

Au 26e jour de la grève à la CTM

Les syndicats formulent de nouvelles propositions adressées à M. Saulnier

Les maires de la banlieue conservent leurs positions

D'un commun accord, les maires des municipalités de banlieue desservies par la Commission de transport de Montréal ont prié hier soir les employés de la CTM de retourner au travail.

Réunis en caucus à l'hôtel de ville de Montréal, les maires des municipalités concernées ont résolu de réitérer leur accord aux propositions de la CTM et aux amendements suggérés par le juge François Chevalier à l'issue de sa médiation. Ils ont signifié de nouveau aux employés qu'à leur retour au travail.

A. — Les négociations peuvent reprendre.
B. — Un comité d'arbitrage peut être constitué et faire des recommandations que la CTM s'engage à respecter.
C. — La CTM paiera ses employés selon la plus élevée des deux propositions contenues soit dans l'offre de la CTM, soit dans les recommandations du médiateur, et ce rétroacti-

vement au 12 juillet, en attendant les résultats de l'arbitrage ou des négociations, suivant le cas.

Les maires des municipalités de banlieue desservies par la CTM ont ensuite résolu de déclarer publiquement qu'il ne saurait être question de négocier durant l'arrêt de travail, ni d'autoriser qui que ce soit à négocier, à quelque titre que ce soit.

En votant cette résolution, les maires ont expliqué qu'ils se sentaient liés par l'injonction émise le 11 octobre par le juge Frédéric Dorion.

Au tout début du caucus, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a révélé au collège des maires de banlieue qu'il avait reçu, 15 minutes avant la séance, une première contre-proposition de la CTM. Il a fait observer à ce sujet que c'était la première fois que la CTM manifestait vraiment l'intention de négocier.

par Jules LeBlanc

Les cinq syndicats de la CSN qui regroupent les 6,300 employés de la Commission de transport ont remis hier soir de nouvelles propositions au président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, dans une tentative en vue de mettre rapidement un terme à la grève des transports en commun qui paralyse la métropole depuis plus de 26 jours. C'est la première fois depuis la fin de la médiation du juge Chevalier, le 4 octobre, que l'une des deux parties présente de nouvelles propositions.

Deux des traits dominants des nouvelles propositions consistent en ceci: la demande d'augmentation de salaire est réduite et elle s'étend sur une période de 18 mois au lieu de deux ans.

C'est dans une longue lettre que les syndicats font leur suggestion qui a un caractère global en ce sens qu'elle englobe tous les points encore en litige.

La lettre a été remise à M. Saulnier hier soir, quelques instants avant le début du "caucus spécial" des conseillers municipaux de la ville de Montréal et des 20 municipalités de banlieue qui participent au financement du déficit de la CTM. Cette importante réunion, au cours de laquelle M. Saulnier doit expliquer son attitude et, sans doute, faire le point de la situation, se déroule à l'hôtel de ville de Montréal. Des haut-parleurs ont été installés sur le Champ-de-Mars, derrière l'hôtel de ville, afin de permettre au public de suivre les délibérations.

Réseau paralysé

Hier matin, aucun chauffeur d'autobus et aucun opérateur du métro ne s'est présenté au travail, de sorte que tout le système de transport en commun de la métropole est de nouveau resté paralysé hier (sauf l'Expo-Express qui roule toujours sur les îles de l'Expo).

Réunis hier matin en assemblée générale, les grévistes ont pris connaissance d'un plan en vertu duquel les grévistes pourront intervenir par milliers; à cinq minutes d'avis, à tout endroit où la CTM pourrait tenter de sortir des autobus. Au cours de cette réunion, qui n'a donné lieu à aucune décision, on a annoncé que les dirigeants des cinq syndicats remettraient de nouvelles propositions à M. Saulnier avant la fin de la journée.

Hausse de salaire

En ce qui concerne les chauffeurs d'autobus, les opérateurs de métro, et les employés de services connexes, qui représentent environ la moitié des 6,300 grévistes, le syndicat demande \$3.32 l'heure à compter du 12 juillet 1967 et une hausse additionnelle de 6 p.c. pour la deuxième année qui débutera le 12 juillet 1968. Jusqu'ici, les syndicats réclamaient \$3.35 rétroactivement au 12 juillet 1967 et \$3.50 à compter du 1er janvier 1968. Le médiateur François Chevalier suggérait \$3.05 pour une période d'un an, à compter du 12 juillet 1967; la CTM a accepté ce taux.

La nouvelle offre des syndicats, par rapport à leurs demandes antérieures, représente, semble-t-il, une diminution de 3 cents pour les premiers six mois, une diminution de 18 cents pour la deuxième période de six mois, une hausse de 2 cents pour la troisième période de six mois.

Pour la deuxième année, qui débutera le 12 juillet 1968, les syndicats demandent pour tous une hausse de salaire de six p.c. et signalent que la CTM a elle-même déjà proposé une hausse de six p.c. à compter du 12 juillet 1968. Toutefois, ce pourcentage, s'il est identique chez les deux parties, ne s'applique pas à un point de départ identique puisqu'elles ne s'entendent pas sur le salaire à verser durant la première année du futur contrat.

Pour la première année, les syndicats demandent ceci dans le cas des autres employés de la CTM: a) pour les caissiers, inspecteurs, surveillants, expéditeurs et instructeurs, agents de sécurité et employés de bureau:

Voir page 6: Syndicats

Le conflit des radiologistes

Le Dr Raymond Robillard est cité pour outrage au tribunal

QUEBEC (DNC) — Deux faits nouveaux se sont produits hier dans le conflit qui oppose les radiologistes au gouvernement:

Le président de la fédération des médecins spécialistes, le Dr Raymond Robillard, a été cité par le juge en chef de la cour supérieure M. Frédéric Dorion, pour outrage au tribu-

nal à la suite d'une déclaration parue dans les journaux samedi.

Le juge dorion a pris en délibéré la requête en injonction présentée vendredi par le gouvernement contre les radiologistes. Il doit maintenant rendre son jugement dans une

Nouveau-Brunswick

Le parti de M. Robichaud semble retrouver son élan

de notre envoyé, Jean-V. Dufresne

MONCTON (N.B.) — Les adversaires de Louis Robichaud commencent à s'interroger sérieusement: dans l'hypothèse d'une victoire au scrutin du 23 octobre, est-ce bien le parti conservateur qu'ils auront élu, ou Charlie Van Horne qu'ils auront fait triompher?

Au lendemain de la fête du travail le 5 septembre, à la rentrée des classes, Robichaud semblait perdu: pour la première fois dans l'histoire du Nouveau-Brunswick, les écoliers et leurs parents irrités subissaient les premières conséquences de la régionalisation scolaire, de longs trajets en autobus, matin et soir, depuis les petit hameaux où achevé de pourrir les toitures des écoles primaires chauffées à la tortue, jusqu'au nouveau complexe d'enseignement sur lesquels les technocrates du Office of Government Organization misent l'avenir de 600,000 habitants. Comme au Québec, l'expérience fut douloureuse et Robichaud sentit percer les ulcères politiques de Jean Lesage.

Pour Charlie Van Horne, croisement insolite entre Réal Caouette, Lyndon B. Johnson et Charlie Van Horne lui-même, il n'en fallait pas plus. Galopant littéralement d'un comté à l'autre dans sa Cadillac, laissant à sa femme Helen une Lincoln et une Pontiac parisienne, pour les courses au magasin, ayant glissé dans sa serviette un revolver de calibre 22 à tir rapide, — car il se sent menacé —, d'un village à l'autre répandit la nouvelle de flics plus terribles encore à venir que l'évasion suspecte des autobus jaune clair dans les rangs de l'arrière-pays.

Adopté à l'Assemblée législative, le programme pour l'égalité sociale de Louis Robichaud était à peine amorcé. Cela allait coûter énormément cher. Même le gouvernement responsable était menacé par un mini-dictateur qui n'a même pas le courage de reconnaître leurs droits linguistiques aux Acadiens; parce que Van Horne, lui, l'a bien promis, devant des auditeurs francophones, bien sûr, mais jamais dans le comté de Albert, où l'on affiche encore, dans les cuisines, à côté du "Home Sweet Home" à la laine dans son petit cadre, les portraits de Charlotte et de George III.



M. Louis Robichaud

En danger, Louis Robichaud? Certes, comme tous ceux qui réclament un troisième mandat, qui accomplissent des réformes en arrachant à l'Establishment ses privilèges, et que les exigences politiques obligent à s'asseoir sur une clôture entre deux voisins qui ne parlent pas la même langue, et se regardent souvent par-dessous.

Depuis la semaine dernière, néanmoins, le parti libéral a retrouvé de l'élan: Van Horne, à force de crier "byaoo" et de servir des saucisses de Francfort en donnant des chiqueaunes sur son chapeau de cowboy, laisse songeurs ceux qui préfèrent comme d'habitude faire campagne en offrant le thé. Aux politiques de Robichaud, il offre un personnage, parfois éblouissant, mais carrément sacrilège, tout conçu pour les jeunes qui en cette province, souvent, font encore la lecture des journaux à leurs parents illettrés en mâchant les tartines du petit déjeuner. Il croit ainsi gagner à sa cause l'électorat adulte.

Aux mille accusations qu'il profère, les conseillers de la maison Tandy Advertising de Toronto qui entourent Robichaud opposent le dédain. Au pire, le

chef libéral pourrait l'emporter par défaut.

Ainsi, les deux sondages d'opinion, le premier libéral en juillet, le deuxième conservateur en septembre, qui accordaient à l'ancien secrétaire de l'industriel K.C. Irving un léger avantage, se trouvent contredits par les projections les plus récentes: ayant prorogé les Chambres avec 31 députés libéraux contre 20 conservateurs, Robichaud pourrait bien écouter son prochain discours du Trône flanqué de 35 députés, prétendant les optimistes, ou d'une trentaine au moins, si les choses finissent mal, tout juste de quoi en tout cas décrocher la majorité, car la nouvelle Assemblée législative compte désormais 58 députés.

Van Horne réussira peut-être, mais ses hommes ne l'auront pas appuyé de gaieté de coeur. L'ancien spéculateur immobilier, ne peut, en tout cas, compter sur l'accolade de Robert Stanfield, le nouveau chef fédéral, qui serait bien malheureux de le voir élire.

On soupçonne que son associé Dalton Camp est l'auteur de la stratégie: puisque Van Horne n'offre aucune valeur politique réelle, puisque, même élus, les conservateurs vieillissent ne sauraient profiter de leur victoire, il vaut mieux "boudier" le scrutin, laisser Robichaud enlever un troisième mandat, trouver un successeur pour Van Horne, rajouter le parti conservateur, et bloquer Robichaud aux élections de 71, s'il n'a pas quitté entre-temps la province pour les pâturages plus gras de la politique fédérale.

Il est des erreurs qui ne trompent pas, et celle qui saute aux yeux dans l'Évangéline d'hier ne porte pas la signature d'un Dalton Camp: s'appuyant sur le sort des écoliers dans les autobus, les conservateurs s'écrient, en pleine page deux: "Quelle situation pitoyable, et pas de solution prévue. Y a-t-il une personne dans le gouvernement Robichaud qui s'en occupe?"

"Eh bien! nous pouvons dire que Van Horne s'en occupe!"

Van Horne dans le gouvernement, Camp n'aurait jamais vendu ainsi la peau de l'ours avant de l'avoir tué, ni laissé se glis-

Voir page 6: Robichaud

Débat d'urgence aux Communes:

Ottawa n'a pas l'intention de nationaliser Dosco à Sydney

OTTAWA (d'après la PC) — Le gouvernement n'a pas l'intention de nationaliser l'usine sidérurgique de la société Dosco à Sydney, en Nouvelle-Ecosse.

Je ne suis pas favorable à cette suggestion, a dit le ministre fédéral des mines, M. Jean-Luc Pépin, en réponse à la suggestion d'un député néo-démocrate voulant que la Corporation de développement

du Cap-Breton prenne charge de l'usine.

M. Pépin s'est demandé si cette suggestion résoudreait vraiment le problème et si, d'autre part, Ottawa ne serait pas tenu d'intervenir par la suite chaque fois qu'une usine ou une mine fermerait ses portes.

Le ministre a soumis que les pouvoirs de la corporation de la Couronne étaient assez souples pour lui permettre d'intervenir afin d'amoindrir les conséquences de la fermeture de la Dosco.

Il a fait cette déclaration au cours d'un débat d'urgence portant sur la décision récente de la Dosco de fermer son usine d'ici le 30 avril prochain. M. Pépin a dit que cette décision l'avait pris par surprise et qu'il n'en avait été mis au courant que jeudi dernier.

Les autorités fédérales et provinciales ont convoqué pour aujourd'hui une réunion visant à l'étude de la situation. Du côté fédéral, les ministres Pépin, MacEachen et Marchand y prendront part. Le chef conservateur, M. Stanfield, jusqu'à tout récemment pre-

mier ministre de la Nouvelle-Ecosse, sera aussi présent. Les autorités de la compagnie n'avaient pas fait connaître hier leurs intentions à l'égard de cette rencontre.

Ottawa, dit-on, se propose de faire savoir à la Dosco qu'elle a non seulement des obligations juridiques, mais aussi morales, à l'égard des

Voir page 6: Dosco

Nouvelle séance spéciale du conseil des ministres

QUEBEC (DNC) — Les membres du cabinet provincial se sont réunis en séance extraordinaire à 16h. 30 hier pour décider s'ils doivent convoquer une session spéciale afin d'adopter des lois qui mettraient fin à l'arrêt de travail des radiologistes et à la grève des employés de la CTM. La séance a été suspendue vers 19h. et a repris vers 21h. On attendait une déclaration du premier ministre intérimaire M. Paul Durois en soirée. On croit que la session sera convoquée pour jeudi.

Le député de Baldwin passera aux libéraux

QUEBEC (DNC) — Le parti libéral annoncera cette semaine probablement qu'il vient d'accepter en son sein le député libéral indépendant de Robert-Baldwin, M. Arthur E. Séguin.

M. Séguin, qui se trouvait en fin de semaine au Château Frontenac où la FLQ a tenu son congrès, serait accepté au sein du caucus libéral quelques heures avant le début de la session spéciale qui doit avoir lieu cette semaine. On a failli annoncer la nouvelle

aux congressistes dimanche après-midi mais les dirigeants ont préféré attendre pour que M. Séguin se joigne au parti au moment même où M. René Lévesque annonçait officiellement à l'Assemblée législative qu'il siégera dorénavant comme indépendant. On compte que l'effet psychologique du départ de M. Lévesque sera ainsi amoindri.

M. Séguin a été élu par une forte majorité député du nou-

Voir page 6: Baldwin



Accueilli hier par MM. Michener et Pearson à Ottawa, le président du Cameroun, M. Ahidjo, a terminé une allocution soulignant l'amitié canado-africaine par le cri de "Vive le Canada!" M. Ahidjo, comme l'a fait remarquer le gouverneur général Michener, préside une république où l'anglais et le français sont toutes deux langues officielles.

Les tendances protectionnistes de plusieurs projets de loi inquiètent la Maison-Blanche

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk sera entendu demain comme témoin devant la commission sénatoriale des finances, en séance publique. Le chef du

département d'Etat inaugurera alors une série de dépositions de trois jours au cours desquelles de proches collaborateurs du président Johnson exprimeront les craintes sérieuses de

l'Administration américaine à l'égard de mesures de protectionnisme que reflètent toute une série de projets de loi actuellement soumis aux deux Chambres, et dont plusieurs touchent directement le commerce canado-américain, notamment les exportations de plomb, de zinc, de poisson et de ses dérivés canadiens.

M. Rusk, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, soulignera la menace que pose ce protectionnisme à la fois pour la prospérité des Etats-Unis et pour les relations de Washington avec plusieurs autres gouvernements.

Des représentants des départements du commerce, du travail, de l'agriculture et de l'intérieur témoignèrent également devant la commission

nement au cours des événements au Vietnam, à la fois favorables et dans certains cas, défavorables", a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche.

"Des progrès ont été réalisés au Vietnam. Nous allons de l'avant. Mais je crois que nous

Voir page 6: Vietnam

Voir page 6: Tendances

Réorganisation du ministère du commerce

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

MONTEBELLO — Le ministre fédéral du commerce, M. Winters, a annoncé hier une réorganisation de son ministère en vue de le moderniser et de le rendre plus efficace. Il espère que cette réorganisation permettra aux exportations canadiennes d'atteindre \$12.3 milliards en 1968.

M. Winters prévoit une augmentation des échanges sur les marchés mondiaux. En conséquence, certaines de nos exportations, en particulier les matières premières, devraient

connaître un essor considérable. Mais d'autres secteurs, notamment les produits de l'automobile, le blé et l'industrie touristique, accusent une baisse au regard des dernières années.

M. Winters a affirmé que l'aide gouvernementale à l'industrie devrait encourager surtout les entreprises qui oeuvrent dans des secteurs où nous avons des avantages comparatifs, de sorte qu'en nous spécialisant il nous sera pos-

sible de vendre à des prix concurrentiels tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger.

M. Winters, qui prenait la parole au congrès annuel de l'Association canadienne des exportateurs, a annoncé diverses autres mesures visant à encourager les exportations, entre autres:

- l'établissement de conseils d'exportation au sein des associations professionnelles et industrielles;
- l'extension universelle de l'assurance des crédits à l'ex-

portation aux Etats-Unis ainsi qu'une étude globale du fonctionnement de la société d'assurance des crédits à l'exportation;

● la nomination de nouveaux délégués commerciaux aux Etats-Unis et en Europe de l'Est;

● la constitution d'un groupe de concepteurs à l'exportation ("export design") en vue d'améliorer la qualité et la présentation des produits que nous exportons.

En Ontario aujourd'hui

Les régions oubliées pourraient jouer un rôle dans le scrutin

TORONTO (PC) — Il semble que les régions oubliées de l'Ontario constitueront un atout majeur dans le résultat de l'élection ontarienne aujourd'hui.

Pour sa part, le premier ministre, M. John Robarts, refuse de considérer comme fondées les plaintes prétendant que certaines régions de l'Ontario sont oubliées. Selon M. Robarts, sous un gouvernement conservateur, toutes les régions de la province ont été traitées avec égalité.

se sont présentés dans les comtés ontariens, les trois partis présentant un candidat dans chaque circonscription.

La question logement demeure un problème d'importance dans la présente élection. Dans le problème de la fiscalité, toujours épineux, les libéraux et le NPD ont tous deux proposé de transférer des municipalités à la province 80 pour cent des coûts de l'éducation.

Réaction de l'électorat

Pourtant, au début de sa campagne, le premier ministre déclarait à Fort William que son gouvernement préparait un nouveau système d'octrois destinés à encourager l'établissement de nouvelles industries dans les zones moins développées.

De son côté, le leader libéral, M. Robert Nixon, a réagi en proposant de mettre sur pied une commission de développement du Nord, située dans le nord de la province et jouissant d'appuis spéciaux du gouvernement.

A l'issue de l'élection de 1963, les conservateurs se sont assurés 78 des 108 sièges de l'Assemblée législative, les libéraux 22 et le NPD huit. Dans l'est de la province, 11 des 12 sièges sont occupés par des conservateurs.

En 1966, une redistribution augmentait à 117 le nombre de sièges à l'Assemblée législative. Au total, 366 candidats

Grève évitée au P.S.B.G.M.

Le Protestant School Board of Greater Montreal vient de signer un nouveau contrat de travail avec le syndicat représentant les concierges et les préposés à l'entretien de ses 100 écoles.

L'entente permet d'éviter une grève qui aurait compromis sérieusement la bonne marche des écoles protestantes de la métropole. Les négociations s'étaient engagées dans une impasse depuis l'échec de la conciliation.

M. MacDonald avait attiré à Hamilton son auditoire le plus nombreux depuis le début de la campagne. Plus d'un millier de partisans exubérants se sont massés pour entendre le leader néo-démocrate.

Lors d'une conférence de presse donnée précédemment, M. MacDonald avait affirmé que le NPD croyait au concept des deux nations dans la confédération avec un statut particulier pour le Québec. Ce statut, a-t-il ajouté, permettrait à la province de Québec d'appliquer à sa mesure les politiques fédérales et de maintenir son identité culturelle.

Les constructeurs sont en faveur d'un ministère provincial de l'habitation

CHICOUTIMI (PC) — L'Association des constructeurs d'habitations du Québec s'est prononcée, en fin de semaine, à Chicoutimi, en faveur de la création d'un ministère provincial de l'habitation.

Quelque 150 congressistes membres de cet organisme, réunis en congrès annuel, ont appuyé leur recommandation sur celles mêmes du dernier rapport du Conseil d'orientation économique de la province qui préconisait, précisément, au gouvernement l'établissement d'un véritable programme dans le domaine de l'habitation.

Par ailleurs, l'Association a reproché au gouvernement fédéral l'instabilité des taux d'intérêt sur les prêts accordés pour la construction d'habitations.

On sait que, récemment, ces taux passaient de 7 1/4 à 8 1/4 pour cent.

Selon plusieurs congressistes, cette hausse de taux amènera un ralentissement dans la construction domiciliaire au Québec.

Certains ont déclaré que dès l'annonce de ce changement, ils avaient été informés par leurs clients que l'on n'était plus intéressé à acheter dans de telles conditions.

Pour sa part, M. Fernand Boisé, de Sherbrooke, qui a été réélu président de l'organisme dimanche à l'issue du congrès, a commenté: "Nous désirons obtenir une situation stable dans le domaine de la construction de l'habitation et surtout obtenir une protection pour tous ceux qui veulent se construire une maison, si modeste soit-elle, et qui ont besoin de prêts pour la réalisation de leurs projets".

Prenant la parole au cours de ce congrès, M. Henri Dion, président de la Société d'habitation du Québec a donné l'assurance que cet organisme accordera désormais la priorité aux économiquement faibles et à l'élimination des taudis.

Soulignant que jusqu'ici les préoccupations du gouvernement avaient surtout consisté à créer d'importants programmes de production de logements, M. Dion a commenté que le résultat d'une telle politique a surtout favorisé les citoyens les mieux économiquement favorisés.

SECRÉTAIRE

Une maison progressive de courtiers en valeurs demande un secrétaire bilingue.

La candidate choisie jouira d'un traitement et de bénéfices marginaux intéressants, en plus de bonnes conditions de travail.

Votre réponse sera traitée avec la plus grande discrétion.

Case 686
Le Devoir

VENDEURS DE CHAUSSURES MAYFAIR SHOE SALONS LIMITÉE

demande vendeurs de chaussures pour dames.

Les candidats devront avoir un minimum de 3 ans d'expérience, être bilingues, d'apparence soignée et âgés de 22 à 30 ans.

Salaires de base et commissions totalisant approximativement entre \$100. et \$120. par semaine. 5 1/2 jours par semaine. 3 semaines de vacances payées après un an de service.

Appelez: M. Guy De Meule
866-1123
Succ. Place Ville-Marie

DUFRESNE, McLAGAN, DAIGNAULT INC.

CONTRÔLEUR ADJOINT

Le Défi: Un important fabricant de produits alimentaires, situé à Montréal, requiert les services d'un contrôleur adjoint. Ceci est une occasion exceptionnelle pour un comptable industriel qui désire diriger un nouveau système de prix de revient et participer à l'élaboration d'un système total d'information. Salaire selon l'expérience et les qualifications.

Le Titulaire: Un jeune comptable, avec un R.I.A., C.G.A. ou expérience équivalente en prix de revient. En plus d'être familier avec les problèmes de mécanique, il doit pouvoir diriger efficacement l'accumulation et le traitement de statistiques. Un caractère souple mais dynamique est un actif important.

Prière de s'adresser en toute confiance à: Dufresne, McLagan, Daignault Inc., Suite 2414 1 Place Ville Marie, Montréal 2, P.Q., en mentionnant le dossier 61067.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'aspirant doit:

- détenir un brevet universitaire en relations industrielles;
- avoir entre 25 et 45 ans;
- posséder une certaine expérience;
- poser sa candidature dans une lettre adressée au secrétaire-administrateur, en expliquant comment son expérience et sa formation le rendent apte à occuper le poste convoité;
- se présenter, sur convocation, devant le jury responsable de l'interview et de l'examen des dossiers des candidats.

RESPONSABILITÉS

- interpréter et appliquer les politiques de la Commission relatives à la sélection et à l'embauchage du personnel;
- négocier, interpréter et appliquer les conventions collectives de travail;
- régler les différends qui surviennent;
- appliquer les mesures disciplinaires qui s'imposent dans l'application des contrats de travail;
- représenter la Commission au sein du comité des "Relations Professionnelles" et de "Classifications".

SALAIRE

Proportionné à la Compétence et l'expérience.

Pour une évaluation exacte du dossier, le candidat devra joindre à la lettre toutes les attestations officielles requises.

N.B. - Toute inscription expédiée après le 23 octobre sera refusée.

Yvon Lanctôt, secrétaire-administrateur,
La Commission des Écoles catholiques de Sherbrooke,
895, rue Bowen sud,
Sherbrooke, Qué.

AGENT DU DÉVELOPPEMENT

Traitement initial \$15,000

LE POSTE vous offre l'exigeante responsabilité d'élaborer des projets d'assemblage de propriétés foncières et de logement destinés aux étudiants et au public pour le compte d'une nouvelle corporation provinciale de la Couronne.

LES FONCTIONS comprennent la responsabilité de négocier l'acquisition de terrains, leur subdivision et l'installation des services d'utilité publique; de s'entendre avec les municipalités en vue de procurer les services d'utilité publique à des quartiers particuliers de logement; de consulter des architectes et ingénieurs de plans; de préparer des estimations détaillées de frais; de négocier avec la S.C.H.T. des affaires de financement; de solliciter des soumissions, d'accorder et de mettre à exécution des contrats de construction d'appartements et d'autres genres de maisons.

LE TITULAIRE doit avoir la réputation de mener les affaires à bien-être un administrateur sûr de lui-même et prudent; être prêt à exécuter des projets et à les mener à bon terme; il détient de préférence un diplôme d'ingénieur civil, couronné de plusieurs années d'expérience dans la construction d'appartements et dans des domaines connexes, et il possède quelques bribes de connaissance en matière de développement des propriétés foncières. Le bilinguisme constitue un avantage. Endroit: Fredericton.

Soumettre un résumé complet, en indiquant la date de la mise en disponibilité et l'échelle de traitement escomptée, à

Le Président
Société de logement du Nouveau-Brunswick
445-B, Edifice du Centenaire,
Fredericton, N.-B.

CARRIÈRES ET PROFESSIONNELS

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, À OTTAWA, a immédiatement besoin de deux

ADMINISTRATEURS FINANCIERS SUPÉRIEURS

TRAITEMENTS: \$14,000 - \$15,900

CONSEILLER FINANCIER AUPRÈS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES D'HYGIÈNE:

Fournir des services financiers et administratifs à la Direction, y compris la mise en oeuvre de systèmes conformes aux directives gouvernementales.

CHEF SERVICES FINANCIERS, DIRECTION DES SERVICES MÉDICAUX:

Concevoir, mettre sur pied et maintenir un bon programme financier pour la Direction; fournir des conseils au sujet de la mise sur pied de services financiers efficaces dans les bureaux régionaux et dans les hôpitaux placés sous la juridiction de la Direction.

Conditions de candidature: les candidats doivent posséder un diplôme universitaire de commerce ou être membres d'une association reconnue de comptables et,

- pour le poste dans les services d'hygiène - expérience de l'administration et de la gestion des pratiques de vérification et de comptabilité, de l'analyse des coûts et des systèmes;
- pour le poste dans les services médicaux - expérience de la direction et de la gestion d'un programme financier et comptable, y compris une expérience de la comptabilité analytique.

Pour occuper ces postes, il faut savoir l'anglais, mais la connaissance de l'anglais et du français constituera un avantage pour les candidats.

Faites parvenir votre formule d'inscription et toute demande de renseignements à

CADRES DE LA GESTION DES FINANCES,

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, OTTAWA 4 (ONTARIO)

VEUILLEZ MENTIONNER LE NUMÉRO DE CONCOURS 67-600-38.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'OFFICE DU CRÉDIT INDUSTRIEL

Traitement initial jusqu'à \$17,500 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Poste à Québec.

L'Office du crédit industriel est un nouvel organisme créé par le Gouvernement pour accorder des prêts et des garanties en faveur d'entreprises industrielles qui sont en mesure de contribuer au développement économique du Québec ou d'une de ses régions mais qui ne peuvent obtenir autrement du crédit à des taux et conditions raisonnables.

Le directeur général adjoint devra secondier le directeur général dans l'exercice de ses fonctions relativement à l'administration interne, l'étude des demandes d'emprunts et la surveillance des financements qui seront consentis.

Diplômé en administration, commerce, économique ou génie et possédant plusieurs années d'expérience dans le domaine du crédit industriel.

- Concours 675-1308. S'inscrire avant le 20 octobre 1967.

AGENT D'INFORMATION - Traitement initial jusqu'à \$10,770 selon la compétence. Office d'information et de publicité, et divers ministères. Postes à Québec.

- Diplôme en sciences de l'homme ou toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans le domaine de l'information.
- Concours 67P-2104. S'inscrire immédiatement.

CHEFS DE DISTRICT - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service des Parcs et Réserves. Postes à Hull, Roberval et Baie Comeau.

- Responsabilités administratives et techniques au niveau d'une région; élaboration des plans d'aménagement; surveillance de travaux de construction et d'entretien des bâtiments, routes, terrains camping, etc.
- Diplôme universitaire, de préférence en sciences appliquées (génie forestier ou génie civil) et quelques années d'expérience dans un domaine connexe.
- Concours 675-1309. S'inscrire immédiatement en mentionnant l'endroit du poste choisi.

SURINTENDANTS DE PARCS ET RÉSERVES - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Postes à LaVérendrye, Mont-Tremblant, Mistassini, Sept-Îles, et Mont-Orford.

- Responsable des opérations à l'intérieur d'un parc; participer à la préparation d'un plan d'aménagement, surveiller la réalisation des travaux tant du point de vue technique qu'administratif, et diriger le personnel permanent et saisonnier.
- Diplôme universitaire, de préférence en sciences pures ou appliquées et expérience souhaitable dans un domaine connexe; ou bonne formation générale et compétence reconnue dans la direction de travaux de construction et d'entretien.
- Concours 675-1310. S'inscrire immédiatement en mentionnant l'endroit du poste choisi.

ANALYSTE EN INFORMATIQUE - Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Divers ministères - postes à Québec et Montréal.

- Étude et analyse de projets à soumettre ou traitement par ordinateur.
- Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
- Concours 67P-2108. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL - Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Postes disponibles dans divers ministères et à la Direction Générale des Relations de Travail.

- Recrutement, sélection et formation du personnel. Négociation de conventions collectives de travail.
- Diplôme universitaire, de préférence en administration publique, en relations industrielles, en psychologie ou en gestion des entreprises. Une expérience exceptionnelle peut suppléer à l'absence de diplôme.
- Concours 67P-2100. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE (Dette publique) - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère des Finances - poste à Québec.

- Étude du marché des capitaux et participation à la gestion de la dette publique.
- Diplôme universitaire en commerce avec option en finances et quelques années d'expérience reliée à ce secteur d'activités.
- Concours 67P-2103. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Divers ministères: Québec et Montréal.

- Travail de comptabilité ou de vérification.
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle.
- Concours 67P-2103. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR RÉGIONAL - Traitement initial jusqu'à \$15,500 selon la compétence. Ministère des Affaires municipales - poste à Rimouski.

- Coordonner et diriger l'exécution des programmes régionaux du ministère. Agir à titre de conseiller auprès des coordonnateurs régionaux des autres ministères, des organismes régionaux de planification et des municipalités.
- Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience professionnelle à un niveau de conception, de coordination et de direction.
- Concours 675-1304. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEURS DE CENTRES INTERRÉGIONAUX - Traitement initial jusqu'à \$17,500 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Être Social.

- Diriger le bureau interrégional de promotion sociale et communautaire; promouvoir et coordonner la mise en oeuvre des politiques sociales au sein des bureaux régionaux et locaux.
- Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences administratives. Plusieurs années d'expérience professionnelle dans l'élaboration et la coordination de politiques dans des secteurs reliés au bien-être.
- Concours 675-1305. S'inscrire immédiatement.

RESPONSABLE RÉGIONAL DE L'ASSISTANCE À DOMICILE - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Être Social - postes à Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Rouyn, et Hull.

- Veiller à l'application des programmes et règlements reliés à l'assistance à domicile. Superviser le travail des bureaux du ministère dans la région et assurer leur efficacité.
- Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences administratives et expérience de supervision dans un domaine relié aux ressources communautaires; ou expérience exceptionnelle de direction et compétence reconnue dans le domaine de l'assistance sociale.
- Concours 675-1306. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR RÉGIONAL - Traitement initial jusqu'à \$15,500 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation - postes à Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, Rimouski, St-Hyacinthe, Nicolet, Alma, Rouyn, St-Georges, Ste-Martine et l'Assomption.

- Veiller à l'aménagement agricole régional, diriger les projets de développement et d'utilisation des ressources biophysiques, économiques et humaines de l'agriculture du milieu.
- Diplôme universitaire en sciences agricoles de préférence et plusieurs années d'expérience professionnelle à un niveau de conception, de coordination et de direction dans le secteur agricole.
- Concours 675-1307. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

VENTE

semi-

ANNUELLE

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

19-20-21 OCTOBRE

TROIS JOURS D'ÉCONOMIES FORMIDABLES!

Une vente du tonnerre... une vente extraordinaire... une vente qui ne se produit que deux fois l'an. Des aubaines à profusion dans tous les rayons du magasin! 3 jours d'économies, 3 jours de désirs réalisés grâce aux bas prix de cette "Vente Semi-Annuelle" DUPUIS. Des milliers de personnes attendent avec impatience cette grande vente... faites comme eux, profitez-en au maximum!

Oui, des centaines et des centaines de spéciaux... particulièrement préparés pour vous... vous attendent à tous les rayons du magasin. Hâtez-vous, venez tôt et dites-le à vos amis! Dupuis a prix rendez-vous avec tous... n'oubliez pas! Stationnement facile. Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. • Consultez les annonces Dupuis et venez ou composez : 842-6711.

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

DUPUIS 865 est. rue Ste-Catherine, Montréal



Au-delà de redoutables obstacles économiques L'adhésion de Londres à la Communauté européenne est d'abord un problème politique

(Edgard Pisani)

"Quoi que l'on dise, et même s'il existe des obstacles importants sur les plans économique et technique le véritable problème soulevé par l'entrée du Royaume-Uni dans le marché commun européen est d'ordre politique. Londres est-il profondément disposé, pleinement disposé à devenir totalement européen et à rechercher avec nous, dans l'esprit du traité de Rome, les moyens de construire une Europe puissante qui soit un facteur d'équilibre mondial et de progrès humain?" Voilà ce qu'affirmait lundi au cours d'une brillante causerie devant la Chambre de commerce française de Montréal, M. Edgard Pisani, député au Parlement français, ancien ministre de l'Agriculture puis de l'Équipement.

M. Pisani s'intéresse depuis longtemps à l'édification de l'Europe; il a d'ailleurs appartenu à plusieurs assemblées européennes, oeuvré dans de nombreux comités et mouvements "européens". Mais surtout, il a eu l'occasion d'étudier à fond le dossier Europe lorsqu'en qualité de membre du gouvernement français et, plus spécialement, de ministre de l'Agriculture, il a participé à d'innombrables réunions à l'échelon le plus élevé sur la politique agricole commune et sur la première demande d'adhésion déposée par le Royaume-Uni en 1961. A ce dernier propos, le ministre a déclaré qu'en janvier 63, de Gaulle n'avait pas écarté la candidature de Londres mais s'était borné à constater l'impossibilité de l'adhésion anglaise dans les conditions qui prévalaient alors.

Du refus à la candidature

M. Pisani a rappelé que W. Churchill fut l'un des premiers apôtres de l'idée européenne mais que dans la suite la Grande-Bretagne refusa les appels insistants que lui lancèrent les six pays du continent de participer avec eux à la construction de l'Europe. Aussi bien lors de la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier que

lors de celle du Marché commun (C.E.E.) et de l'Euratom, la Grande-Bretagne a décliné poliment mais fermement toutes les invitations: "ou bien elle ne croyait pas à ce que nous voulions faire, elle estimait que l'entreprise était vouée à l'échec, ou bien elle avait trop d'attaches extérieures à l'Europe". Plus tard, constatant son erreur, elle tenta d'abord de faire se "dilater" la communauté naissante dans une artificielle "zone de libre-échange" puis finalement se décida à poser sa candidature. Le conférencier rappelle que cette première démarche fut faite dans des conditions telles qu'elle aboutissait à remettre en question la C.E.E. en raison des exemptions et de exceptions que sollicitait Londres.

Aujourd'hui, la requête est présentée dans des termes et dans un climat différents mais la stratégie adoptée par Londres est décevante dans la mesure où elle vise à minimiser les problèmes ou à en reporter la solution après l'adhésion. Il ne suffit pas de dire: "Nous voulons entrer dans la maison, laissez-nous y pénétrer et nous verrons ensuite à faire les aménagements nécessaires s'il y a lieu pour assurer une fructueuse cohabitation". C'est la plus mauvaise formule. Il faut déceler auparavant non pas tous les aménagements qui seraient nécessaires pour satisfaire le nouveau locataire mais les changements et les sacrifices que devra consentir le locataire s'il veut habiter cette maison qu'il devra accepter comme elle est. En d'autres mots, il appartient à Londres de décider s'il est disposé à faire et s'il a les moyens de faire toutes les révisions — profondes et nombreuses — qui s'imposent à lui pour être un membre loyal, efficace et à part entière du marché commun.

Exigences multiples

Le ministre met son auditoire en garde contre un faux optimisme. "Pour ma part, je souhaite sincèrement l'entrée du Royaume-Uni dans le marché commun mais pas à n'importe quel prix. Il serait malhonnête de dissimuler les problèmes graves et les obstacles redoutables qui existent". Et M. Pisani d'évoquer le rapport rigoureux de la commission exécutive de la C.E.E. qui estime que l'entrée du R.U., donc l'élargissement du marché commun pourrait être bénéfique à la condition que la Grande-Bretagne accepte intégralement le traité de Rome et tous les accords intervenus depuis 58 entre les "six", qu'elle accepte notamment le tarif extérieur commun, la politique agricole commune et le financement de cette politique agricole, à la condition aussi qu'au préalable elle ait remis en ordre son économie, rétabli sa balance des paiements et qu'elle ait renoncé au rôle international traditionnel de la livre.

La nécessaire conversion

Cela, déjà, est énorme. Mais il y a plus, rappelle le conférencier, il y a la signification politique profonde de la C.E.E. Tôt ou tard, par étapes assurément, on en viendra à couronner l'Europe économique par une Europe politique, une sorte de confédération européenne. Or, cela ne sera possible que s'il existe un esprit européen authentique, une volonté commune d'être de l'Europe et dans l'Europe. Il y a là un choix décisif à faire pour Londres et peut-être la plus difficile des conversions: accepter de jouer son destin essentiellement en Europe, de ne plus regarder vers les Etats-Unis ou le Commonwealth, de ne plus partager son cœur entre les deux ou les trois. Et à mots couverts, l'ancien ministre évoque le danger qu'au-

au clou

Aujourd'hui

M. Daniel Johnson est entré à Montréal hier soir, après un mois de repos sur la côte du Pacifique. Il rencontrera les membres de la presse et ministères de l'Industrie et du Commerce, à Montréal... Le 43e congrès général annuel de l'Union catholique des cultivateurs débute à Beauport à l'hôtel-motel des Laurentides aujourd'hui et se poursuivra demain et jeudi. Le thème du congrès, "Bâtir au Québec une agriculture moderne", reflète l'orientation déjà prise par l'U.C.C. dans son mémoire à la commission royale d'enquête sur l'agriculture ainsi que les sens des résolutions qui seront discutées pendant le congrès... Ouverture à midi trente de la saison des déjeuners-causeries hebdomadaires de la Chambre de Commerce du district de Montréal. Le conférencier aujourd'hui: M. Jean Marchand, ministre de la main-d'œuvre et de l'immigration. Lieu de rencontre: hôtel Mont-Royal, salle Champlain.

Le statut particulier

L'action nationale vient de publier une brochure sur le "Statut particulier, une illusion". Ce document essaie de répondre à la question: "Faut-il confier aux autres l'avenir des Canadiens français?". L'auteur, M. Rosaire Morin, directeur du conseil d'expansion économique et directeur de l'Action nationale, fait le point sur ce problème d'actualité. M. Morin, on s'en souvient, est l'auteur de deux autres ouvrages: "L'immigration au Canada" et "Réalités et perspectives économiques". On peut se procurer la brochure intitulée "Le statut particulier, une illusion", en s'adressant à l'Action nationale, C.P. 189, Station N, Montréal.

Collège Notre-Dame

L'Association des anciens élèves du collège Notre-Dame tiendra sa partie d'huîtres annuelle demain soir, à 20h, au collège. Tous les anciens et les amis de l'institution sont cordialement invités à cette rencontre. Renseignements: 730-3371.

Mgr A.-M. Parent

L'université de Windsor, en Ontario, remettra samedi, 21 octobre, deux doctorats, un à une psychologue américaine de grande réputation, Mme Anne Anastasi; l'autre à Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'université Laval, éducateur émérite.

Nominations

Me Louis Bernard vient d'être nommé au poste de directeur général des relations fédérales-provinciales et interprovinciales au ministère des affaires intergouvernementales... Le juge Cyrille Potvin, de la cour provinciale à Roberval, vient d'être nommé juge de la cour des sessions de la paix à Québec. D'autre part, Me Edmond Savard, de Chicoutimi, devient juge de la cour provinciale pour les districts de Roberval et Chicoutimi... M. G. Daudelin vient d'être élu président de l'Association des architectes-paysagistes de la province de Québec, succédant à M. Warner-Goshorn. M. Edwin Skapts a été élu vice-président, Mlle Danièle Routaboule, secrétaire, M. G. L. Zielemann, trésorier, MM. Warner-Goshorn et John Schreiber, conseillers.

Bourses Imperial Oil

Plus de 125 élèves d'écoles secondaires canadiennes ont rempli cette année, les conditions requises pour obtenir des bourses d'études supérieures de l'Imperial Oil. C'est la 6e fois que, la compagnie attribue ainsi des bourses consacrant chaque année environ \$200,000 à ce programme d'aide aux étudiants.

Le 46 millionième!

L'Expo 67 a accueilli son 46 millionième visiteur entre 10h et 11h, samedi. Aucune cérémonie n'a souligné cet événement et l'identité de ce visiteur est demeurée inconnue.

Soulignant le singulier service rendu par le président de Gaulle à l'Europe et à la civilisation occidentale, M. Pisani déclare que la plupart des partenaires de la France se réjouissent intérieurement que celle-ci fasse la bataille qu'ils ne peuvent pas mener. "Ce diable d'homme — de Gaulle — a l'art de poser, brutalement peut-être parfois, mais clairement tous les problèmes fondamentaux

Tout le Canada bénéficierait d'une exposition permanente

- Jean Drapeau

Le maire Jean Drapeau déclare que tout le Canada, et non pas uniquement Montréal, bénéficierait du fait que l'Expo 67 soit convertie en une exposition permanente, après sa fermeture, qui aura lieu dans 12 jours.

Le maire, en réponse à des critiques affirmant que ce plan ferait tort à d'autres expositions au Canada, a déclaré au cours d'une interview radiophonique, dimanche, que la destruction des édifices de l'Expo serait un scandale, et

que l'on en rejeterait le blâme sur la ville de Montréal.

M. Drapeau a déclaré que les critiques concernant son projet, annoncé il y a une semaine, étaient faciles à comprendre parce que l'Expo avait été faussement interprétée ailleurs au Canada, dès le début.

"Mais si chacun admet que l'Expo était bénéfique au Canada pendant six mois, pour qu'une Expo permanente ne serait-elle pas avantageuse indéfiniment?"

Il a ajouté que le fait de convertir l'Expo en parc à l'usage de la ville ne serait pas juste envers le reste du pays.

Il a rejeté l'idée voulant que le fait de conserver une exposition après la fermeture de l'Expo violerait les lois du Bureau international des expositions.

Il a déclaré également que ce serait "pure utopie" de tenter de concurrencer l'Exposition nationale canadienne de Toronto. Une exposition post-Expo ne concurrencerait d'aucune façon la foire de Toronto, parce que la seule chose envoyée à "la grande cité de Toronto" ou ses environs ce sont les chutes Niagara.

Début du pillage à l'Expo

En dépit de l'appel lancé par le maire Drapeau, le "pillage" des objets d'exposition a commencé à l'Expo 67.

Hier, un objet d'art d'une grande valeur historique, et qui était assuré pour \$175,000, a été volé au pavillon de l'Allemagne de l'ouest. Il s'agit d'un berceau miniature en argent, qui est censé représenter le berceau de l'enfant Jésus. Il a été fabriqué en 1620 par Abraham Lotter, un artisan d'Augsbourg.

Bien qu'il ait été mesuré pour une forte somme, l'objet n'a pas grande valeur matérielle, d'après le directeur du pavillon de l'Allemagne fédérale, M. Wilfrid Luedeke. "Je doute que celui qui essaiera de le vendre en obtienne beaucoup", a-t-il dit.

D'après M. Luedeke, "celui qui a pris ce berceau savait ce qu'il faisait. Le crèche était protégée par un système d'alarme, mais on l'a débranché". Le berceau était encore à sa place à 5h.30 hier matin. On en a constaté la disparition vers 10 heures. La police et les agents de sécurité de l'Expo font enquête.

Lizotte accuse Kierans d'avoir organisé une "bataille de races"

QUEBEC (DNC) — Le Dr Fernand Lizotte, ministre des transports et communications du Québec, a accusé hier M. Eric Kierans d'avoir "organisé une bataille de races" entre les éléments francophone et anglophone au Canada. Il a dit qu'en gardant à la présidence du politicien irlandais le parti libéral ne pouvait faire mieux pour provoquer l'indépendance du Québec.

Selon le ministre, le congrès de fin de semaine des libéraux se serait mis à genoux devant les Anglais et aurait organisé "l'esclavage des Canadiens français". MM. Lesage et Kierans seraient les principaux responsables de cet état de choses.

De son côté, le premier ministre par intérim, M. Paul Dozois a conseillé hier au chef de l'opposition, M. Jean Lesage, "de régler ses problèmes dans son propre parti avant de tenter de régler les nôtres. On en a beaucoup moins que lui".

On sait que tout au cours de la fin de semaine M. Lesage a lancé de violentes attaques contre l'attitude ambiguë de l'Union nationale au sujet de la question constitutionnelle.

Il a déclaré notamment lors du banquet de clôture diman-

che soir "que M. Johnson ne vienne pas nous raconter que son slogan (égalité ou indépendance) est l'option constitutionnelle de l'Union nationale. Ce slogan est ambigu, il ne veut rien dire, car quand on connaît M. Johnson, on sait qu'il peut l'appréhender à toutes les sauces".

Le chef libéral a aussi sommé M. Johnson de convoquer un congrès de son parti pour que soit définie clairement la position de l'Union nationale.

"Et j'espère que lorsqu'une telle consultation aura eu lieu, si suivant l'interprétation donnée à une déclaration du premier ministre à Hawaii, l'Union nationale n'est pas séparatiste, j'espère, dis-je, que les 22 députés de ce parti qui ont exprimé leur option en faveur du séparatisme auront le courage et l'honnêteté intellectuelle de suivre l'exemple du député de Laurier et qu'ils démissionneront de leur parti", a dit M. Lesage.

M. Lesage avait ensuite réclamé le déclenchement immédiat d'élections générales après avoir tenu le gouvernement responsable du climat d'incertitude de laquelle il serait responsable de la fuite des capitaux appartenant aux anglophones.

La mécanisation du travail en forêt inquiète l'UCC

JONQUIERE (PC) — Selon le directeur du service forestier de l'Union catholique des cultivateurs, M. Victor Morin, la recrudescence de la mécanisation chez les grandes entreprises amènera, dans l'avenir, une diminution considérable de l'emploi en forêt.

M. Morin, qui s'adressait en fin de semaine à plusieurs dizaines de forestiers de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, réunis à Jonquière, a précisé que son opinion découlait d'une enquête de l'UCC sur la main-d'œuvre qui sera déplacée à cause du phénomène de mécanisation.

Les forestiers présents ont approuvé, au cours de la rencontre, une résolution réclamant la préparation, de toute urgence, par le service d'éducation permanente du ministère de l'Éducation, d'un programme élaboré de formation professionnelle adapté aux besoins des forestiers.

C'est sous le thème "Bâtir au Québec une agriculture moderne" que l'Union catholique des cultivateurs (UCC) tient aujourd'hui et demain à Beauport son congrès général. Selon un porte-parole de l'UCC, les délibérations tenues depuis deux mois lors de 17 assemblées régionales indiquent que la mise en valeur des terres, un plan directeur pour l'agriculture, l'enseignement professionnel, la mise en marché et la politique laitière tiendront la vedette à ce 43e congrès annuel où sont attendus plus de 300 délégués de toutes les régions agricoles et forestières du Québec.

L'UCC compte quelque 58,500 membres. Le congrès de cette année a lieu à l'hôtel-motel des Laurentides à Beauport.

Turner propose aux Canadiens français: Un nationalisme d'expansion de la francophonie au Canada

Intervenant à son tour dans le débat constitutionnel, le registraire général John Turner a proposé hier ce qu'il a appelé une "nouvelle option canadienne pour le Québec".

Le député de Saint-Georges-Saint-Laurent a livré devant le club de réforme de Montréal un texte de 26 pages où il suggère les conditions qui lui paraissent nécessaires à une nouvelle négociation de la Confédération.

En substance, le registraire demande aux Canadiens de langue française de convertir leur nationalisme de "repli sur le Québec", qui leur a été imposé par l'histoire et par l'usage qu'on fait de l'AABN, en un "nationalisme d'expansion" de la francophonie à travers le Canada. Il demande en même temps aux Canadiens de langue anglaise de changer de mentalité et de reconnaître partout au Canada les "droits culturels" du groupe francophone.

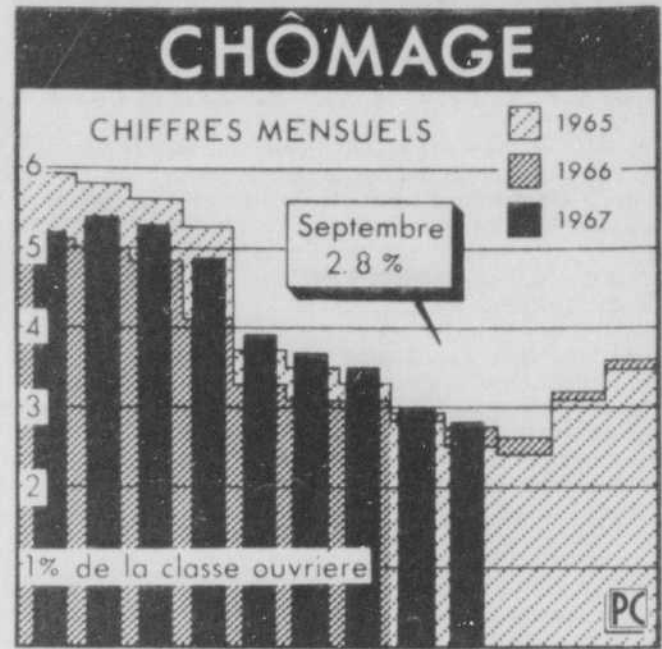
Cette double "réforme sociologique" permettrait la formulation d'une "nouvelle option canadienne" au plan constitutionnel, option prévoyant non pas tant l'octroi d'un rôle particulier au Québec que la garantie par l'Etat fédéral des droits culturels des deux groupes ethniques à travers tout le pays.

Nouvelle constitution

Le député propose qu'une nouvelle constitution soit assortie d'un préambule définissant les buts communs poursuivis par les deux groupes linguistiques. Reprenant une suggestion du père Richard Arès, M. Turner estime que dans un pays aussi divisé que le Canada, une constitution devrait dire aux Canadiens pourquoi ils vivent ensemble et quels sont les buts, les "national purposes" qu'ils doivent fixer à leur action commune.

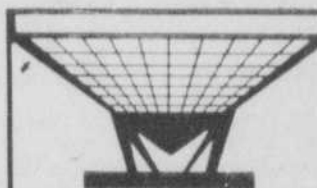
La nouvelle constitution devrait garantir à travers le pays les droits linguistiques et culturels des deux communautés: droit de tout citoyen canadien à l'enseignement dans l'une des deux langues officielles du pays, extension dans tout le pays des deux réseaux de radio-télédiffusion, etc. Les provinces ne perdraient pas leur "autorité fondamentale" sur l'enseignement, mais l'Etat fédéral assumerait le rôle de "gardien des droits fondamentaux des deux principaux groupes ethniques au Canada".

Quant au statut particulier que l'on réclame pour le Québec, M. Turner n'emploie guère cette expression. Il reconnaît toutefois avec M. Pearson que le Québec est, en un sens, plus qu'une province, une "patrie" au sein de la confédération; il accepte que le Québec joue, au sein de "l'équipe canadienne", un "rôle" différent, plaçant que dans toute équipe, "chaque participant a



Le nombre de chômeurs au Canada a décliné à 219,000 à la mi-septembre, de 247,000 qu'il était le mois précédent. Pour la première fois, cette année, le taux de chômage est descendu au-dessous de trois pour cent de la force ouvrière totale. Le Bureau fédéral de la statistique a rapporté un taux de chômage de 2.8 pour cent de la main-d'œuvre (Graphique PC)

seule province canadienne où la francophonie peut survivre et vraiment s'épanouir.



AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe, magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants, ressources et énergie; communications et transports, temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grîmes dans l'Arbre des Canadiens.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit. De 10h à 6h p.m.

THÉÂTRE

Fred Mooney, organiste de Toronto, 2 h. 30 p.m.
The Halifax Trio, 3 h. 45 et 5 h. p.m.
Les Feux Follets relâche le lundi 6 h. 15 p.m.

Katimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne & Shuster, mise en scène de Alan Lund - relâche le lundi.

A NOTER

Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets. Les billets pour les deux représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2 h. 45 de l'après-midi.

Les billets pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5 h. 15 de l'après-midi. Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE

2 h. 30 p.m. et 5 h. p.m. musique du pavillon sous la direction de Edmund Assaly chaque jeudi à 2 h. 30 p.m. défilé de la mode canadienne; une production de Iona Mahan. 3 h. 45 p.m. Tommy Common, chanteur de folklore.

LE RHUM Porto Ricain DON Q expo67



Disponible à la Régie des alcools du Québec magasin expo67 Ile Sainte-Hélène (près du Métro)

COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Berlitz

Langues Vivantes

mettant à votre disposition 90 années d'expérience de recherches et d'expansion BÉNÉFICIEZ DE CETTE GARANTIE UNIQUE

Leçons Particulières — Cours Collectifs Inscrivez-vous dès maintenant De 9 heures à 21 heures.

Pour renseignements composez:

MONTREAL 288-3111
QUÉBEC 529-6161
TROIS RIVIÈRES 278-2811
SHERBROOKE 879-8197
OTTAWA 232-5343

Également — Chicoutimi — Rimouski — Montmagny — Shawinigan — Joliette — Soré — St. Hyacinthe — Drummondville — Granby — Repentigny — Beloeil — Châteauguay — St. Jean — Valleyfield — St. Jérôme — Ste. Thérèse — Rouyn — Val d'Or — Toronto — Edmonton — Calgary — Vancouver — Halifax.

EDITORIAL

Employés de la CTM et radiologistes doivent retourner à leurs postes!

Les grévistes de la Commission de transport de Montréal ont résisté victorieusement à la tentative de leur employeur de rétablir même partiellement son service au public.

Le problème, c'est que cette victoire ne nous rapproche aucunement d'un règlement du conflit. Celui-ci reste entier, car les autorités municipales, à tort ou à raison, ont décidé qu'elles ne négocieraient plus tant que les employés ne seraient point de retour au travail.

D'autre part, il ne faut pas oublier non plus qu'une tierce personne, soit le gouvernement de la province, est aussi en cause depuis quelque temps, notamment depuis la semaine dernière alors qu'il a obtenu une injonction contre la partie syndicale.

Au fait, les grévistes mis à part, ce nous semble être le consensus général que la reprise du service de transport en commun doit avoir priorité sur toute autre considération.

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, est prêt à reprendre les négociations, cinq minutes après le retour au travail des employés de la CTM; il est prêt à discuter directement avec les intéressés ou à accepter toute forme de médiation ou d'arbitrage qu'on voudra alors proposer, mais il faut d'abord que recommencent à rouler les autobus et les rames de métro.

Les grévistes préfèrent poursuivre leur grève tant qu'il n'aura pas été statué définitivement sur la légalité de l'injonction qui leur a ordonné de reprendre le travail. C'est un droit qu'on peut difficilement leur contester, mais, à notre avis, ils ont pris là un très grand risque: celui de s'aliéner pour fort longtemps l'opinion publique pourtant si importante, à la longue, au succès de leur cause.

On ne saurait jamais être trop entêté, nous répandra-t-on, quand on se bat pour la justice. Nous sommes d'accord là-dessus, mais on ne garde pas toute une population en otage quand les injustices ne sont pas flagrantes. Et l'on n'a pas fait la preuve que la

CTM ou le gouvernement de la province s'apprêtait à faire subir de telles injustices aux chauffeurs d'autobus ou autres employés du transport en commun. Les moyens dont on se sert, en d'autres termes, ne sont aucunement justifiés par la fin à atteindre.

Disons-le sans aucun faux-fuyant, les grévistes ne convaincront personne qu'un retour immédiat au travail équivaudrait à une capitulation honteuse. On ne leur a jamais demandé un tel sacrifice. Il leur sera amplement loisible de faire valoir tous leurs arguments une fois qu'ils auront mis fin à leur grève. Ce n'est pas une grève indéfiniment prolongée qui leur fera avoir raison là où ils avaient tort antérieurement, ou vice-versa.

Le public est aujourd'hui suffisamment saisi du problème pour ne pas tolérer que les autorités prennent avantage de la loi pour traiter injustement ceux qui se dévouent à son service. Mais ce service doit être rétabli d'abord.

Nous avons réclamé, à plusieurs reprises, une législation spéciale du gouvernement, tout en formulant des recommandations en vue d'éviter qu'on soit forcément obligé d'y recourir. Devant le refus des syndicats de reprendre volontairement le travail, il n'est plus guère aujourd'hui d'autre possibilité que nous puissions envisager. Si les grévistes attendent cette loi pour poser aux "martyrs" nous disons, quant à nous, qu'ils se trompent. Ils ne seront tout au plus que des martyrs sans auréole.

Si, par contre, ils voulaient bien d'eux-mêmes se remettre à la tâche, c'est avec une bien plus grande sympathie que le public pourrait ensuite examiner leurs différentes demandes. En s'obstinant plus longtemps, ils risquent de perdre une grande partie de cette sympathie.

Au fait, qu'ils reviennent donc à leurs postes sans plus d'exhortation. Ce n'est pas leur force de résistance qui nous intéresse, ce sont leurs droits.

D'autre part, nous apprenions hier que le juge Frédéric Dorion venait de reporter au 25 octobre le jugement qu'il doit rendre relativement à la demande d'injonction présentée par le gouvernement en vue de forcer les radiologistes à réintégrer les hôpitaux.

Tout comme les employés du transport en commun, les radiologistes ne devraient pas attendre qu'on les force "manu militari" à se replacer au service des malades. Ils ne devraient donc pas profiter de ce nouveau dé-

lai pour priver plus longtemps le public des soins auxquels il a droit.

Il n'est d'ailleurs pas dit que l'injonction réclamée sera accordée. Mais, va-t-on tenter vraiment de voir le problème uniquement en termes d'obligations légales, quand les responsabilités morales sont aussi évidentes? Ce serait inacceptable de la part de n'importe quel groupe de la société, a fortiori quand il s'agit d'une classe supérieure comme celle des radiologistes.

Eux aussi, c'est immédiatement qu'ils doivent reprendre le collier. Leur grève a déjà duré beaucoup trop longtemps. Elle est devenue une disgrâce pour une profession qui ne peut se passer du respect de la population.

Le Collège des médecins leur lançait, il y a déjà des semaines, un appel pressant, les suppliant de cesser leur grève. Cet appel n'a pas été entendu. Il a même été, par la suite, sensiblement modifié.

Nous ne voulons pas critiquer cette importante corporation. Elle sait sûrement mieux que nous ce qu'est sa mission de protéger le public. Nous nous permettons pourtant, et sans hésitation, de lui dire qu'elle ne saurait plus longtemps demeurer sur la clôture sans se déprécier elle-même et grandement. Si le Collège estime qu'il a encore un rôle à jouer, il devrait le jouer et avec fermeté. Autrement, on ne parlera plus des médecins comme des professionnels, mais simplement comme des syndiqués. Ce serait dommage.

Nous aimons bien entendre la voix du Dr Raymond Robillard, médecin et chef syndicaliste. Nous préférons, à ce moment-ci, entendre celle d'un corps professionnel comme le Collège des médecins.

Cette grève qui s'éternise est devenue un scandale de premier ordre. Si le Collège des médecins n'exerce pas l'autorité qui lui est déléguée par le gouvernement, que ce dernier suspende cette délégation et exerce l'autorité qui est sienne en tout premier lieu.

Les radiologistes ont eu deux mois pour saisir l'opinion publique de leurs prétendus griefs. Ils n'ont pas réussi à l'impressionner. Cette grève devrait-elle durer un an, ils n'y parviendraient pas davantage. Ils devraient s'en rendre compte avant qu'ils ne se soient aliéné toute sympathie.

Vincent PRINCE



Le va-et-vient ministériel

Lettre de Beyrouth

Le Baas accélère la laïcisation de la Syrie

par Édouard Saab

BEYROUTH — La Syrie s'engage de plus en plus sur la voie d'un rigoureux laïcisme qui la distingue nettement de ses voisins arabes, chez qui les traditions coraniques ont toujours force de loi.

Pour la première fois, en effet, l'Etat se substitue au pouvoir religieux pour contrôler et gérer l'enseignement tant dans les établissements publics que privés. Ces derniers, qui comptaient en tout plus de 100.000 élèves des cycles secondaires et primaires, voient leur direction et leur gestion confiées à des fonctionnaires du ministère de l'Éducation Nationale.

Une partie de ces établissements entrée en rébellion ouverte contre l'Etat, a refusé de se soumettre au diktat du gouvernement. Une grève sera décrétée par les directeurs de l'enseignement privé, les communautés chrétiennes, catholiques et protestantes (les grecs orthodoxes s'étant désolidarisés du mouvement) qui sera très vite brisée par le gouvernement.

Celui-ci procédera aussitôt à la saisie conservatoire de tous les établissements rebelles et refusera de "convertir" l'établissement par la nationalisation pour ne pas avoir à indemniser les propriétaires des écoles concernées.

Problème financier pour l'Etat

Ceux-ci ne se laisseront pas faire et abandonneront les établissements à l'Etat qui doit se substituer à eux, sans disposer pour autant des cadres nécessaires pour assumer une telle tâche. Le grand problème qui se pose actuellement au gouvernement serait de savoir si les élèves des établissements libres, qui étaient payants parce qu'ils fréquentaient et à payer les droits de scolarité maintenant que ces écoles appartiennent au gouvernement. Par mesure d'économie, les parents seraient plutôt tentés d'envoyer leurs enfants dans les lycées, ce qui chargerait financièrement l'enseignement public qui devrait ainsi assurer l'instruction gratuite à quelque cent mille nouveaux élèves.

L'idéologie du Baas

Il y aurait lieu de préciser à ce propos le caractère strictement doctrinal de cette mesure qui répond à une politique et à l'un des principes fondamentaux du Baas. Ce parti, le seul du monde arabe, se veut authentiquement laïc et national. Pour lui, l'enseignement privé qui échappait au contrôle absolu de l'Etat est une entrave à la démocratisation de l'enseignement. Il représente une certaine élite sociale dont la présence s'accommoderait difficilement d'un régime auquel sont associés exclusivement les éléments les moins nantis du pays. On devrait ajouter à cette considération que d'aucuns qualifient de prétexte, les convictions marxistes de l'équipe dirigeante à qui il répugne de voir les jeunes générations syriennes formées à des écoles religieuses dont les attaches avec l'é-

tranger les rendent en tous points "suspectes".

L'événement en soi est d'autant plus grave et à la fois intéressant qu'il aura révélé, et publiquement cette fois, l'identité idéologique du régime baasiste. Il adhère sans réserve aucune aux principes du marxisme léninisme et met tout en oeuvre pour étendre à tous les secteurs de la vie publique, économique, culturelle sociale, le socialisme qu'il prône. Une telle attitude fait encore exception dans les pays arabes du Moyen-Orient où les dirigeants les plus progressistes se défendent de renier les valeurs immuables puisées aux sources des religions monothéistes, l'islam notamment, qui régissaient et inspiraient jusqu'ici les institutions et les lois.

Pour ce qui est du cas de la Syrie et contrairement aux allégations des détracteurs du régime, le laïcisme du pouvoir ne se traduit pas par un athéisme effréné. Il exprime plutôt un désir chez les jeunes qui se sont emparés des commandes de l'Etat de se libérer des préjugés historiques et des coutumes tribales et surannées "qui, disent-ils, compromettent l'évolution politique du pays et le condamneraient à un état de somnolence "historique".

lettres

"This hour has" ... deux peuples

Les principaux sujets d'actualité au Canada, ces jours-ci, sont: qui est Canadien? Qui ne l'est pas? Que demande la province de Québec au reste du Canada? Quelle est la différence entre anglophones et francophones. Si tous ces sujets étaient traités dans une émission de télévision à controverse, nous pourrions sans aucun doute l'intituler: "This hour has" "deux peuples".

Mais qu'est-ce qu'un Canadien? A mon avis, un Canadien est un citoyen de mon pays, sans égard à ses origines, un citoyen à l'esprit ouvert, qui n'exerce aucune discrimination, qui jouit d'un statut égal à tous ses concitoyens. Il est aussi un citoyen qui croit que les groupes minoritaires ont des droits qui doivent être respectés et qui désapprouve le conformisme de la loi du plus fort. Cette description s'applique-t-elle à nous tous? Personnellement, je ne le crois pas. Deuxièmement, que demande la province de Québec? Sur cette question, je me demande pourquoi nos concitoyens de langue anglaise de certaines provinces en particulier s'énerment tant devant les demandes et aspirations du Québec. S'ils se demandent à eux-mêmes ce qu'ils désirent de notre pays et s'ils font une comparaison objective avec les aspirations du Québec, ils seraient surpris de constater que les avantages dont ils jouissent sont justement ceux que réclame le Québec.

Troisièmement, quelle est la différence entre anglophones et francophones? Pourquoi rechercher surtout une différence entre ces deux groupes? Se rend-on compte qu'il existe aussi une différence entre les Allemands et les Ukrainiens du Canada, entre les Italiens et les Chinois, etc? Devrais-je m'arrêter à ces seules comparaisons?

Beaucoup de nos Canadiens ont raté complètement l'occasion d'apprécier ces merveilleuses différences, en refusant de reconnaître ces faits et de coopérer à l'épanouissement de tous les groupes ethniques minoritaires. Ces Canadiens refusent encore de s'ouvrir à la réalité. Mais... tous ces sujets qui nous préoccupent sont presque entièrement inventés par nos hommes politiques, fédéraux comme provinciaux, dans le seul et unique but d'obtenir des votes... Pas besoin de rappeler les circonstances du dernier congrès con-

servateur, ni les propos du chef du gouvernement du Québec et de ses ministres, ni la volte-face de René Lévesque pour soutenir ce qui s'avance. Heureusement que les Canadiens n'embranchent pas toutes les idées de ces messieurs et leurs vues politiques.

Étant originaire du Québec, j'ai parcouru cette province dans toutes les directions. Je me sens donc qualifié pour rappeler à mes compatriotes de l'est et de l'ouest que Québec ne veut pas se séparer du Canada, que Québec coopère économiquement et culturellement avec les autres provinces, que le Québec est la province la plus avancée dans l'application des droits constitutionnels. Ce dernier fait a d'ailleurs déjà été reconnu dans un éditorial du Winnipeg Free Press. Lorsque le Québec présente des demandes, aux plans culturels et matériels, en s'adressant à Ottawa, il agit exactement comme le ferait toute autre province ayant des besoins particuliers.

Si le Canada a deux peuples, rappelons-nous qu'il s'agit surtout d'un concept dont se servent nos hommes politiques. Quand le marché, avenue Partridge à Winnipeg ou rue Ste-Catherine à Montréal, j'aime ressentir en moi-même que je suis parmi d'autres Canadiens.

MAURICE AYOTTE
Saint-Boniface, Manitoba

Pour une information objective

Permettez-moi de vous faire remarquer la photo qui apparaît en page frontispice de votre journal du 29 septembre dernier, et plus spécialement la légende qui l'accompagnait. Je cite: "Les avions américains qui sement la destruction au Nord-Vietnam... la silhouette monstrueuse d'un "Skyhawk". Je pense qu'un journal est un médium d'information publique et comme tel, devrait s'abstenir de tout commentaire ou idées personnelles. Je demande à un journal comme le vôtre de rapporter des faits précis, sans commentaires qu'ils soient bons ou mauvais. De grâce, laissez à vos lecteurs le loisir d'avoir leur opinion et de porter un jugement.

FRANÇOISE POULIN,

BLOC NOTES

L'aménagement du territoire

Parmi les problèmes qui exigent un haut degré de priorité dans le Québec à l'heure actuelle, l'aménagement du territoire est l'un des plus complexes et des plus urgents, car c'est le cadre où doivent s'harmoniser les solutions de plusieurs autres tâches essentielles. Un colloque tenu la semaine dernière à l'Université de Montréal sur cette question, en a souligné les difficultés. Cela implique en effet des décisions majeures, et dans une certaine mesure irréversibles, en matière de développement régional et d'industrialisation, d'urbanisme, d'habitation.

C'est en somme toute la planification économique et sociale qui est en cause, et l'évolution rapide de notre société exige que les choix soient faits sans retard, car si l'Etat n'intervient pas pour diriger et coordonner cette transformation accélérée, le mouvement se poursuivra quand même, mais d'une manière empirique qui menace d'être désordonnée. L'absence de réglementation et de programme dans notre développement urbain a déjà entraîné des erreurs coûteuses et parfois irréparables, mais une telle négligence causerait des dommages beaucoup plus graves dans les décennies à venir, à cause de l'accélération du phénomène.

La planification qu'implique l'aménagement du territoire ne peut pas être arrêtée d'avance de façon précise et jusque dans les détails, car les renseignements nécessaires ne sont pas tous disponibles; ce n'est que de manière graduelle qu'on pourra accumuler les études et les données de toutes sortes qui sont indispensables à une programmation précise. Il importe aussi que les options générales conservent assez de souplesse pour s'adapter quant aux détails aux exigences de l'avenir.

Montréal horizon 2,000

C'est dans les parties les plus développées de la province, et notamment dans la région de Montréal, qu'il faut pousser le plus loin et le plus rapidement possible la réglementation qui permettra d'ordonner l'expansion urbaine, de réserver des espaces verts, de procéder à un zonage harmonieux. C'est en somme ce qu'ont cru devoir faire les autorités montréalaises en

lançant il y a deux mois le plan-témoin: "Montréal, horizon 2,000".

A l'échelle de la province, l'aménagement du territoire exige que l'on établisse un certain équilibre entre les diverses régions. Sans un effort bien conçu et persévérant, les régions pauvres, d'où les jeunes émigrent en grand nombre vers des centres plus favorisés, risquent de s'appauvrir encore davantage, tandis que la prospérité se concentrera toujours plus dans les villes importantes. Des programmes comme celui du BAEQ devraient permettre la valorisation économique de ces régions; la consolidation des terres et le recours à l'outillage moderne entraîneront une diminution de la population agricole, tandis que l'industrialisation utilisera la main-d'œuvre disponible; tout cela exigera l'aide financière de l'Etat, au moins pour une certaine période, et un recyclage de la population pour hausser le niveau de l'instruction et de la formation professionnelle.

Dans le Nouveau-Québec, l'aménagement prendra une forme particulière car cet immense territoire est inhabité. La mise en valeur de ses abondantes ressources hydrauliques et de ses gisements miniers apporte déjà et apportera encore davantage dans l'avenir une contribution importante à l'essor industriel de notre province.

Un choix malthusien

Pour arriver à un équilibre convenable dans l'aménagement de l'ensemble de la province, faut-il tenter de limiter le progrès de la région montréalaise afin de favoriser l'essor des autres régions, surtout de celles qui sont les moins favorisées. Un conférencier au colloque de la semaine dernière, M. Robert Hirsch, du Conseil d'orientation économique du Québec, a posé la question: aurons-nous une métropole de 7 millions d'habitants en l'an 2,000 dans une province de 10 millions d'habitants, ou doit-on inverser la tendance régulière pour freiner la croissance de Montréal au bénéfice de toute la province? Après avoir posé cette question, sans y apporter de réponse, M. Hirsch a reconnu que la plupart des régions du Québec n'offrent pas beaucoup de possibilités pour les investissements industriels.

Un autre conférencier, M. Michel Bélanger, a exprimé l'opinion que le développement industriel du Québec se concentrera dans les basses terres de la vallée du Saint-Laurent, à cause de lois économiques qu'on ne peut pas changer. De nouvelles villes pourront ainsi surgir entre Québec et Montréal, et assurer les emplois nécessaires à une population qui croît rapidement. En somme, M. Bélanger entrevoit entre Québec et Montréal un développement urbain analogue à celui du plan-témoin de la région montréalaise.

Faut-il envisager vraiment une opposition inéluctable ou un choix cornélien entre la force d'expansion de la région montréalaise et de la vallée

du Saint-Laurent d'une part, et de l'autre une décentralisation industrielle qui est nécessaire au progrès de toutes les autres régions?

Même si l'Etat provincial doit promouvoir l'industrialisation des régions pauvres, il ne pourra pas le faire avec succès et d'une manière rentable à long terme sans tenir compte des lois économiques, et cela même s'il faisait un effort soutenu pour limiter le progrès de la région montréalaise. D'autre part, limiter arbitrairement l'essor de la métropole sans savoir si des gains correspondants seront possibles ailleurs, ce serait du malthusianisme économique que notre province n'a sûrement pas les moyens de se payer.

lettres au DEVOIR

Oui, Madame, violence des anglophones!

Madame Campbell croit donc que nous avons été victime d'une expérience fâcheuse! Charmante naïveté! Eh bien j'invite Madame Campbell à lire la lettre de M. GERARD LACHANCE portant le titre: Le RIN ne préconise pas la violence, lettre parue le même jour que la sienne, à savoir, mardi, le 19 septembre 1967. Je l'invite à méditer sur les "expériences fâcheuses" dont il est fait mention dans ce texte, je l'invite à réfléchir en outre sur le fait que, lors des manifestations à Pierrefonds, des ENFANTS anglais injuriaient les manifestants, de leur trottoir; je suppose qu'ils avaient appris ces insultes de leurs petits compagnons canadiens-français québécois! Ne serait-ce pas plutôt de la bouche des parents que cela sortait à la maison? Et puis, figurez-vous que cette dame anglaise dont il est fait mention dans la lettre de Gérard Bergeronelle s'apprêtait à nous taper dessus, nous aussi, avec son sac à main, lors de la désormais célèbre manifestation du train. Autre expérience fâcheuse?

Madame, il faut voir les problèmes où ils sont. Il y a bel et bien violence chez les Anglophones, chez beaucoup, chez la plupart: la violence physique qui éclate dans le geste "n'est que le prolongement de la violence latente qui sommeille au coeur de tous ceux qui ont des privilèges à conserver, privilèges acquis bien souvent au détriment des droits des autres. Ceux des Anglais, qui comprennent ça, ils ne viennent pas aux manifestations "tapocher" les manifestants et les injurier avec leurs enfants. Ceux-là, ils se dépêchent de s'inscrire aux cours de français du soir, s'ils ne sont pas déjà bilingues.

Mon dieu, que les exemples ne manquent donc pas, je pense à la réaction de Pearson cet été: que d'agressivité contenue dans son attitude, et encore...! Et le texte, on n'en parle pas.

Et puis, dites-moi, pourquoi se fâchent-ils tous ces Anglais, toutes ces "dames au sac à main"? N'a-t-on pas le droit de réclamer notre dû chez nous des écoles françaises dans la province de Québec au sein de la nation québécoise? Et ce train, ce train! Nous avoir expédié un machin pareil alors que les Anglophones savent que le climat québécois est survolté, c'est de la provocation pure et simple. C'est ça la vraie violence: celle qui est organisée, celle qui a tous les moyens de s'épanouir, celle qui a créé les lois et qui s'en sert, celle qui a ses prisons, sa justice, son système.

Vous nous exhortez, Madame,

dans votre lettre, à faire preuve de gros bon sens! Mais de quel côté est-il le bon sens, le simple et gros bon sens dont vous vous réclamez? C'est invraisemblable que des Québécois soient obligés de manifester chez eux pour leur liberté. Les Anglais ne parlent plus de Fair-play maintenant que nous devenons plus conscients, donc plus agressifs, en tout cas, plus présents. C'est à croire que le flegme anglais n'existe que quand les gens sont bien tranquilles autour de ces messieurs Anglais, quand on les met en question, ils ne se gênent pas pour "tapocher" sur des manifestants qui ne font que dire "TOUS ENSEMBLE" ce qu'ils ressentent et pensent.

Sans rancune, Madame.

CLAUDETTE HOULD ET LISE BOURGET.

Importance comparée de deux langues

Des correspondants écrivent dans un quotidien anglais que l'anglais est le langage le plus important dans le monde entier. Je leur réponds que le français est plus nécessaire que l'anglais en Allemagne, en Russie, en

Orient, dans le Moyen-Orient, en Asie et en Afrique. En Afrique, il y a dix-neuf pays où le français est langue officielle ou langue seconde.

A.MARSAN

La voix d'Ottawa

Il est évident qu'il (M. Kierans) est le porte-parole des libéraux d'Ottawa et des capitaux anglosaxons...
PIERRE DELARIVE
Montréal, 2 octobre 1967.

L'humour avec Berthio

Bravo au DEVOIR pour un brin d'humour avec Berthio! Continuez d'inclure ces caricatures; un peu d'humour dans les pires situations, ceci caractérise bien les Canadiens français.
MICHEL SEVIGNY

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur

André LAURENDEAU Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bédoules: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Lettre d'Afrique noire

La nécessaire industrialisation se heurte à de nombreux obstacles

par Jacques Villeroy

Lors de la dernière chronique nous faisons remarquer que si l'agriculture était incontestablement le secteur essentiel des économies africaines, tant pas sa production que par le nombre de personnes employées, seule l'industrie serait à même d'assurer leur développement à long terme.

En effet, seule l'industrie peut à la fois fournir un emploi aux millions de chômeurs déguisés que sont les paysans africains, assurer la couverture des marchés intérieurs de biens de consommation jusqu'ici importés à grands frais, et réaliser progressivement l'indépendance économique relative, bien entendu, de ces pays, par une accumulation de capital fixe. De toute façon, plus personne ne conteste l'urgence et l'utilité de l'industrialisation, des Chinois aux Cubains en passant par les Brésiliens ou les Sénégalais... Ce principe établi, et il ne le fut pas toujours, reste à savoir de quelle industrialisation il s'agit, et quels sont les moyens dont disposent les responsables économiques africains, pour réaliser cette industrialisation. Deux écoles s'affrontent: l'une suivant l'exemple soviétique, désire commencer par l'industrie lourde; l'étroussée des marchés, le manque de capitaux, d'infrastructure et de personnel qualifié rendent ces projets la plupart du temps irréalisables dans l'immédiat. Dans les premières années de l'indépendance, on vit fleurir des quantités de projets d'aciéries, de cimenteries ou de complexes chimiques... Ils furent presque tous abandonnés très rapidement, bien qu'aujourd'hui encore des réalisations de cet ordre, faisant double emploi, soient en chantier.

La deuxième école, préconise une politique plus modeste, mais moins coûteuse et tout aussi valable à long terme: il s'agit de créer des industries qui serviront à alimenter les marchés locaux pour les grands produits de consommation courante (tissus, outils aratoires légers, etc...) et d'autre part d'utiliser et de valoriser les produits agricoles locaux. C'est dans cette direction que se sont engagés la plupart des pays africains francophones, sauf rares exceptions. L'avantage essentiel de cette méthode est qu'elle contribue à atténuer le déficit commercial de la balance des paiements, économisant ainsi les précieuses devises avec lesquelles ils peuvent acheter les biens d'équipement indispensables. Les industries légères ont un effet immédiat de réduction des importations de biens de consommation, et celles qui transforment des produits locaux leur incorporent une valeur ajoutée importante, à peu de frais, améliorant ainsi les termes de l'échange.

Or, malgré l'évidence de ces avantages, l'exemple que nous allons raconter montre qu'ils ne sont pas suffisants pour faire sauter les obstacles importants qui se présentent sur le chemin de l'industrialisation. Le projet en question est celui de l'usine textile "Voltex", qui va être construite en Haute-Volta: il est particulièrement significatif, et nous pourrions même dire qu'il est la caricature grossie des problèmes qu'affrontent les responsables économiques africains. Nous tairons certains noms et quelques menus faits mettant en cause des personnes trop faciles à identifier, étant entendu que le projet est encore confidentiel; mais nous garantissons l'authenticité de l'inévitable imbroglio politico-financier dont cette réalisation, désormais certaine, a été l'objet.

plantation de l'usine est décidée à Koudougou, pour des raisons de décentralisation économique, parce qu'il s'agit du centre d'une région de production cotonnière... et de la ville natale du président en exercice d'alors, Maurice Yaméogo. L'étude ayant donné des conclusions favorables, le gouvernement voltaïque prend officiellement contact avec les établissements Gonfreville de Bouaké: la société accepte d'assurer la gestion technique du projet et de rechercher les 4 millions de dollars nécessaires, à condition que la Haute-Volta réalise l'adduction d'eau et d'électricité. Le FED (Fonds Européen de Développement) accepte le principe du financement de cette infrastructure, si elle prend l'allure d'un projet "social" en incorporant l'électrification et l'adduction d'eau pour la ville de Koudougou. Un protocole d'accord est signé le 10 juillet 1964 entre la République de Haute-Volta, le ministre français de la Coopération, l'UFI-DA et les établissements Gonfreville. On pourrait croire que l'essentiel est fait; il y a déjà trois ans que l'affaire est engagée.

II - Les difficultés de financement

Des conversations sont engagées avec la République Fédérale d'Allemagne pour trouver un prêt d'un million de dollars. L'étude du projet est faite par un bureau allemand (Pabst und Partner) au cours de l'année 1965: elle conclut à une réalisation de 6 millions de dollars, comprenant l'emploi de 700 personnes et une production de 14 million de mètres carrés de tissus et 840 tonnes de fils.

Entre-temps, le FED émet des doutes sur les possibilités d'adduction d'eau à bon compte et revient sur sa décision de principe... Les Allemands exigent que 50% au moins du matériel soient achetés en Allemagne: l'accord de Gonfreville est donné le 4 janvier 1965. Le 16 novembre de la même année, le gouvernement voltaïque signe une convention d'agrément avec la Voltex, prévoyant de très considérables avantages, exemple des sacrifices que les pays africains doivent consentir lorsqu'ils veulent voir des sociétés industrielles s'installer sur leur territoire: régime fiscal stabilisé pendant 25 ans; exonération totale des droits et taxes sur matériel, pièces de rechange et carburants pendant 5 ans, renouvelable; exemption d'impôts pendant 10 ans, renouvelable; enfin l'exclusivité durant 25 ans. Notons au passage l'extraordinaire diversité des incitations que les pays africains sont obligés de consentir pour bénéficier d'une implantation industrielle.

La République fédérale d'Allemagne confie le financement public de ce projet à la Kreditanstalt Für Wiederaufbau (KfW), organisme parapublic destiné à fournir des prêts aux pays sous-développés. Cette banque accepte le principe d'un prêt de 2 millions de dollars. A partir de ce moment-là nous allons assister à un ballet politico-financier de projets et contre-projets, demandés soit par la banque allemande, soit par le FED, soit par l'entreprise maître d'oeuvre (Gonfreville); pour compliquer le tout, le 3 janvier 1966 un coup d'Etat militaire renverse le

gouvernement de Maurice Yaméogo qui avait décidé de l'implantation en partie par "patronage"... Encore quelques mois furent perdus pour se rendre compte que les choses étaient trop avancées pour revenir en arrière! Il fallut encore de très nombreuses études d'experts et de contre-experts pour que le FED accepte définitivement le financement de l'adduction d'eau et d'électricité le 21 décembre 1966. Toutes ces études coûtant évidemment fort cher, pour en arriver à un don de 1,2 million de dollars.

Mais les problèmes de financement n'étaient pas encore résolus car la Haute-Volta devait participer pour 500.000 dollars au capital de la société: n'ayant pas cette somme, c'est la France qui a dû fournir le montant pour son compte...

Finalement, toutes ces sources de financement sont réunies lorsque la banque allemande signe le contrat de prêt le 19/7/67, pour un montant de 10 millions de DM. Non sans humour, le responsable de la direction du développement industriel de la Haute-Volta, nous déclara qu'aujourd'hui il ne restait plus qu'à construire l'usine, ce qui, somme toute, n'apparaît pas comme étant le plus difficile!

Le projet définitif (espérons-le!) assurera la couverture de tous les besoins du marché voltaïque en fils et en tissés de coton, servant à la confection des pagens (de 900 tonnes la première année, à 3000 tonnes la dixième année). L'usine emploiera 520 personnes la 1ère année et 1940, la 10ème. L'investissement total sera au bout de 10 ans de 20 millions de dollars, avec seulement 5 millions au départ.

III - Les leçons de cette affaire

Nous pensons qu'il est réellement scandaleux qu'un projet de cette envergure, aussi évidemment utile et rentable, subisse de tels avatars: le manque total de coordination entre les divers organismes publics ou privés, d'aide ou de financement, les armoiries de ces pays prêteurs, qui veulent récupérer sous forme de commandes de matériel ce qu'ils prêtent en capital, tout cela bien plus que de prétendues incompétences ou incuries locales est la cause de ces énormes retards: il y aura au mieux 8 ans entre les premiers projets et la sortie du premier coton travaillé de cette usine... Bien entendu, tous les projets en Afrique ne subissent pas de tels retards, et nous avons pris volontairement

un cas limite; mais il semble que cet exemple ne soit pas à un plus ou moindre degré un cas isolé: chaque fois qu'il n'y a pas coopération bilatérale, que les sources de financement sont multiples, les aléas augmentent, ainsi que les frictions entre les divers organismes chargés du projet.

En effet, la coopération internationale n'est que trop souvent un aspect moderne de la politique de puissance ou de prestige, et les divers intérêts nationaux bien entendu divergents, se mêlent pour compliquer les problèmes en cause. A l'inverse la coopération bilatérale bien que non exempte de difficultés, a l'avantage de simplifier énormément les rapports des partenaires: c'est ce qui explique que malgré l'intérêt théorique de l'aide multilatérale, celle-ci n'ait pas le moindre succès. Les dirigeants africains l'admettent volontiers.

Mais il y a plus grave: l'aide, pour la plupart des pays qui fournissent les capitaux, n'est bien souvent qu'un système de subvention au commerce extérieur; dans presque tous les cas, les pays donateurs exigent d'être les fournisseurs en matériel et experts chargés des études. Un très fort pourcentage de ces capitaux (plus de 80%), revient dans le pays d'origine sous forme de commandes à l'industrie ou aux services. Nous pensons que cette pratique est à l'origine de bien des retards et des excès politico-financiers dont nous venons de citer un exemple particulièrement remarquable. La morale et l'efficacité gagneraient à un peu plus de bon sens et un peu moins d'égoïsme.



1 fonderie, 2 laboratoires de recherche, 1 producteur de films, 1 fabrique de matelas, 2 de peinture, 1 de chaussures, 1 de produits alimentaires pour bébés et un fabricant de pinces à ongles sur le même parc.

Mais en ce qui touche leurs assurances de compagnie, ils n'ont pas les mêmes vues.

Leurs besoins sont tous différents. C'est ce qui explique le si grand nombre de polices variées et variables. Pour s'assurer un portefeuille d'assurances des mieux appropriés, il faut le concours d'un courtier. D'un spécialiste en la matière. Qu'il s'agisse de police contre les accidents de voyage. Responsabilité contractuelle. Hypothécaire. Ou bénéfices collectifs pour employés. A tous points de vue.

Nous nous y connaissons.

LANCTOT, BEAUDIN & COMPAGNIE

Liée

1010, CÔTE DU BEAVER HALL • MONTRÉAL • TÉL. 866-5057

COURTIERS D'ASSURANCES GÉNÉRALES • CONSEILLERS EN BÉNÉFICES COLLECTIFS

Bureaux à travers le Canada, les États-Unis et l'Australie.



Correspondants en Angleterre et en Europe.

On peut tout importer... sauf les automnes de Paris!



On peut importer de France ses vins, ses parfums, ses livres... sauf, hélas! les automnes de Paris! C'est une spécialité qui se consomme sur place! Paris... l'automne: un climat propice à la flânerie, les grands boulevards, les quais de la Seine, les Tuileries, les terrasses des cafés, la vie parisienne, l'Opéra, le théâtre, le music-hall, les expositions, les concerts, les bons restaurants, les grands magasins, les boutiques, et... les meilleurs hôtels au tarif hors-saison.

Un Festival en plein ciel, entre Montréal et Paris! Sept programmes de musique en stéréophonie... écouteurs individuels, un grand film en couleur, (versions française et anglaise) et l'excellente cuisine du Ritz Carlton. Air France c'est déjà Paris!

OFFRE SPÉCIALE: PARIS
Un séjour à l'hôtel Ambassador ****A, chambre double avec douche et bain, petit déjeuner et un repas par jour, 8 jours et 7 nuits (par personne): \$112.00.
Pour un léger supplément de \$8.00 un éventail d'activités parisiennes: Magasinage, avec hélicoptère, aux galeries Lafayette, le musée du Louvre, une soirée à l'Opéra comique, un après-midi aux courses d'Auteuil, une croisière sur la Seine en bateau-mouche.
Profitez des bas tarifs d'excursion 14/21 jours - Consultez votre agent de voyage ou

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE.
MONTREAL: 861-9001 - QUEBEC: 892-0733
OTTAWA: 236-0601

lettres

La Susception du Rhinocéros

I - Les origines du projet

Comme dans la plupart des pays sous-développés, un complexe textile est la première réalisation rentable d'une certaine envergure, en raison de l'importante consommation locale de ces produits. Dès 1961, en Haute-Volta, il fut question de réaliser une telle implantation industrielle. Le gouvernement voltaïque engagea des conversations avec divers groupes étrangers: plusieurs projets échouèrent, et ce n'est qu'en 1963 que l'Ufida (Union financière internationale pour le développement de l'Afrique), prit les premiers contacts sérieux avec les établissements Gonfreville (groupe français) de Bouaké (Côte d'Ivoire). Désormais, ce groupe sera le maître d'oeuvre technique et industriel du projet. Le ministère français de la coopération confie à l'Ufida la réalisation d'une étude financière, avec le concours du Syndicat général des industries cotonnières: l'im-

Un prix Nobel, c'est de la confiture sur de la dynamite, surtout un prix Nobel de la paix. La religion est à la baisse: l'eau bénite sur le napalm ne suffit plus. Alors on envoie les vieux singes en Scandinavie. Pearson en est revenu, l'arquebuse bourrée de poudre jusqu'à la gueule du canon, bien décidé à péter en beauté. "Je veux recréer sur l'unité du pays l'unanimité du temps de guerre". L'unanimité unanime de la conscription. Les Québécois rouspètent, qu'à cela ne tienne: on les conscrira Canadiens. André Laurendeau est déjà à Ottawa. Il ne reste plus qu'à mettre Jean Drapeau à la place du général Lafleche.

Lester Pearson à la retraite, n'y pensez pas! Il est à la veille de réaliser la prouesse de sa vie. Plus de ministre, un état-major. Une idée simple, une idée de génie. Dans les siècles à venir, elle sera célébrée sous le nom de la Susception du Rhinocéros.

JACQUES FERRON, Jacques-Cartier.

VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈMES

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

26 personnes de langue française pour mieux vous servir

VOYAGES

TRAVELAIDE

LITÉE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2, UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

Suites de la première page

BALDWIN

Les milieux officiels américains évaluent à plusieurs centaines le nombre de projets de lois protectionnistes en instance devant les Chambres. S'ils étaient adoptés, ils pourraient affecter un total de 10 milliards de dollars sur les 25 milliards que représentent actuellement les importations annuelles des États-Unis (contre 29 milliards de dollars d'exportations).

Les origines de l'actuel mouvement protectionniste au Sénat et à la Chambre remontent, selon les mêmes sources, au discours qu'a prononcé en décembre dernier le leader républicain au Sénat, M. Everett Dirksen, qui avait alors prédit, à tort, l'échec des négociations du "Kennedy Round".

Sur le plan international, les cercles officiels américains redoutent, en particulier, les représailles que serait en mesure d'entraîner un rehaussement des tarifs douaniers américains parmi différents partenaires commerciaux des États-Unis à travers le monde.

C'est ainsi que le Japon et l'Australie, notent les milieux officiels de Washington, ont fait des représentations au gouvernement américain à propos de certaines des mesures législatives à l'étude au Congrès. D'autres pays ont également fait part au département d'Etat de leurs préoccupations à ce sujet.

Toujours selon les milieux officiels américains, les principaux relèvements de tarifs douaniers sur lesquels portent les projets de loi concernent les produits suivants et intéresseraient aussi les pays ci-dessous:

- Acier (Japon, Europe occidentale)
- Plomb et Zinc (Canada, Mexique, Australie)
- Viandes et conserves de viandes (Australie, Nouvelle-Zélande, Amérique latine, Irlande)
- Poisson et produits alimentaires dérivés (Canada, Islande)
- Fourrures (Scandinavie)
- Textiles
- a) Coton et laines (Italie, France, Japon, Corée du Sud, Chine nationaliste et Hong-Kong)
- b) Fibres artificielles (Japon, Chine nationaliste et Hong-Kong)
- Produits électroniques (Japon, Hong-Kong et Europe occidentale)
- Fraises (Mexique)

Enfin, le chef du parti, M. Jean Lesage a ajouté le qualificatif "bande d'imbéciles" pendant son discours de dimanche soir en s'adressant à tous les partisans de la souveraineté du Québec — les membres du RIN, du RN et tous les autres — qui désiraient une liberté utopique et qui, à l'instar de M. Pierre Bourgeois, vont aussi loin que de dire qu'un gouvernement québécois indépendant pourrait couler les navires qui emprunteraient la voie maritime du Saint-Laurent.

Enfin, le parti a dévoilé pendant le banquet de dimanche son nouveau symbole. M. Lesage a alors loué le travail de l'agence qui l'a créé. On a su qu'il s'agissait de l'agence McLaren qui a été engagée par le parti cet été. C'est également cette agence qui sera responsable de la publicité des libéraux lors de la prochaine campagne électorale. Elle aurait détachée deux de ses employés pour s'occuper de façon permanente du parti libéral et surtout de l'image publique de M. Jean Lesage.

Enfin, le parti a dévoilé pendant le banquet de dimanche son nouveau symbole. M. Lesage a alors loué le travail de l'agence qui l'a créé. On a su qu'il s'agissait de l'agence McLaren qui a été engagée par le parti cet été. C'est également cette agence qui sera responsable de la publicité des libéraux lors de la prochaine campagne électorale. Elle aurait détachée deux de ses employés pour s'occuper de façon permanente du parti libéral et surtout de l'image publique de M. Jean Lesage.

Enfin, le parti a dévoilé pendant le banquet de dimanche son nouveau symbole. M. Lesage a alors loué le travail de l'agence qui l'a créé. On a su qu'il s'agissait de l'agence McLaren qui a été engagée par le parti cet été. C'est également cette agence qui sera responsable de la publicité des libéraux lors de la prochaine campagne électorale. Elle aurait détachée deux de ses employés pour s'occuper de façon permanente du parti libéral et surtout de l'image publique de M. Jean Lesage.

Enfin, le parti a dévoilé pendant le banquet de dimanche son nouveau symbole. M. Lesage a alors loué le travail de l'agence qui l'a créé. On a su qu'il s'agissait de l'agence McLaren qui a été engagée par le parti cet été. C'est également cette agence qui sera responsable de la publicité des libéraux lors de la prochaine campagne électorale. Elle aurait détachée deux de ses employés pour s'occuper de façon permanente du parti libéral et surtout de l'image publique de M. Jean Lesage.

TENDANCES

financière du Sénat que préside le démocrate Russell Long de Louisiane.

SYNDICATS

une hausse proportionnelle à celle qui sera accordée au groupe de la section transport; b) pour les hommes de métier, \$3.60 l'heure; c) pour les journalistes, \$2.62 l'heure; d) pour les femmes de ménage, \$2.55 l'heure; d) pour les contremaîtres, une hausse proportionnelle à celle qui sera accordée aux hommes de métier.

Parité de salaire

La lettre des syndicats ajoute, au sujet des autres classifications, qu'elles "devraient être discutées individuellement en prenant comme point de repère de la discussion: et les propositions existantes entre les diverses fonctions actuelles, et la parité avec les fonctions comparables à la ville de Montréal".

Les nouvelles demandes syndicales, d'ailleurs, reposent toujours sur le principe de la parité de salaire avec les employés de la ville de Montréal pour des fonctions comparables. La première moitié de la lettre est entièrement consacrée à cette question qui, pour les syndicats, constitue le noeud du litige.

Au chapitre de la rétroactivité (quatre des cinq syndicats négocient une première convention collective), les syndicats demandent deux choses: 6 p.c. du salaire réel gagné pour toute la période comprise entre le 12 juillet 1966 et le 12 juillet 1967, dans le cas des inspecteurs, surveillants, expéditeurs et instructeurs; une somme de \$500 à chacun des agents de sécurité, contremaîtres et employés de bureau.

Sécurité sociale

Au chapitre de la sécurité sociale, les nouvelles demandes sont les suivantes:

1. Jours de fête payés: 17 fêtes par année pour les employés de bureau et les employés du transport du siège social; statu quo sur la convention collective expirée le 12 juillet dernier pour les autres employés.

2. Vacances payées: la proposition de la CTM est acceptée: trois semaines après cinq ans et quatre semaines après 15 ans. Le nouveau régime entrera en vigueur le 1er mai 1968.

3. Congés sociaux: statu quo sur la convention expirée, sauf que les syndicats continuent de demander cinq jours de congé pour affaires personnelles; ces congés seraient déductibles de la caisse de crédit pour maladie.

Cluses normatives

4. Congés pour maladie: statu quo sur la convention expirée pour le Syndicat des employés du transport de Montréal (qui compte environ 5,000 des 6,300 grévistes) et, pour les quatre autres syndicats, maintien de la demande de trois mois à plein salaire et trois mois à demi-salaire par année.

5. Boni d'ancienneté: la demande syndicale est maintenue, le tout selon les conditions accordées aux employés de la ville de Montréal.

6. Cluses relatives au travail à forfait et aux cotures: statu quo sur la convention expirée.

Au sujet des clauses normatives qui sont demeurées en suspens, les syndicats suggèrent de reprendre les discussions à leur sujet et se disent convaincus que quelques heures de discussions permettront de régler l'ensemble du problème.

VIETNAM

avons également essayé de mettre en lumière les problèmes et les retards qui se sont fait jour dans certains domaines... Nous avons essayé de présenter les faits tels que nous les voyons... Abordant d'autres questions touchant au Vietnam, M. Christian a également répété qu'aucune date n'a encore été fixée pour la prochaine conférence "au sommet" des sept alliés qui combattent dans le Sud-Est asiatique.

Le porte-parole a refusé de commenter diverses rumeurs selon lesquelles le vice-président Hubert Humphrey dirigerait la délégation qui représentera les États-Unis aux cérémonies d'investiture, le 30 octobre, du général Nguyen Van Thieu, comme président de la République sud-vietnamienne. Il a déclaré que le président Johnson avait effectivement discuté la composition de la délégation américaine avec M. Humphrey, mais qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

Raid contre une école au Nord-Vietnam: 32 morts

HANOI (Du correspondant de l'AFP, Bernard-Joseph Cabanes) — Trente-et-un élèves âgés de quatorze à seize ans et un jeune professeur de vingt-sept ans ont été tués dans le bombardement de leur classe, à la lisière d'un petit hameau du district de Yen, dans la province de Nam Dinh, à 90 kilomètres au sud-est de Hanoi.

Dix-huit autres élèves ont été plus ou moins grièvement blessés. De la salle de classe atteinte de plein fouet par une bombe explosive, il ne restait rien: seul un immense cratère d'une vingtaine de mètres de diamètre rempli d'eau où surgissent des bancs de classe, quelques poutres et des bambous brisés, des lambeaux de vêtements d'enfants, quelques livres indiquent l'emplacement. Autour, neuf autres bombes sont tombées dans les rizières, bouleversant la terre et les cultures, arrachant les arbres et projetant d'énormes moites de plantes aquatiques.

Cette classe faisait partie d'un très important ensemble scolaire comptant plus d'un millier d'élèves, réparti à la campagne, comme toutes les classes sont disséminées dans les hameaux voisins pour limiter les risques lors des raids. Le directeur de cet ensemble scolaire, deux élèves parmi les moins atteints des blessés et la population du hameau ont raconté à la presse comment le bombardement s'était produit.

Le 10 octobre, à 7h30 du matin, deux avions au moins (le chiffre exact n'est pas connu car le ciel était très couvert et il pleuvait) survinrent de l'est, autrement

dit de la côte distante de 50 kilomètres, à très basse altitude en suivant le cours de la rivière Day. Arrivés à proximité du hameau, ils larguèrent leurs bombes dont l'une tomba sur la classe. Le hameau bombardé ne con-

tient aucun objectif militaire ou stratégique et est entouré entièrement par des rizières. Pour l'atteindre les journalistes ont dû marcher pendant deux kilomètres sur une étroite bande de terre car aucune piste carrossable

n'y mène. La semaine dernière les autorités nord-vietnamiennes avaient annoncé que le 27 septembre, 33 élèves et deux maîtres avaient été tués dans le bombardement de l'école de Haphu, dans la province de Thanh Hoa.

Vote de grève pris par les employés canadiens de GM

OSHAWA, Ont. (PC) — Quelque 25,000 employés des sept usines canadiennes de la firme General Motors se sont prononcés en faveur de la grève dans une proportion de 98.6 pour cent, à moins que ne soit signé un nouveau contrat de travail avant la fin d'octobre.

M. Gordon Lambert, leader syndical à GM, a déclaré que les employés des usines de London, Toronto, Windsor, St. Catharines, Oshawa et Sainte-Thérèse s'étaient prononcés dimanche par voie de vote secret.

"Ce vote, a déclaré M. Lambert, devrait faire comprendre aux représentants de la compagnie qu'ils doivent se mettre à table et négocier sérieusement."

Dans les sept usines, les contrats de travail expirent le 31 octobre, ce qui signifie que les travailleurs pourraient débayer légalement dès le lendemain. Les dirigeants syndicaux doutent cependant qu'on en vienne là.

"Nous n'avons pas encore fixé d'ultimatum de grève à

la compagnie, de dire M. Lambert, à cause de la grève qui fait rage chez Ford des États-Unis. "Il a également déclaré qu'il ne croyait pas qu'il y ait de grève au Canada avant le règlement du conflit américain.

A Oshawa, les 12,000 membres de TUA canadiens ont voté en faveur de la grève dans une proportion de 99 pour cent. Selon M. Albert Taylor, président de l'unité 222 des TUA, c'est là le vote de grève le plus important jamais enregistré dans un syndicat d'Oshawa.

Il ajoute que les travailleurs sont préoccupés par leur propre condition et qu'ils se soucient également d'obtenir la parité des salaires avec leurs collègues des États-Unis.

Un livret gratuit pour répondre à vos questions au sujet des annuités



André Mailoux
Représentant
MONTREAL
Tél: 875-5540

Il arrive un moment dans la vie d'un homme où la garantie d'un revenu est plus importante que l'espoir d'une augmentation de capital.

Voilà exactement ce que les annuités de la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers offrent. Elles vous garantissent un revenu à vie.

On nous a déjà posé beaucoup de questions au sujet des annuités. Des questions importantes telles que: "Une certaine partie des prestations peut-elle être payable à ma succession si je meurs prématurément?" "Est-ce qu'il y a un plan qui prévoit le transfert du revenu à mon épouse si elle me survit?" "Quels effets auront les annuités sur mes impôts?" "Est-ce qu'une annuité peut être un complément profitable au Régime des Rentes du Québec ou à tout autre plan de retraite?"

Afin de répondre à vos questions, nous avons publié un livret facile à lire, facile à comprendre, intitulé "Les Annuités, la solution d'une vie paisible". Vous pouvez l'obtenir sur demande et sans obligation. Complétez et expédiez le coupon ci-joint. Et, si vous désirez discuter d'annuités, vous ne trouverez personne plus qualifié que le représentant de la Manufacturers.

La Compagnie d'Assurance-Vie MANUFACTURERS

2127-66



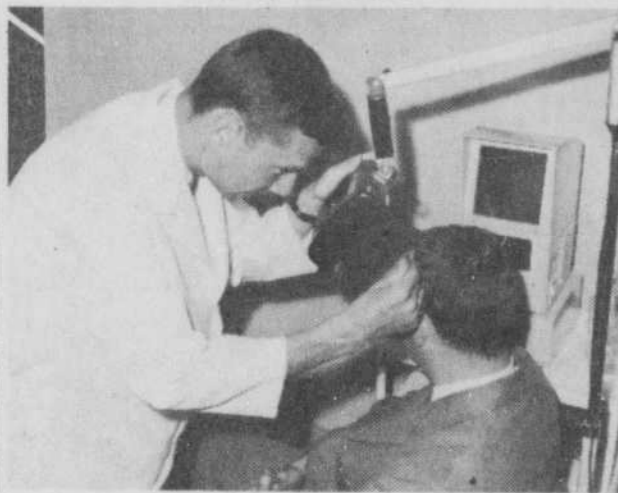
Veuillez me faire parvenir sans obligation un exemplaire gratuit de votre livret: "Les Annuités, la solution d'une vie paisible".

NOM.....

ADRESSE.....

André Mailoux,
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, Suite 1650 Édifice CIL, 630 ouest, boul. Dorchester, Montréal 2, Qué.

Vos CHEVEUX, leur CHUTE, et PUIS...!



Pourquoi parler pour ne rien dire... avant un examen approfondi ?

Toutefois, lorsque nous abordons le délicat problème du cuir chevelu et ses nombreuses suites, pour n'en nommer que quelques-unes: Démangeaisons, pellicules sèches ou grasses, taches dans le cuir chevelu, chute anormalement abondante de cheveux, et finalement la calvitie, à partir de ce moment-là tout le monde devient spécialiste et donne des avis et suggestions les plus invraisemblables. Nombre d'entre vous les ont suivis comme de petits moutons, bien docilement, avec des résultats désastreux dont, les premiers, vous avez été les victimes, sans compter les pertes de temps et d'argent.

Il est à présent en votre seul pouvoir de remédier à cette condition qui vous amoindrit et vous humilie à vos propres yeux. Le trichologue R. A. Pierre, votre expert, si vous le désirez, fera, avec votre coopération, un examen de votre cuir chevelu, prescrira si nécessaire les

soins et traitements appropriés à votre cas particulier. Il est peut-être encore temps de remédier à cette condition déprimante qui complexe. Les traitements varient de cas en cas, selon les besoins propres de chacun en particulier. Si votre condition n'est pas sujette à aucun progrès, pas même la conservation de vos cheveux, il vous le sera dit tout simplement. Si vous êtes déjà chauve, résignez-vous à l'être, inutile de vous faire examiner, cela ne vous causerait qu'une déception de plus. Mais si vous avez encore des cheveux, mais qui ne se remplacent plus assez, n'hésitez plus, c'est aujourd'hui que vous préparez demain, le présent est votre meilleur garant pour l'avenir.

Nos laboratoires et chimistes sont hautement compétents et qualifiés pour la préparation et la fabrication de formules individuelles adéquates selon le cas particulier de chacun.

Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à notre clinique. Dans ce cas, demandez à notre Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes les explications requises pour ce genre de traitement après examen, et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez bénéficier d'une importante réduction sur le prix demandé en clinique tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle après traitement.

Le sort en est jeté. Deux possibilités s'offrent à vous. Chevelure saine, cheveux abondants, joie de vivre, ou d'autre part, apparence amoindrie, chauve et complexé. Que décidez-vous? Vous êtes vos juges.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
EDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est. SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11h. a.m. à 8h. p.m.
Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

DOSCO

citoyens de Sydney et des environs.

Le ministre de la main-d'oeuvre, M. Marchand, a déclaré pour sa part qu'il serait "tout à fait immoral" de la part de la compagnie de refuser de participer aux rencontres prévues pour aujourd'hui. Il a dit que le moment pourrait bien être propice pour adopter une loi visant à "forcer" les industries à prendre en considération les conséquences humaines de leurs décisions, par exemple en les obligeant à accorder un certain délai lorsqu'elles se proposent de fermer des usines.

Le député conservateur de Pictou, M. MacEwan, a dit que les compagnies Hawker-Siddeley et Dosco, subsidiaires de la société britannique, se doivent de répondre à certaines questions que tout le monde se pose, notamment sur les pertes financières mises de l'avant lors de l'annonce de la fermeture de l'usine, vendredi dernier.

Quant au ministre des mines, M. Pépin, il a dit qu'il était trop tôt pour que le gouvernement fédéral fasse part de décisions à cet égard, mais que rien ne serait négligé et que toutes les solutions seraient envisagées.

La décision de la Dosco supprimera 3,000 emplois, touchera directement au moins 10,000 personnes et indirectement toute la population du Cap-Breton, soit au-delà de 100,000 personnes, avait soumis le député conservateur Donald MacInnis en demandant un débat d'urgence. Le député a déclaré que la décision de la Dosco était fort surprenante en regard d'un emprunt de \$4 millions que la société a négocié il y a quelques mois avec le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse en vue de moderniser son usine.

On est forcé de conclure, a dit le député tory, que Dosco n'a pas négocié cet emprunt de bonne foi puisque, quelques mois plus tard, elle annonce sa décision de fermer l'usine.

Au nom du NPD, M. David Orlikow, député de Winnipeg-Nord, a déclaré que cette décision était "bouleversante".

ROBICHAUD

ser une coquille pareille, si l'on juge par la minutie avec laquelle il dirigea la campagne de Stanfield, au congrès de Toronto, où d'ailleurs Van Horne commit l'erreur de donner ses voix à Georges Hees.

Fraîchement élu à la succession de Diefenbaker, Stanfield n'aurait eu intérêt à appuyer une campagne conservatrice au Nouveau-Brunswick que si elle lui avait fourni l'occasion de faire élire un parti: hélas, les conservateurs ne lui offrirent qu'un roman, et non des plus rassurants.

a-----b

Le problème est de transmettre les données. Toutes les entreprises ont à le résoudre.

La solution: les Télécommunications du Canadien National et du Canadien Pacifique, qui vous offrent leur technique, leur expérience et leurs appareils. Nous avons créé des systèmes de transmission adaptés aux besoins de diverses compagnies. Nous sommes, depuis plus d'un siècle, les pionniers des télécommunications d'affaires au Canada. Nos appareils sont des plus récents modèles. Nous vous offrons en outre les services gratuits de cet expert en communications.



Nous attendons sa visite.

Nom.....
Compagnie.....
Adresse.....

TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIEN PACIFIQUE/CANADIEN NATIONAL
a/s de J. C. McDaniel, directeur général des ventes, 151 ouest, rue Front, Toronto (1), Ontario



**IL Y A PLUS DE
RESPONSABILITES DANS
LE TRANSPORT D'UN
CARGO HUMAIN QUE DANS
LE BALAYAGE DE LA RUE.**

L'opérateur de balai gagne \$3.32 l'heure, alors qu'on offre seulement \$3.05 à l'opérateur de métro et au chauffeur d'autobus. Est-ce juste?

LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU TRANSPORT DE MONTRÉAL (CSN)

Le statut particulier Une condition de survie pour le Canada

SHERBROOKE (PC) — Le député indépendant de Sherbrooke aux Communes, M. Maurice Allard, estime que l'obtention d'un statut particulier par le Québec est une condition de survie pour le Canada.

Parlant devant les étudiants de l'université de Sherbrooke M. Allard a déclaré que le temps "est venu pour les hommes de bonne foi et les législateurs courageux et responsables de reconnaître et de définir le statut particulier du Québec dans un fédéralisme canadien dynamique et respectueux d'un pluralisme communautaire".

Ce statut particulier porterait sur l'enseignement, la culture, la sécurité sociale, la planification économique, la fiscalité, la compétence internationale, le développement des ressources naturelles, le rapatriement de tous les ressortissants du Québec, les Esquimaux, la juste délimitation de son territoire, l'immigration francophone, le travail et le domaine civil et judiciaire, de même que les prêts hypothécaires et de logement.

QUITO (AFP) — Quatre seulement des ministres du cabinet équatarien démissionnaire, ont vu leur démission acceptée par le président Arosemena Gomez. Il s'agit de MM. Intriago Arrata (finances), Carlos Larrategui (éducation), Cesar Acosta (santé publique) et Dario Machuca (affaires sociales).

Les membres du cabinet avaient révisé leurs fonctions en bloc, vendredi, à la suite de la démission du ministre des finances qui se déclarait mécontent des pressions exercées sur sa politique dans les milieux proches du gouvernement.

Nielson parle de prescrire la pilule au gouvernement pour mettre fin à la prolifération des ministères

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — Parlant l'autre jour en Chambre de la croissance générale de la fonction publique et en particulier de la prolifération des ministères, le député du Yukon, M. Eric Nielson, disait qu'on "se rait tenté de prescrire "la pilule" au gouvernement pour mettre fin à son dévergondage".

Ce n'est pas la seule fois, ces derniers jours, que l'opposition s'attaque au gouvernement en l'accusant d'avoir mis au point une machine administrative beaucoup trop lourde.

Dans le débat sur la création d'un ministère des corporations et de la consommation, le conservateur Eldon Woolliams disait du gouvernement qu'il est envahi par la bureaucratie, que "notre pays est suradministré et qu'il y a au Canada plus de gens qui travaillent pour le gouvernement que dans aucun autre pays du monde".

Le fait que l'opposition s'en prenne à la croissance rapide du personnel administratif n'est pas un phénomène nouveau. Les responsabilités accrues prises par les différents niveaux de gouvernement depuis la fin de la seconde guerre mondiale ont forcé les partis d'opposition à scruter de très près les dépenses gouvernementales à cet égard.

Mais dans le débat sur le discours du budget qui s'est déroulé la semaine dernière, on a cru noter une insistance particulière de l'opposition sur la croissance de la fonction publique qui indique peut-être que ce phénomène sera l'un des points d'attaque de l'opposition au cours des mois à venir.

Le débat sur le budget se prêtait évidemment fort bien à ce genre d'attaque, car il y fut largement question d'inflation, et les députés de l'opposition avaient beau jeu à prétendre que la principale source de l'inflation est l'accroissement du nombre des fonctionnaires et la hausse constante de leurs traitements.

Davis ouvre le bal. Fait étonnant, c'est un libéral — et encore un secrétaire parlementaire — M. Jack Davis, qui a ouvert le bal.

"Les traitements et les salaires, disait-il, représentent le facteur qui, à lui seul, est la principale source d'inflation".

"Ce problème de l'augmentation des salaires et des traitements se retrouve partout dans la fonction publique et dans l'économie en général, mais il est certain que le domaine de la fonction publique, celui des ministères, est sous le contrôle du gouvernement, et le gouvernement devrait prendre des mesures à ce sujet. Une de ces mesures serait de limiter le recrutement. A tout prendre, il serait souhaitable que les mises à la retraite servent à réduire le personnel de bien des ministères. J'ai quelques exemples de directions, de commissions et de ministères où le personnel n'a pas seulement doublé ou triplé au cours de la dernière décennie mais est devenu dix à quinze fois plus nombreux à la suite d'une prolifération, de l'importance artificielle attribuée à certains travaux qu'il n'est pas nécessaire d'accomplir si minutieusement".

Le conservateur Davie Ful-

ton suivit en illustrant le fait qu'au seul nouveau ministère de l'industrie, l'accroissement du personnel a été de plus de 200 pour cent depuis 1963-64, qu'il a été de plus de 100 pour cent au ministère de la production de défense, de plus de 60 pour cent au ministère du commerce.

M. Fulton ajoutait qu'en disant le ministère de la justice pour créer un véritable ministère pour le solliciteur général, le gouvernement avait accru de plus de 100 pour cent le nombre total d'employés des deux ministères et cela depuis l'année 1965-66.

"Voilà, concluait-il, la tendance dont je parle quand je dis que le ministre et son gouvernement suivent des voies qui mènent directement à l'inflation elles aussi, et qui entraînent tout à fait au gouvernement le droit de faire ces pieuses exhortations morales au patronat et au salariat canadiens, quant aux lignes de conduite qu'ils devraient suivre".

Les comparaisons de M. Nowlan

Dans une autre intervention, le député conservateur de Digby-Annapolis-Kings, M. Pat Nowlan, souligna qu'au cours "des deux premières années où le gouvernement actuel a été au pouvoir, l'augmentation du nombre des fonctionnaires fédéraux allait de pair avec l'essor du pays. De 1963 à 1964, leur nombre s'est accru de 12 pour cent, en 1965, de 2 pour cent. De 1965 à 1966, l'augmentation se chiffra à 5,5 pour cent, soit plus du double de l'augmentation enregistrée quant à la population.

Selon lui, la hausse des traitements est plus remarquable encore. "De 1965 à 1966, on remarque la hausse exorbitante et inflationniste de 19,4 pour cent pour les traitements des fonctionnaires fédéraux. Ces chiffres ne peuvent que nous préoccuper".

L'interprétation de ce dernier chiffre est contestée par les autorités du Conseil du trésor qui estiment qu'il contient les rétroactivités qui ont été accordées à plusieurs groupes de travailleurs du gouvernement canadien à l'époque.

Si on s'en remet au livre bleu sur les dépenses du gouvernement, qui contient un appendice sur l'emploi dans la fonction publique, on se rend compte qu'entre l'emploi effectif en octobre 1965 et l'emploi prévu ou autorisé à la fin de la présente année financière, il y a une hausse de 17,1 pour cent de l'emploi dans la fonction publique proprement dite, et une hausse de 42 pour cent dans l'emploi des sociétés de l'Etat dont les dépenses sont prévues au livre bleu. Cette dernière hausse importante est due notamment à l'accroissement de l'emploi à la Compagnie de l'exposition universelle canadienne de 1967.

La moyenne de la hausse de l'emploi dans ces deux catégories est donc de près de 20 pour cent, au total, l'emploi effectif en octobre 1965 se chiffrait à 225.551, et le chiffre prévu pour la fin de l'année 1967-68 s'établit à près de 270.000.

Mais dans plusieurs services, la hausse atteint 33 pour cent ou même 50 pour cent.

Scepticisme au Conseil du Trésor

Au Conseil du trésor on a manifesté quelque scepticisme au sujet des craintes des députés de l'opposition. Et dans sa réponse, au cours du débat, le président du Conseil, M. Edgar Benson, a refusé pour l'instant de se laisser emporter dans cette discussion. Mais le Conseil se prépare activement à répliquer à ces accusations. Le Conseil concède qu'il y eu accroissement des effectifs de la fonction publique au cours des quatre dernières années, ne serait-ce, par exemple, qu'à cause des exigences du bilinguisme et de celles de l'avènement de la négociation collective dans la fonction publique.

Bien que les députés ne l'aient pas noté au cours des débats, il y a eu un accroissement important du personnel au Conseil privé, ce qui indique l'importance croissante du bureau du premier ministre en tant qu'organisme coordonnateur des politiques. Mais de cela non plus le Conseil du trésor ne semble s'inquiéter.

Au fait, on estime au Conseil que la croissance de la fonction publique n'a rien d'alarmant. Les autorités du Conseil estiment qu'il n'y a qu'une seule façon d'apprécier l'importance de la croissance de la fonction publique, et que c'est en l'établissant relativement à d'autres phénomènes comme la croissance de la population et de la main-d'œuvre au Canada. De ce dernier point de vue, et bien qu'elles ne soient pas prêtes à l'établir de chiffres précis, les autorités du Conseil estiment que la croissance de la fonction publique est parfaitement normale.

D'ailleurs, c'est à d'autres niveaux de gouvernement que la croissance de l'emploi dans le service public du pays a été la plus importante ces dernières années, ce qui n'est pas étranger au fait que les municipalités et les provinces ont assumé de nombreuses responsabilités nouvelles au cours des dernières décennies.

Premières négociations collectives. On ne sait pas au juste à quoi veut en venir l'opposition en proposant en fait d'atténuer la croissance de l'emploi et des traitements dans la fonction publique, car elle s'expose en la faisant à ce moment-ci à irriter les fonctionnaires qui entament dans quelques mois leurs premières négociations collectives depuis qu'ils ont acquis le droit d'association. Du point de vue des traitements, on sait déjà que cela va représenter d'importantes hausses.

Mais le syndicalisme dans la fonction publique va-t-il contribuer à contrer la croissance, au moins en chiffres absolus, de la fonction publique? On nous explique au Conseil du trésor que cela ne pourrait survenir qu'indirectement et de la façon suivante. Devant le phénomène du syndicalisme, les responsables de la gestion se trouveraient davantage identifiés à l'Etat-patron qu'ils représentent, et cette conscience plus vive de leurs responsabilités entraînerait peut-être une rationalisation des politiques de l'emploi qui pourrait avoir comme effet ultime une restriction de la croissance du service public.



● NOMBRE DE VISITEURS ATTENDUS: 225.000. A 15h, hier, 80.389 visiteurs alors qu'on en attendait 195.000 pour toute la journée. Total depuis l'ouverture: 46.637.920.

● JOURNÉE DE LA VILLE DE WESTMOUNT

PLACE DES NATIONS — A l'occasion de la Journée spéciale de la ville de Westmount à l'Expo, le commissaire général adjoint de l'Expo, M. Robert F. Shaw, accueillera à 11h, à la Place des Nations le maire de Westmount, M. L. Tucker. Le maire Tucker arrivera en voiture ancienne à la tête d'un défilé composé des participants du spectacle de Westmount, 11h30, spectacle de danses folkloriques, de chants, de musique et de gymnastique présenté par des groupes de jeunes de Westmount.

● PAVILLON DE LA JEUNESSE

Midi: Courts métrages de jeunes cinéastes à la salle de cinéma du pavillon. 14h: deuxième programme du festival du cinéma allemand. 17h: musique psychédélique au café-dansant avec "The Gap". 20h: la grande Eva chantera au café-dansant, suivie à 22h par Phil Ochs.

● AUDITORIUM DU PONT

De 14 à 17h, à l'affiche de la série connaissance 67, cinq films scientifiques.

● PAVILLON DU CANADA

Jusqu'au 20 octobre, le théâtre du pavillon présentera à 14h30 quatre concerts de musique de chambre par le Halifax Trio. L'ensemble interprétera des oeuvres d'Istvan Anhalt, Shostakovich, Vivaldi, Brahms et Schumann, et du compositeur canadien Violet Archer.

● PAVILLON DE L'HOSPITALITÉ

14h30 et 15h30. "Une demande en mariage" d'Anton Tchekov sera jouée par Marthe Mercure, Guy Lecuyer et Thomas Donahue.

● FESTIVAL MONDIAL

20h30, l'octave philharmonique de Berlin jouera des oeuvres de Hindemith et Schubert, au théâtre Port-Royal. En outre, la compagnie du festival de Stratford, sous la direction de Michael Langham, présentera "Antoine et Cléopâtre" de Shakespeare, à l'Expo-théâtre.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 10 octobre 1967 par lequel Federal Auto Parts Ltd, a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 12 octobre 1967 sous le No. 2019185. Banque de Montréal le 12 Octobre 1967.

AVIS FUTTERMAN OF CANADA GLOBAL EQUITIES, LTD.

Avis est donné que Futterman of Canada - Global Equities, Ltd., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec, s'adressera au secrétaire provincial pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu de la Loi des compagnies de Québec.

Date à Montréal ce 13e jour d'octobre 1967.

Le Secrétaire Derek A. Hanson

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Les Industries Geysier Inc.

dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 9ème jour du mois de septembre 1967 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Laval (Ste-Rose) P.Q. le 28ème jour du mois de septembre 1967 sous le numéro 250415.

Date à Montréal, P.Q. ce 2ème jour du mois d'octobre 1967.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC PROVINCE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

pour diverses pièces d'équipement mises en vente par la Cité.

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Madame J.O. Kovacs, Acheur, au numéro 5490 de l'avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Qué., seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le vendredi 27 octobre 1967.

Les documents relatifs aux soumissions pour l'achat de divers tracteurs et autres pièces d'équipement du même genre appartenant à la Cité, peuvent être obtenus au bureau de l'Acheur.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé d'une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant non inférieur à dix pour cent du coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 27 octobre 1967, à deux heures de l'après-midi, dans le bureau de l'Acheur, au 5490 de l'avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Qué. La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions reçues.

C. I. SHELLEY, ing. Greffier Intérimaire

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 2 octobre, 1967, par lequel Balcon Plastics Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 13 octobre, 1967, sous le numéro 2019447. Banque de Montréal, 13 octobre, 1967".

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 12 octobre 1967, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 1er rapport, en date du 21 septembre 1967, concernant l'expropriation ci-dessus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, au palais de justice à Montréal, le 21e jour de novembre 1967, à 10 heures 30 du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Le greffier de la ville, Robert Bouchard, c.r. HÔTEL DE VILLE, Montréal, le 17 octobre 1967

APPEL D'OFFRES

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

SOUSSION No 17835

Fourniture d'une traceuse de lignes blanches.

Clôture des soumissions le 25 octobre 1967 à 15 heures (heure avancée de l'est). Les devis et documents nécessaires peuvent être obtenus au bureau du directeur des achats, Office des Autoroutes du Québec, 75, ouest, Boulevard Dorchester, bureau 1600, Montréal, Québec.

Le secrétaire, Jacques Taschereau

AVIS

Avis est par les présentes donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec :

NOM DARIOTIS, Peter & Thomas Dariois

ADRESSE 5151 ouest, Sherbrooke, Mt.

CATEGORIE S.A.M. - Bar

SCHIELE, Hubert

1605, rue St-Denis Montréal.

Restaurant

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus par poste recommandée à :

RÉGIE des ALCOOLS du QUÉBEC

Bureau du greffier

Case postale 1058, Place d'Armes Montréal, P.Q.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

Faites faire vos gros travaux d'automne par M. Thibault, murs et planchers \$6.00 - planchers \$3.00. Tel. 844-1301. Après 7.00 P.M.

17-12-67

APPARTEMENTS A LOUER

7 1/2 pièces renovées, libre immédiatement Delormier près Sherbrooke 3508 De Lorimier. J.N.O.

A LOUER

Olympiques 68 Grenoble, appartement 4 personnes, durant jeux \$10 par jour plus par personne. Ecrire Paul Perrier, 9 le Cartonnal 38, Grenoble. 18-10-67

A VENDRE

Attention, ameublement complet style français, italien, espagnol, contemporain, scandinave, colonial et Maria Chapdelaine, tapis, draperies, séries complètes des plus beaux tissus de décorations 30% d'escompte. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement. Maison Québécoise Inc. Tel. 322-6820. 24-10-67

TV noir et blanc, luxueux cabinet marque "Philo" 20", particulier Tel. 731-8398. 19-10-67

Caméra Rollei 2.8 non automatique avec étui, pare-soleil, lentilles Rollei et Rolleiflex, forfait ord. \$160. Aussi projecteur American Optical pour diapositives 2 1/4 x 2 1/4 et 35 mm. \$65. Tel. 731-1673. 18-10-67

CHAMBRE A LOUER

Olympiques 68 Grenoble, Étudiant Canadien louerai chambre 2 personnes plus déjeuner pour durée jeux. Ecrire Claude Ducharme, 15 chemin Meney, 38 Grenoble, ou tel. 667-8543. 18-10-67

DEMANDE D'EMPLOI

Traductrice expérience cours McGill français impeccable, désire emploi Ecrire Case 53 Le Devoir. 19-10-67

DÉMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421 J.N.O.

DIVERS

TOP MART INC., 15 est, rue Ste-Catherine. Tel. 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Impermeables \$6; veston de sport en corduroy \$6; complets en terylene et fortel \$25; impermeables doublés pour l'hiver \$15; vestons de sport \$10, \$15; pantalon \$3, \$6, \$50, etc. J.N.O.

FEMME DEMANDEE

Cherche jeune femme sérieuse, bonnes notions couture pour aider temps partiel, avenir possible, lieu: Beau-bien & St-Laurent. Tel. entre 9.00 et 11.00 a.m. 277-4316. 18-10-67

LOGEMENT A LOUER

DUPLEX (bas) 5833 Clarendon, 5 pièces, endroit agréable, sera totalement redécoré "pour adultes", \$150. Tel. HU 9-6096 ou 5831-33 Clarendon. 20-10-67

Perdu

Chat gris argente, cicatrice sur jambe arrière, N.D.G. Montréal-Ouest. Tel. 484-8583 après 5 p.m. Recom-pense. 20-10-67

PROPRIÉTÉ A VENDRE

REPENTIGNY, Split-level, \$26,000, pour \$18,500, comptant \$2,000, foyer, deux salles de jeux, neuf pièces, vente ou location. Tel. 352-0435. 19-10-67

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites rejuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformez en devant simple dernier style. DROLET TAILLEUR - SPÉCIALITÉ - Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT Tel. 388-2532 J.N.O.

TRAVAIL DEMANDE

Secrétaire bilingue, personne encore jeune désire emploi permanent. Expérience, service diplomatique, protocole, fonctionnaire, professionnelle, traduction rédaction. Initiative comme assistance. S'adresser Case 52 Le Devoir. 18-10-67

C'est le peuple qui ferait les frais de "l'aventure" séparatiste (Trudeau)

Rien, dans le débat passionné qui a cours depuis quelques mois, n'a contribué à renverser l'idée que le ministre fédéral de la justice se fait du fédéralisme canadien.

C'est ce que M. Pierre Elliott-Trudeau a déclaré hier midi au déjeuner-causerie du Barreau de Montréal.

Le ministre a dit que le Québec faisait face à deux options extrêmes: l'option souverainiste qui, selon lui, ne peut être attrayante que pour les jeunes gens et pour les bien nantis qui n'effraie pas une baisse du niveau de vie; et l'option que l'on pourrait appeler "pragmatique", selon laquelle la souveraineté n'est rien, et dont les tenants se disent: devenons aussi riches que nous le pouvons et

au besoin intégrons-nous complètement à l'économie américaine.

Les deux options doivent probablement être rejetées, estime M. Trudeau, le choix devant se faire selon l'échelle de valeurs de chaque individu.

Le ministre constate la passivité de l'Etat québécois, du moins jusqu'à tout récemment, devant le mouvement des capitaux et la technologie, à l'égard également des problèmes de main-d'oeuvre, ainsi que l'impuissance de cet Etat au sujet de l'immigration et de l'émigration. Pendant ce temps, par suite d'une plus grande conscience de ces faits essentiels au sein du Canada anglais, l'Etat central, à la fois plus intéressé et habile,

faisait preuve d'un plus grand souci interventionniste.

"L'Etat n'était alors rien au Québec; on voudrait maintenant qu'il soit tout", a dit M. Trudeau.

M. Trudeau a dit qu'il admettait le droit à l'autodétermination, mais que c'était de "l'aventurisme" que d'en parler sans faire état du "coût à payer" et sans en démontrer les avantages de façon incontestable. Ceux qui prônent le rejet du fédéralisme, a-t-il noté, doivent démontrer que l'indépendance ou la souveraineté servirait l'intérêt général du peuple. Car c'est le peuple, dit-il, qui paierait les pots cassés, qui serait le plus atteint et qui ferait les frais de "l'aventure".

Je ne suis pas opposé aux réformes, ni aux idées de changement, indique M. Trudeau, mais je dois être convaincu que c'est pour le mieux, et qu'il faut aller au plus pressé.

Or, soumet-il, c'est dans le domaine économique et social que se manifestent les besoins de réformes les plus urgentes et les plus fondamentales; et c'est là précisément un domaine où le Québec peut agir.

Le ministre de la justice a évoqué son discours du mois dernier devant les congressistes du Barreau canadien à Québec, de même que la conférence de presse qui avait suivi et dans laquelle il avait semblé battre quelque peu en retraite. Il a dit que tous ceux qui avaient fait "la critique de la critique" s'étaient arrêtés aux "gros mots" et non aux idées qu'il avait exprimées dans cette conférence de presse.

DECÈS

FOREST. Au Collège de l'Assomption le 14 octobre 1967 à l'âge de 90 ans, est décédé M. l'abbé Amédée Forest, prêtre à sa retraite du 62e cours. Fils de Magloire Forest et de Célerine Béliveau de St-Jacques de Montcalm. Ordonné prêtre le 8 juillet 1906, curé à Notre-Dame de la Merci de 1912 à 1923 et curé à Ste-Marie Salomé de 1923 jusqu'à sa retraite au Collège de l'Assomption. Exposé au Collège de l'Assomption jusqu'à hier au soir où la translation est lieu à 7.30 pour l'église paroissiale de l'Assomption où une messe fut célébrée ce même soir. Son service sera chanté ce matin mardi à 10h a.m. par Mgr Edouard Jette, évêque de Joliette. Inhumation à la crypte du Collège de l'Assomption.

KALOURIS. A Montréal, le jeudi 12 octobre 1967 à l'âge de 78 ans, est décédé subitement Denis(Karys) Kalouris, frère de Alexander et Spiros, de Grèce. Il laisse également dans le défunt plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le mardi 17 octobre. Le convoi funéraire partira du Salon William Ray & Walton, 2075 rue Université à 15 heures 10, pour se rendre à l'église Holy Trinity Greek Orthodox, angle Sherbrooke et Clark, où le service sera célébré à 15 heures 30 minutes. Inhumation en Grèce. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC, subitement à Laval sur le Lac le 14 octobre 1967 à l'âge de 70 ans, est décédé Albert Leduc, professeur à la retraite à l'Institut d'Agriculture d'Okla. Époux de Germaine Roussin, autrécous de St-Eustache, demeurant à 643 Les Érables, à Laval sur le Lac. Père de Aimée, Jean, Jacqueline (Mme Richard Blais) Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant à la messe funéraire partira du Salon Alban Mallette & Fils no 146 rue St-Louis à St-Eustache pour se rendre à l'église Jean Guibert à Laval sur le Lac où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de Ste-Dorothee lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Vieux Montréal

VENTE OU LOCATION D'IMMEUBLES

La Ville de Montréal désire vendre ou louer par bail emphytéotique, pour fins de restauration du secteur historique, un immeuble situé à

281 à 295 est, rue St-Paul.

Des soumissions cachetées, en deux exemplaires, dans l'enveloppe officielle fournie à cette fin, devront parvenir au comité exécutif de la Ville de Montréal, à l'Hôtel de Ville, avant onze heures et quarante-cinq du matin, le 8 novembre 1967. Elles seront ouvertes publiquement au bureau du greffier le même jour, à midi.

Toute personne intéressée pourra se procurer le dossier de soumission, y compris les formules officielles et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement en s'adressant à monsieur Guy Huot, surintendant de la Division des immeubles, Service des finances, Hôtel de Ville, chambre 416, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, Canada. (téléphone 872-3687).

Le dossier de soumission sera remis sur paiement en argent ou sous forme de chèque visé tiré sur une banque ou caisse populaire et payable à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal, d'un montant de \$25.00.

Hôtel de Ville, Le Directeur des finances,

Hôtel de Ville, Le Directeur des finances, Lactance Roberge, c.c.

Le nouveau symbole du PLQ

Générateur d'enthousiasme et flambeau de ralliement

QUEBEC (PC) — Le parti libéral du Québec a adopté un nouveau symbole qui figurera sur toute la publicité du parti. Le symbole, un immense "L" stylisé a été officiellement dévoilé au cours du banquet de clôture par le chef du parti, M. Jean Lesage. La partie inférieure du "L" représente l'élan tandis que la partie supérieure représente l'envol. Ces deux éléments sont de couleur rouge, tandis que le coude, blanc, est étayé d'une fleur de lys noire qui représente: "Le puissant moteur des deux mouvements irrépressibles, l'élan et l'essor, le Québec, digne-

pour que se manifeste chez certains délégués au 13ème congrès de la Fédération libérale du Québec un enthousiasme marqué envers le Canada.

Dès que l'assemblée eut voté dans une proportion de 99,9 pour cent en faveur de la résolution de la Commission des affaires constitutionnelles, un délégué, M. Denis Couture, de Lévis, s'est empressé de demander à l'assemblée d'approuver une résolution pour que soient placés sur l'estrade des drapeaux canadiens.

"Je veux proposer que demain, sur la scène, nous puissions voir du rouge et je demande à la salle si elle est d'accord pour que le comité d'organisation du congrès s'assure que dès demain matin deux drapeaux canadiens soient placés avec les drapeaux du Québec," a lancé le jeune homme, ce qui a eu pour effet de faire crouler la salle sous un tonnerre d'applaudissements.

O Canada

Le président de la Fédération libérale, M. Eric Kierans, n'a pas hésité, après avoir remercié les organisateurs du congrès, à entonner bien fort et en français l'hymne national canadien qui a bientôt été repris par les 1.200 délégués présents dans la salle de bal du Château Frontenac.

Au sortir de l'assemblée, un militant a déclaré à des journalistes qu'il ne manquait qu'une chose pour que le congrès soit un plein succès.

"Il faudrait que la Fédération libérale du Québec se joigne à nouveau à la Fédération libérale du Canada," a-t-il dit.

Les deux fédérations se sont séparées en 1964 alors que Me François Aquin était président de la Fédération québécoise.

Me Aquin, élu en 1966, a quitté le parti pour siéger comme indépendant à la suite de la visite au Québec du général de Gaulle.

Décorations de la fidélité

Lors de sa récente session plénière, le Conseil de la vie française a résolu de rendre hommage à deux Canadiens français qui se sont particulièrement dévoués au service de nos compatriotes. Le premier est le président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario: Me Roger Séguin, d'Ottawa. Le second est un vétéran des luttes pour le maintien de la vie française en Colombie: M. Jean-Baptiste Goulet, de Maillardville. En leur décernant les insignes de la Fidélité française, le Conseil entend reconnaître leurs très grands mérites personnels et honorer aussi deux militantes sociétés patriotiques: l'Association C.-F. d'éducation de l'Ontario et la Fédération canadienne-française de la Colombie.

Le Dr Jean-Marie Beauregard

Le Dr Jean-Marie Beauregard, vice-doyen de la faculté de médecine de l'université de Sherbrooke, est décédé lundi matin dans un hôpital de Montréal, à la suite d'une courte maladie. Il était âgé de 47 ans. Sa mort constitue une lourde perte pour le monde de la médecine en général où il s'était taillé une réputation enviable. Pour honorer la mémoire du

Dr Beauregard, la faculté de médecine de l'université de Sherbrooke a décidé d'établir le "fonds Jean-Marie Beauregard" qui sera affecté à l'enseignement médical. La famille du défunt a fait savoir qu'elle demandait aux parents et amis de verser des contributions au "fonds Jean-Marie Beauregard", plutôt que d'envoyer des fleurs.



C'est le dimanche 29 octobre, à Montréal, que le jury de cinq membres chargé de juger le concours d'oeuvres écrites "Canada - An 2000", commandité par la compagnie Imperial Tobacco du Canada à l'occasion du Centenaire, fera connaître son verdict. Le vainqueur recevra le grand prix de \$33,000, soit le plus gros montant jamais offert au Canada pour une oeuvre littéraire. Ci-dessus, Mme Jeanette T. Lazure, du Service des relations publiques de l'Imperial Tobacco, montre les travaux des dix finalistes à l'administrateur du concours, M. Tom Taylor, d'Ottawa, à gauche, et à l'administrateur adjoint, M. Gilles Desroches, de Montréal. Plus de deux millions de mots ont été soumis au concours par plus de mille personnes de tous âges et de Montréal. Plus de deux millions de mots ont été soumis au concours par plus de mille personnes de tous âges et de tous les milieux sociaux.

Don imposant de livres techniques

Le président de l'Institut canadien des ingénieurs, monsieur J. H. Swerdfefer, de Vancouver, en apposant sa signature au bas d'un parchemin symbolique, a présenté officiellement, samedi, à l'Ecole Polytechnique et à l'université Sir George Williams, les 8.000 volumes et les nombreux périodiques de sa bibliothèque.

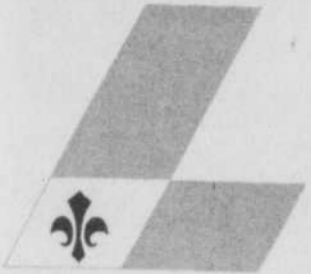
A cette occasion, l'Ecole polytechnique était représentée par son directeur, M. Julien Dubuc, et l'université Sir George Williams, par son principal et vice-chancelier, M. R. C. Rae.

Ce don conjoint — représentant 900 caisses de publications techniques — fait suite à la décision de l'Institut de ne plus maintenir une bibliothèque à Montréal et de réunir la documentation qu'elle contenait à des endroits où les ingénieurs, présents et à venir, pourront le mieux l'utiliser. La plupart des membres de l'Institut, dispersés dans tout le Canada, ne pouvaient utiliser la bibliothèque d'une façon satisfaisante.

Le cancer du poumon tue de plus en plus

NEW YORK (AFP) — La Société américaine contre le cancer a indiqué à l'ouverture de son congrès annuel, que le taux de mortalité du cancer du poumon est en hausse alors

que le nombre de décès causés par d'autres formes de cancer ont atteint un plateau stationnaire et sont même, dans certains cas, en régression.



ment symbolisé par la fleur de son drapeau."

On veut que le nouveau symbole du parti soit "un générateur d'enthousiasme et un flambeau de ralliement".

"Puisse-t-il flotter bientôt sur l'étendard de la victoire," a lancé la voix d'un annonceur, soulignée d'un roulement de tambour, alors que M. Lesage, escorté de deux jeunes filles de rouge vêtues, tirait la ficelle qui a finalement laissé tomber le voile sur la dernière née des armes libérales.

"On a perdu Lévesque, mais on a gagné un beau symbole," a lancé un militant à un journaliste, alors qu'un autre faisait remarquer que le symbole ressemblait à un bâton de hockey brisé.

Enthousiasme

Il n'a pas fallu longtemps après que l'assemblée générale eut adopté une résolution ne rejetant pas le fédéralisme

La Fédération des SSJB: rejet de l'AANB et nouvelle constitution pour le Québec

QUEBEC (PC) — Dans un manifeste dont les grandes lignes ont été rendues publiques samedi à Québec, le Conseil général de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec rejette l'Acte de l'Amérique du nord britannique parce qu'il ne peut servir selon lui, les Canadiens français ni leurs objectifs.

Le Conseil général précise que l'AANB est une entrave à l'épanouissement des Canadiens français et que de là découle la nécessité d'une nouvelle constitution québécoise définie par une constituante ou à un référendum.

Le président de la fédération provinciale, M. G.E.M. Malenfant, a précisé samedi, lors d'une conférence d'information, que ce manifeste contient 14 principes de base sur les buts et le rôle de l'organisme et sur les principes qui doivent guider son action future.

Le manifeste, qui sera soumis aux diverses sections régionales de la SSJB, sera par la suite présenté au congrès de la fédération, en mai prochain, à Québec.

L'Expo fera son temps

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, estime que l'Expo 67 ne fermera pas ses portes prématurément en raison de la grève dans le transport public à Montréal.



OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA 1967

Un placement qui ne vous décevra jamais.

Les gens qui vont de l'avant achètent leurs obligations à la **TORONTO-DOMINION** La Banque où le personnel crée toute la différence

52 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR DANS LE GRAND MONTRÉAL



Voilà ce qui pourrait arriver si vous le réutilisez.

Avis vous offre aussi un imperméable. Mais ne comptez pas sur une coupe seyante. En fait, il a plutôt l'élégance d'un sac à patates. Mais, au moins, une chose est sûre. Vos vêtements resteront secs... s'il ne pleut pas trop fort et si vous ne restez pas trop longtemps dehors. Ces imperméables, vous les trouverez dans chacune de nos pimpantes voitures, nos Plymouth Fury par exemple.

Il n'y a guère que chez Avis que vous trouverez cet extra. C'est compréhensible. Quand on n'est pas le plus important loueur de voitures, il faut faire plus pour satisfaire ses clients.

C'est pourquoi Avis offre des manteaux de pluie. Ils ne sont peut-être pas aussi fiables que nos essuie-glace. Mais, dans le fond, n'est-ce pas l'intention qui compte?

THÉÂTRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau.

COMÉDIE CANADIENNE - Revue "Terre des Femmes" avec Murielle Millard - 20h.30

EXPO-THÉÂTRE - Stratford Company - Festival "Antony and Cleopatra" LA KORNÉ (cassette) - "Prestige de Paris" 20.15 et 22.30

Were Dancing" de Gratien Gélinois (jusqu'au 28 oct.) - Lundi à samedi, 20h.30 - Pauline Julien, LE PATRIOTE (Boîte à chansons) Pauline Julien

LA POUDRIÈRE: "Any Wednesday" De mardi à vendredi, 21h. Samedi, 19h, et 22h - Relâche dimanche et lundi.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER - Relâche

THÉÂTRE MAISONNEUVE - Relâche

THÉÂTRE PORT-ROYAL - Octuor Philharmonique de Berlin - 20h.30

CINÉMA

ALOUETTE - "Thoroughly Modern Millie" Mat 2.15 Soirée 8.15

AMHERST - "Superman contre l'invasion des Martiens" 12.45 - 3.55 - 7.00 - 10.05 - "Superargo contre Diabolikus" 11.15 - 2.20 - 5.25 - 8.35

ATWATER - In the Heat of the Night - 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.35

AVENUE - "Becker" 1.25 - 3.25 - 5.20 - 7.20 - 9.20

GRANADA - "La poupée de Cendre" 1.00 - 3.55 - 6.50 - 9.50 - "Les forfaits du Marquis de Sade" 2.25 - 5.25 - 8.20

JEAN-TALON - "L'incompris" - sur sem. 6.25 - 9.30 - Le dim. 12.20 - 3.20 - 6.25 - 9.30 - "Alerte à toutes les polices" - sur sem. 3.00 - 8.20 - Le Dim. 2.00 - 5.00 - 8.30

KENT - "The Family Way" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20

BIJOU - "Le voyage du Père" 12.30 - 3.43 - 6.36 - 9.49 - "Appellez-moi Maître" 1.55 - 5.08 - 8.21

CANADIEN - "L'incompris" 12.20 - 3.20 - 6.25 - 9.30 - "Alerte à toutes les polices" 2.00 - 5.00 - 8.20

LOEW'S - "Two for the Road" - 10.30 - 12.40 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

MERCIER - "La femme Reptile" 12.10 - 3.29 - 6.48 - 10.07 - "Raspoutine le moine fou" 1.47 - 5.11 - 8.20

PALACE - "The War Wagon" 10.40 - 12.50 - 3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.30

CAPITOL - "The Big Mouth" 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.10 - 9.03

CHAMPLAIN - "Deux minets pour Juliette" 12.15 - 4.08 - 9.57 - "The Gentleman de Londres" 2.23 - 6.16 - 10.09

CHATEAU - "Les forfaits du Marquis de Sade" 1.00 - 3.50 - 6.50 - 9.50 - "La poupée de Cendre" 2.20 - 5.20 - 8.20

PAPINEAU - "Superman contre l'invasion des Martiens" 2.55 - 6.15 - 9.35 - "Superargo contre Diabolikus" 1.20 - 4.40 - 8.00

PARISIEN - "Belle de Jour" 10.45 - 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 10.00

PLACE DU CANADA - "Le voleur" 12.30 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 9.40

CINERAMA THEATRE IMPERIAL - "Grand Prix" tous les soirs 8.30 du lundi au sam. - 2.00 - mer et sam. - Dim. 2.00 et 7.30

CREMAZIE - "Deux minets pour Juliette" 12.20 - 4.10 - 8.00 - "The Gentleman de Londres" 2.15 - 6.15 - 10.05

DAUPHIN - "La Curée" - sur sem. 7.30 - 9.30 - Soirée dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

PLAZA - "L'incompris" 12.20 - 3.20 - 6.25 - 9.30 - "Alerte à toutes les polices" 2.00 - 5.00 - 8.20

RIVOLI - "Superargo contre Diabolikus" 2.55 - 6.15 - 9.35 - "Superman contre l'invasion des Martiens" 1.20 - 4.40 - 8.00

ST-DENIS - "Le voyage du Père" 12.30 - 3.43 - 6.36 - 9.49

ELECTRA - "La femme Reptile" 12.10 - 3.29 - 6.48 - 10.07 - "Raspoutine le moine fou" 1.47 - 5.11 - 8.20

ELYSEE - Salle Resnais "Masculin Féminin" - sur sem. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - Sur sem. 7.30 - 9.30 (sam. 10.00) Salle Eisenstein: "Des oiseaux petits et gros" même horaire

EMPIRE - "Les lions dangereux" et "Les amants" - des 6.30

STRAND - "The Dirty Dozen" 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.10 - 9.00

VAN HORNE - "The Empty Canvas" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.20

VENDÔME - "Un homme et une femme" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

FESTIVAL - "Ma sœur Mon Amour" - sur sem. 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FLEUR DE LYS - "Piege pour Cendrillon" 12.30 - 2.45 - 5.05 - 7.20 - 9.40

FRANCAIS - "Les forfaits du Marquis de Sade" 1.00 - 3.50 - 6.50 - 9.50 - "La poupée de Cendre" 2.20 - 5.20 - 8.20

VERDI - "Viridiana" - 6.45 et 10.00 - "Monica" - 8.30

VILLERAY - "La femme Reptile" 12.10 - 3.29 - 6.48 - 10.07 - "Raspoutine le moine fou" 1.47 - 5.11 - 8.30

WESTMOUNT - "To Sir with Love" 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.15 - 9.25

YORK - "Bonnie and Clyde" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25

TÉLÉVISION

Mardi	10.45	En première page et météo
Le signe C marque une émission en couleur.	11.00	La ronde des sports
CBFT 2	11.15	Cinéma "Douze heures d'horloge" - drame français
9.50 Bonjour Expo	12.45	Dernière édition
10.00 Télévision scolaire: "Géographie"	12.55	Fermeture
10.45 La souris verte	8.15	CBMT 6 Test Pattern and Music
11.00 Histoires vraies	9.09	Today on CBMT
11.30 Long métrage "Camp de violence" - drame - Espagnol (1960)	9.15	Montreal Notebook
1.00 Téléjournal	9.30	Quebec School Tele-cast
1.15 Ciné-feuilleton "Le chien de Bas-kerville"	9.45	Quebec School Tele-cast
1.30 Long métrage "Chantage" - drame - français (1956)	10.00	Canadian School
3.00 Femme d'aujourd'hui	10.30	Friendly Giant
4.00 Bobino	10.45	Chez Hélène
4.30 La Boîte à surprise	11.00	Mr Dress-Up
5.00 Cadets de la forêt	11.26	Pick of the Week: "The True North"
5.30 La vie qui bat	11.55	C B C T. V News
6.00 Jeunesse oblige "Musique classique"	12.00	Serial Six
6.25 Nouvelles du sport	12.30	Search for Tomorrow
6.30 Téléjournal	12.45	The Guiding Light
6.45 Aujourd'hui	1.00	Calendar
7.30 Les Globes trotteurs	1.30	As the World Turns
8.00 Mission impossible	2.00	Love is a many splendored things
9.00 Rue des pignons	2.30	Coronation Street
9.30 Moi et l'autre	3.00	Take 30
10.00 Tous pour un	3.30	The Edge of Night
10.30 Caméra 67	4.30	Barney Boomer
11.00 Téléjournal	5.00	Frankenstein jr.
11.20 Supplément régional	5.30	Let's Go
11.30 Nouvelles du sport	6.00	Tween Set
11.35 Ciné-Club "L'homme n'est pas un oiseau" - tchèque	6.31	Evening Report
1.15 Téléjournal	7.00	Seven on Six
7.15 Mire et Musique	7.25	Sports
7.30 Les P'tits Bonshommes	7.30	A City's Story: "Edmonton"
7.45 Métro-matin	8.00	T. B. A.
8.45 36-24-36	9.00	Expo this Week
9.00 Toast et Café	9.15	Cariboo Country
10.00 Voix de femmes	10.01	CBC News magazine
10.35 Leçons de Beauté	10.30	The Public Eye
10.45 L'école du bonheur	11.00	CBC National News
11.00 Voix de femmes	11.19	Viewpoint
11.30 Eternel Amour: "Aux yeux du souvenir" - documentaire - français	11.26	Night Report
12.00 Première édition	11.36	Sports Final
12.15 Ciné-roman "L'ombre" (no. 9)	11.43	Portfolio
12.30 Ciné-midi "La furie des S.S." - drame - Italien	12.42	Final report
2.00 Ciné-mardi "Elles cherchent un millionnaire" - comédie - américaine	9.00	CFCF 12 Sign on News
3.30 A vous de jouer	9.15	Your guide to Expo
4.00 Le comte de Monte Cristo	9.30	University of the Air
4.30 Le Zoo du capitaine Bonhomme	10.00	Romper Room
5.30 Marine Boy	10.30	Magic Tom
6.00 Télé-métron	11.00	The Mike Douglas Show
6.40 Sports images	12.30	Little People
6.50 Télé-métron	1.00	It's a Match
7.00 Dernière heure	1.30	Mr and Mrs
7.15 Télé-métron	2.00	In Town
7.30 L'homme à la valise	2.30	People in Conflict
8.00 Cré Basile	3.00	Magistrate's Court
8.30 Claude Blanchard	3.30	It's Your Move
9.30 Peter Gunn	4.00	The Buddies
10.00 Plaza fortune	4.30	Family Theatre "For Better, for Worse" - drame
	6.00	The Pierre Burton Show
	6.30	Batman
	7.00	Jerry Lewis Show
	8.30	Iron Side
	9.30	Pig'n Whistle
	10.00	The Prisoner
	11.00	The National News
	11.18	Pulse
	11.43	Pajama Playhouse: "Thunderbirds" - drame
	1.30	Your guide to Expo

Arts et spectacles

Festival mondial - Théâtre Port-Royal

L'ORCHESTRE NORTHERN SINFONIA

par Jacques Thériault

Seul orchestre de chambre permanent en Grande-Bretagne (si l'on excepte Londres), le Northern Sinfonia donnait un concert dimanche soir au théâtre Port-Royal; les 24 musiciens de l'ensemble étaient sous la direction du jeune chef canadien Boris Brott. Dans le cadre du Festival de musique de chambre, le Northern Sinfonia s'est distingué, surtout, par cette volonté à prouver un répertoire varié et une technique musicale.

Avec des gestes fermes, Boris Brott a obtenu des résultats inattendus. Bien sûr, la "Symphonie No. 5 en si bémol majeur" de Schubert manquait de personnalité et son exécution ne parvint pas à nous convaincre, à établir un vrai contact expressif avec le public. Cela malgré une exécution sans faute. Mais le "Divertimento pour cordes" de Bartok a échappé à la rigidité académique, dont nous évoquons le résultat pour Schubert. Boris Brott a conduit les trois mouvements de l'oeuvre avec autorité, s'attachant à donner de l'ampleur aux phrases plaintives du "Molto adagio" et de la couleur à "l'allegro assai". Ce dernier mouvement du divertimento a d'ailleurs été bien défendu par les musiciens; c'est tout juste si les pizzicatos ne "souriaient" pas!

Les "trois pièces brèves pour quintette à vent" de Jacques Ibert figuraient au programme à côté des oeuvres de Handel, Bartok et Schubert. Oeuvre pleine de fraîcheur et de naïveté, elle n'est pas très audacieuse; toutefois, nous avons entendu des musiciens qui ont su la jouer dans un style où, la rigueur et le respect laissent toute sa liberté au plaisir de l'audition.

Dans l'ensemble d'un tel concert, on peut déceler des inégalités, des passages même où la brillante technique des musiciens n'arrive pas à nous séduire, mais on est toujours touché par la recherche honnête et consciencieuse d'une interprétation profonde.

Télévision

Un dimanche populaire

Dimanche soir, Radio-Canada présentait, tout de suite après Walt Disney, un mini-récital animé par Gratien Gélinois. La chanson québécoise sous toutes ses formes, de Jacques Blanchet à Lucille Dumont en passant par Donald Lautrec et Michèle Richard. Chacun était accompagné de son ensemble musical, Blanchet l'était par l'ensemble d'André Gagnon, Michèle Richard par l'ensemble de Paul Baillargeon, Lautrec par l'ensemble de Romain Jourdan, et Lucille Dumont, elle, était accompagnée par l'ensemble de Serge Garant. C'était un véritable mélange de fleurs bleues et de rythmes populaires. Est-ce ainsi qu'on entend plaie à tout le monde? Blanchet expérimente tous les genres à la mode, un peu de jazz ici, un peu de sentiment là. Quant à Michèle Richard, dans un décor désespérant de brio, elle interprète du Stéphane Venne (UN JOUR... UN JOUR, etc.); elle n'en conserve pas moins le ton qu'on lui connaît. Un ton tout à fait populaire, il l'est certes, mais sans complaisance, sans vulgarité. Il chante des chansons simples et rythmées, et il le fait très bien. Lucille Dumont a une belle voix, on le sait, mais on ne sait pourquoi elle ne nous touche pas.

L'émission VIVRE EN CE PAYS n'a pas eu lieu à cause du congrès libéral dont on nous a rapporté les faits saillants. Suivait une émission assez intéressante, L'ENVERS DES HOMMES, avec Jeffrey Hubert, ou Ti-Mé le Canayen, sorte de Jean Narrache qui chante sa misère. Créditeuse, il a écrit une chanson sur Caouette, LE FOUET A CAOUELETTE.

"Blow-Up" interdit à Anconne

"Blow-Up", film de Michelangelo Antonioni qui a remporté le grand prix du Festival de Cannes a été interdit pour "obscénité" par ordre du procureur de la république d'Anconne. Cette décision est ainsi motivée par le magistrat: "En dépit des modifications partielles apportées à l'oeuvre originale, le film présente diverses séquences où la nudité honteuse de plusieurs femmes et surtout l'abaissement d'un accouplement sexuel sont d'un réalisme à même de provoquer le dégoût."

Antonioni répond: "Je n'accepterai jamais de faire des coupures dans mon oeuvre", a déclaré Michelangelo Antonioni après avoir appris que son film "Blow-Up" avait été placé sous séquestre pour "obscénité". "Cette décision me surprend d'autant plus, que la commission de censure a autorisé la sortie de "Blow-Up" et que le quotidien du Vatican, "L'Osservatore Romano" avait publié une critique favorable."

CE SOIR À 8H.15

Blue Bonnets

Le dimanche, 2h.15 - Pas de courses le jeudi

théâtre du rideau vert

dès le 15 octobre

AU REVOIR CHARLIE

Comédie de George Axelrod
Adaptation de Bonilet et Crady

DENISE FILIATRAULT

avec

HÉLÈNE LOISELLE
FRANÇOIS CARTIER
LUCE GUILBEAULT
JACQUES LORAIN
ARLETTE SANDERS
DOMINIQUE BRIAND

Mise en scène: Jean Faucher
Décor: Guy Rajotte
Costumes: François Barbeau

Du lundi au dim. à 20 h. 30
dim., matinée à 14 h. 30

Au STELLA - Tél. 844-1793
4664 St-Denis - Métro Laurier

AUJOURD'HUI

Luis "Belle de jour" **BUNEL**

Ingmar "Persona" **BERGMAN**

Sylvia Pinal **VERDIANA**

LA RELIGIEUSE DE BUNUEL à 6.45 - 10.00

ET

UN ÉTÉ AVEC MONICA de BERGMAN à 8.30

verdi

DAUPHIN CE SOIR 7.30-9.30

8e MOIS

un film de **roger vladim**

LA CURÉE

PAVAVISION - EASTMANCOLOR

LE PATRIOTE

du 16 oct. **PAULINE JULIEN**
au 22 oct.

Tous les soirs à 9h.30 et minuit

1474 est, Ste-Catherine - Rés. 521-6666
à compter de 11h a.m.

SPECTACLES A VENIR

Du 23 oct. au 29 oct. **TEX**

Du 30 oct. au 5 nov. **JEAN-LOUP CHAUBY**

le sexe et la jeunesse de la France d'aujourd'hui

des pisaux petits et gros (vocelesci e scollini)

de **THE PAUL PASOLINI**

de **TOTO**

de **NOUVEAU FRANCIS**

"Un des films les plus importants de ces dernières années." - La Presse

"Un bijou de film..." - Le Devoir

"Travail à gage la partie." - Le Devoir

3e SEMAINE

SAINT-DENIS et Bijou

LA DOULOREUSE SURPRISE D'UN PERE A LA RECHERCHE DE SA FILLE

FERNANDEL
LILI PALMER
LAURENT TERZIEFF

Le Voyage du pere

3 GRANDS FILMS EN CINÉMASCOPE ET EN COULEURS

POUR TOUS Enfants de 12 ans et moins 99¢

JACQUELINE MAILLAN
CLAUDE RICH - PIERRE MONDY
CHRISTIAN MARIN - MICHEL GALABRU

APPELEZ-VOI MARIÈRE!

THE ROYAL BALLET

Margot Fonteyn
Rudolf Nureyev

ROMEO JULIET

MATINEES Sam. Dim. Lun. & Merc. à 2 h. 15 p.m. SOIREES à 8 h. 15 p.m.

SNOWDON 5225 DECARIE 482-1322

...il y a des voleurs qui prennent mille précautions pour ne pas abimer les meubles. Moi pas!

Jean-Paul Belmondo
Genevieve Bujold

le voleur

Horaires: 12.30 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 9.40

861-4595 **CINEMA ODEON** PLACE DU CANADA

WINDSOR ET LA GAUCHÈTÈRE STATIONNEMENT INTÉRIEUR

LES PRODUCTIONS ELISE EN ACCORD AVEC JACQUES CANETTI présentent

felix LECLERC

EN PREMIERE PARTIE
Cora Vaucaire

PLACE DES ARTS THÉÂTRE MAISONNEUVE MONTREAL 18-QUEBEC, TEL.: 642-2112

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL **8 H. 30**

OCTUOR PHILHARMONIQUE de Berlin

OEUVRES de: Hindemith, Schubert

\$4.50, \$3.50, \$2.50

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER **8 h. p.m.**

PREMIER DEMAIN ET JUSQU'À DIMANCHE

CANADIAN OPERA COMPANY

Directeur: HERMAN GEIGER-TOREL
DEMAIN, VENDREDI ET SAMEDI à 8 h. P.M.

"LES CONTES D'HOFFMANN"

OFFENBACH
Avec: TURP, BOKY, WHITTELMAN
Otto Werner-Mueller, chef d'orchestre

"LOUIS RIEL"
HARRY SOMERS
JEUDI ET SAMEDI à 8 H. P.M.
avec: Bernard Turgeon
Victor Feldbrill, chef d'orchestre

Billets: \$4. \$5. \$7. \$10. \$12.

BILLETTS MAINTENANT EN VENTE
Au bureau des Billets de la Place Villa-Marie, 397-8410
PLACE DES ARTS, 175 ouest, Sainte-Catherine, V. 2-2112
BILLETTS ÉGALEMENT EN VENTE À LA PORTE
ET À CANADIAN CONCERTS & ARTISTS!
1822 OUEST, SHERBROOKE 932-2171

63^e SEMAINE à Montréal

maintenant au **VENDÔME**

PLACE VICTORIA TEL. 878-1451

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
EASTMANCOLOR

un homme et une femme

un film de CLAUDE LÉLUCH
avec BRIGITTE BARDOT - JEAN-LOUIS BOURGUIGNON - PIERRE BRÉCHOT

2e SEMAINE
CATHERINE DENEUVE

DANS

LION D'OR GRAND PRIX VENISE 1967

un film de **Luis Buñuel**

BELLE DE JOUR

présenté par **JOSEPH KESSEL**

Horaires: 10.45 - 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 10.00
Dernier spectacle à 9.15

CINEMA LE PARISIEN
Tel. 861-2697 - 480, Ouest Ste. CATHERINE

RESERVE AUX ADULTES 18 ans

Radio vedette...

Dr FRANÇOIS CLOUTIER

UN HOMME VOUS ÉCOUTE

tous les matins, à 10 h 45

CBF/690

radio qualité • radio vedettes
radio-canada

Les films à voir:

5 MILLIONS DE SPECTATEURS À TRAVERS LE MONDE L'ONT DÉJÀ APPLAUDI

L'INCOMPRIS

ET VOUS? SCOPE - EN COULEURS

AUSI: ALERTE À TOUTES LES POLICES

1204 EST, STE-CATHERINE STATION BEAUXJOURS
4505 ST-HUBERT STATION REAUBEN
JEAN-TALON À L'EST DE PIERRE STATIONNEMENT GRATUIT

CANADIEN PLAZA JEAN-TALON

DANY CAREL UN FILM DE **ANDRÉ CAYATTE**

Piege pour Cendrillon

Il est nécessaire de voir ce film dès le début

RESERVE AUX ADULTES 18 ans et plus

Fleur de lys

1204 EST, STE-CATHERINE - 504 EST, STE-CATHERINE

ma sœur... mon amour

"à voir absolument"

LA CRITIQUE ★★★★★

EN SUÉDOIS - SOUS-TITRES ANGLAIS

EN SEMAINE: 7.30-9.30
DIMANCHE: 1.30-3.30
1.30-7.30-9.30

festival

1204 EST, STE-CATHERINE - 525-8400

Bientôt LOUIS DE FUNES

OSCAR

LE FILM QUI MÉRITE L'OSCAR DU RIRE!

Condition féminine

Brève rencontre avec les Deux BB de la haute couture italienne

par Renée Rowan

C'est ce soir à 21 heures que les quinze couturiers italiens de passage à Montréal présenteront leur défilé unique au profit du Musée des Beaux-Arts, dans les salons de l'hôtel Champlain. Nous avons rencontré pour vous, hier, les deux BB de la couture italienne: BIKI et BRIONI, tout aussi coloré, jovial et rieur l'une que l'autre.

"A bas l'homme en gris, terne et neutre qui passe inaperçu auprès des femmes".

"Un homme bien mis, c'est en effet une chose très compliquée à définir. C'est un homme élégant même dans des vêtements sport, aristocrate d'allure, jeune d'apparence même à cinquante ans. C'est avant tout un homme de son temps..."

Pour Gaetano Savini-Brioni, le tailleur italien d'avant-garde qui a réussi à imposer de nouveau la soie dans la confection des vêtements pour hommes, tout est affaire de proportions. C'est ce qui fait, selon lui, qu'un vêtement est chic ou ne l'est pas. Ensuite, on peut se permettre des fantaisies.

"Je ne suis pas un extrémiste même si j'adore la nouveauté. Ne trouvez-vous pas ennuyeux de voir les hommes tous et toujours vêtus de la même façon? Adieu, l'homme en gris, à l'allure "business man".

Pour accueillir les journalistes, hier matin, Brioni portait un costume d'un ton beige assez accentué, aux découpes soulignées de piqûres, accompagné d'une chemise en soie jaune brillant et cravate à motif jaune et brun. Personnage très coloré, avec la vitesse de l'éclair, il vole du français à l'anglais, de l'italien à l'anglais, ce qui donne une merveilleuse salade italienne bien relevée.

Les fabricants de tissus, de lainage, de chaussures et de chemises ont mis six ans avant de collaborer avec moi. Maintenant ils sont dans le coup. Brioni est accompagné à Montréal de son fils Georges, dessinateur pour la maison de couture de son père, dont il est le bras droit.

Les femmes devraient toujours accompagner leurs maris quand ces derniers vont choisir un costume. Ce sont elles qui suivent la mode et la font suivre à leurs partenaires. Elles connaissent les nouveautés, sont plus audacieuses que leurs maris et ne craignent pas la couleur. De toute façon, si elles se refusent à accompagner leurs maris, elles critiquent ensuite leur choix. Aussi bien, les mettre dans le coup, immédiatement.

Et pourquoi pas?



BIKI



et BRIONI

il y a quelques années, les contrastes de rouge et rose, violet et turquoise, blanc et marron, rouge et vert bouteille.

Parmi les dix modèles apportés à Montréal par la couturière milanaise, se trouvent plusieurs créations à motif jacquard — ainsi un tailleur blanc porté avec un chapeau et des bas de tricot à la main mêlant le turquoise, le marine et le rouge, ou cet autre tailleur prune souligné d'un chapeau et de bas marant le marron, le rouge et le marine.

Pour Biki, une femme bien habillée, c'est une femme qui a trouvé sa personnalité à travers un couturier. C'est rare de nos jours, dit-elle.

— Ce qui me fait le plus plaisir, c'est que l'on s'exclame dans un salon: "Tiens, c'est un Biki qui entre!" Pour moi, c'est le signe du succès... pour ma cliente, c'est le signe de l'élégance.

Les collections présentées par Biki ces dernières années ont été dessinées suivant l'esprit de la patronne par Alain Reynaud qui est non seulement son collaborateur, mais son gendre. Reynaud a travaillé plusieurs années pour Jacques Fath, à Paris.

BIKI s'intéresse à la musique et à l'opéra. Elle compte parmi ses clientes les plus fidèles, la célèbre Maria Callas. Du mauvais caractère de sa cliente, Biki ne veut souffler mot... "c'est une femme fort élégante" nous confie-t-elle. C'est tout ce qu'on apprendra.

Les grandes lignes chez Biki

Une coupe nette, sportive, même pour les robes du soir et la robe de la mariée, mais une ligne étudiée où les détails ont de l'importance.

Biki s'est aussi lancée dans la confection... robes, manteaux, maillots de bain, chapeaux, etc.

— C'est justement à cause de notre coupe et des détails de nos vêtements que nous réussissons si bien dans le prêt-à-porter. C'est parce que nous avons des idées, ajoutée-elle en riant, pendant qu'une autre journaliste la tire à l'écart pour la questionner à son tour.



BRIONI veut que l'homme se sente à l'aise dans ses vêtements, mais il le désire moins conventionnel. Ton sur ton, ce complet d'allure sportive est en laine et adopte le pantalon plus évasé, la veste à quatre boutons, et la découpe à la verticale.

Si vous faites long, vous faites vieux

"La jupe courte est là pour rester. Non pas la mini-jupe, mais la jupe à mi-genou. Si vous faites long, vous faites vieux, il n'y a rien à faire." BIKI n'a pas besoin d'être présentée, puisque son nom est célèbre depuis plusieurs années déjà dans le monde de la haute couture aussi bien

en Italie qu'à l'étranger.

Petite, vive, les yeux pétillants, elle est vêtue d'un tailleur en lainage noir, éclairé d'un rang de perles; elle est coiffée d'un vison noir.

— Pour moi, j'aime le noir, du noir égayé d'une touche de couleur, un bijou, des gants, parfois le chapeau. Pour ma collection, c'est autre chose: j'adore jongler avec les couleurs. C'est moi qui ai lancé,

Le consommateur: un homme à protéger et à renseigner selon John Turner

Le projet de loi qui sera présenté au Parlement, cet automne, visant à créer un ministère des affaires des sociétés et des consommateurs, étudiera surtout, prévoit-on, le point de vue des affaires des consommateurs. Si la législation est adoptée et que le ministère voit le jour, il est de rumeur que le registraire général, John Turner, en deviendra le titulaire. Aussi est-il intéressant de connaître ses idées sur le programme du futur ministère des affaires des consommateurs.

Ce ministère sera, selon lui, le plus à l'avant-garde et le plus puissant du genre dans le monde occidental. Il ajoute toutefois qu'il ne saurait garantir une protection des consommateurs ou des hommes d'affaires contre leurs propres erreurs.

L'avocat de 38 ans de Montréal, ex-boursier de Rhodes, est très enthousiaste sur la création de ce ministère, reconnaissant cependant une pénurie de personnel expérimenté dans la protection des consommateurs.

Des méthodes à inventer

Une étude récente entreprise par le Conseil économique du Canada a montré que les affaires des consommateurs ont longtemps constitué une facette presque oubliée de l'administration du gouvernement fédéral. Tout est à créer dans ce domaine; il faut inventer des méthodes de travail, de protection, d'éducation du consommateur.

Les secteurs touchant le consommateur aux ministères de l'agriculture, des finances et autres se sont repliés dans de vieux bureaux et laboratoires et n'ont guère accompli de véritable travail de coordination. Dès qu'il a été présenté à la direction du futur ministère des consommateurs, M. Turner a mis sur pied un comité interministériel formé de sous-ministres: certains secteurs écartés seront rattachés au nouveau ministère, en même temps que leur personnel-cadre. On recrutera d'autres spécialistes dans les universités, l'industrie privée et les associations nationales de commerce.



Planification indispensable

Dans une entrevue qu'il accordait au représentant de la Presse canadienne, M. Turner a déclaré que le nouveau ministère deviendrait un centre de coordination des méthodes pour tous les ministères touchés, de près ou de loin, par les affaires des consommateurs. On entreprendra également des recherches sur le pouvoir d'achat, le contrôle de la qualité et les problèmes des consommateurs en relation avec les programmes de lutte à la pauvreté.

Le travail se centrera sur la diffusion de renseignements et sur les aspects éducatifs des habitudes d'achat du consommateur. Ce sera d'abord un ministère d'information, répondant aux questions du consommateur et de l'homme d'affaires.

La voix du consommateur sera entendue

Dans son rapport, produit en juillet dernier, le Conseil économique révèle qu'il y a plusieurs exemples, dans les dossiers de l'Etat, de consommateurs qui écrivent à Ottawa pour s'enquérir ou se plaindre de certains aspects du commerce au détail: ou bien ils ne reçoivent aucune réponse, ou bien ils sont renvoyés d'un ministère à un autre, ce traitement étant fré-

quent au niveau des relations interministérielles.

Le nouveau ministère de M. Turner sera habilité à régler de tels cas. La tenue à jour de la correspondance, dit-il, sera l'un des plus importants aspects du nouveau ministère.

Un conseil consultatif sera également établi, formé de représentants des consommateurs, et l'on assurera le lien avec les associations de consommateurs et celles des industries. La voix du consommateur, sera entendue et écoutée avec respect.

Les prix, ces intouchables du système

Le nouveau ministère ne touchera pas certains secteurs. Ainsi il ne touchera pas le domaine des prix, tant que ceux-ci seront librement fixés et représenteront les forces compétitives du marché. L'établissement des prix sera suivi de près par la section anti-cartel du ministère, et la loi à ce propos, dit-on, sera renforcée l'an prochain.

Le ministère s'intéressera aux techniques de publicité et de mise en marché et étudiera de quelle façon elles affectent les achats des consommateurs dans les régions pauvres, les secteurs ruraux, parmi les gens âgés et les très jeunes, et quel est leur contenu de vérité. La protection de la sécurité publique fera également partie importante des attributions du ministère.

VENTE
semi-
ANNUELLE
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
19-20-21 OCTOBRE

TROIS JOURS D'ECONOMIES FORMIDABLES!

Une vente du tonnerre... une vente extraordinaire... une vente qui ne se produit que deux fois l'an. Des aubaines à profusion dans tous les rayons du magasin! 3 jours d'économies, 3 jours de désirs réalisés grâce aux bas prix de cette "Vente Semi-Annuelle" DUPUIS. Des milliers de personnes attendent avec impatience cette grande vente... faites comme eux, profitez-en au maximum!

Oui, des centaines et des centaines de spéciaux... particulièrement préparés pour vous... vous attendent à tous les rayons du magasin. Hâtez-vous, venez tôt et dites-le à vos amis! Dupuis a prix rendez-vous avec tous... n'oubliez pas! Stationnement facile. Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. • Consultez les annonces Dupuis et venez ou composez : 842-6711.

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français
DUPUIS 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal

PEUGEOT
TOUS MODÈLES
LES
Grands Garages
DU
Québec
306 est, rue St-Zotique
273-9105

CIDRE DE NORMANDIE
MARQUE
EVA
Léger - Fruité
Pétillant
Importé de France
TENEUR EN ALCOOL 2 1/4%
En vente dans tous les magasins d'alimentation spécialisés dans les conserves fines et autres produits de choix.
Est servi dans les restaurants, boîtes à chansons, etc... licencées ou non.
Distributeur-grossiste
AU CEP D'ANJOU
470, Avenue Ogilvy
Montréal, 15 - P.Q.
276-1224 ou 276-1127

COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE
- de BASE ou de RÉCEPTION -
Commençant début octobre
une leçon par semaine
le jour ou le soir
par le professeur et chef bien connu
M. HENRI BERNARD
pour renseignements et prospectus s'adresser à
INSTITUT D'ART CULINAIRE
Ecole détenant un permis en vertu de la Loi des Ecoles prof. privées.
1253 McGill COLLEGE, Montréal Tél. 861-9697

UN DENTIER qui bouge est bien gênant!
Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, riez ou éternuez, ne riez pas ainsi. FASTERTH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme - ne laisse aucun goût. FASTERTH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.
C'EST FIESTA CHAQUE SOIR AU RESTAURANT MONTFRANÇOIS PLACE VILLE MARIE

La poussière est parfois trop chère...
Pas n'importe laquelle. Celle que l'on évoque respectueusement, que les années en cave ont accumulée sur des bouteilles précieuses contenant des vins prestigieux. Des vins à la hauteur de leur gloire, mais...
Mais pour tous les jours si vous voulez, Paarl vous propose des vins plus modestes et qui pourtant font la joie de nombreux connaisseurs.
Un rouge: le Paarl Cabernet, superbe et léger, dont le bouquet délicat vous rappellera certains bordeaux.
Un blanc: le Paarl Late Vintage, un vin sec dans lequel vous retrouverez la saveur des vins du Rhin.
Ce sont deux grands vins à des petits prix.
Tout le monde en
PAARL
Paarl Cabernet RAQ-No531-H \$1.70
Paarl Late Vintage RAQ-No531-I \$1.70
Produits d'Afrique du Sud



Plus que l'indépendantiste, c'est l'enfant terrible que les libéraux se félicitent de voir partir

par Michel Roy

QUEBEC — Beaucoup de nos confrères journalistes de langue anglaise ont été frappés en fin de semaine par l'acharnement que mirent les libéraux à réclamer furieusement la tête de René Lévesque, par le plaisir, presque sadique dans certains cas, avec lequel sa démission fut accueillie.

Ce n'est tout de même pas, m'a dit un camarade de Toronto, la seule question constitutionnelle qui provoque de tels sentiments.

Ce n'est pas, en effet, l'auteur d'une thèse sur l'indé-

pendance dans l'union canadienne que les libéraux se félicitent de voir partir. C'est surtout "l'enfant terrible", l'imprévisible rebelle dont on ne savait pas, d'un mois à l'autre, quel nouveau projet inattendu et inorthodoxe il allait encore proposer au peuple, en se gardant bien souvent d'en faire part au préalable à ses collègues du parti, celui que M. Bona Arsenault appelle le "Che Guevara du Québec".

Quelques témoignages jetent sur cet aspect de l'action de M. Lévesque un éclairage plus vif: Robert Bourassa, député de Montréal-Mercier, particulièrement troublé par le départ de M. Lévesque, déclare: "En réalité, ce qui va manquer maintenant au parti, c'est une police d'assurance contre l'embourgeoisement du parti libéral."

Jérôme Choquette, député d'Outremont, déclare: "Sur le plan du parti, la situation était devenue intenable à cause de son intransigeance... René Lévesque, c'est un rebelle de génie."

Le "Montréal Star" constate de son côté: "Une bonne part de l'opposition à M. Lévesque venait de ses tendances en matière économique. Beaucoup ont applaudi son départ si vigoureux parce qu'ils s'opposaient à ses prétendues tendances de gauche. Le séparatisme n'avait pas grand-chose à y voir. Et maintenant ceux qui pensaient comme lui, non pas au sujet du séparatisme mais au sujet des réformes sociales, sont privés de leur plus puissant allié... M. Kierans a dit avec insistance que la réforme continuera d'être la première préoccupation des libéraux dans les mois qui viennent. Nous l'espérons, mais nous nous demandons, conclut le "Star", d'où viendront ses alliés."

Un délégué, à qui on demandait s'il avait seulement lu la résolution qu'il s'appropriait à voter et le rapport de 26 pages qui l'accompagnait, a répondu froidement: "Ce n'est pas la thèse de

Lévesque qui importe. C'est sa tête."

Un militant libéral, qui s'est retranché derrière l'anonymat, a lancé: "Il est préférable que Lévesque soit parti: il menaçait la tranquillité de bien des gens."

Eric Kierans qui, plus que tout autre, a combattu la thèse de M. Lévesque et qui sort du congrès en vainqueur, est au fond troublé par ces événements. Il éprouve toujours envers René Lévesque un sentiment d'admiration et d'affection. Des journalistes lui rappelaient en fin de semaine qu'il avait un jour dit de M. Lévesque qu'il "était l'événement le plus important advenu au Québec depuis de nombreuses années". Le pensez-vous toujours? "Oui", a répondu le président de la FIQ.

René Lévesque lui-même disait aux journalistes samedi soir: "Je n'ai jamais accepté l'idée de faire du parti une religion, et ils ne m'ont pas pardonné cette faute."

M. Lévesque a lui-même évoqué samedi soir, au cours d'une conférence de presse qui a malheureusement tourné en meeting politique, les grandes étapes de sa carrière dans le parti libéral. Rappelons qu'il avait, avant les élections de 1960, participé à la rédaction du programme du parti libéral. C'était la glorieuse époque des trois "L": Lapalme, Lesage, Lévesque. Une grande ferveur animait le parti qui, après de longues années d'anémie, avait conçu des formules de participation démocratique grâce, surtout, à la Fédération libérale du Québec. Lévesque, qu'on s'étonnait de voir entrer chez les libéraux, était alors en plein accord avec ce programme, se réservant toujours de le quitter, disait-il, "des que je ne serai plus d'accord avec le parti".

Des avant la fin du régime Lesage, a-t-il dit samedi soir, "j'étais déjà en rupture, surtout à cause de la formule Fulton-Favreau: pour la première fois depuis mon entrée au parti, j'avais l'impression très nette de dire

quelque chose dont je n'étais pas vraiment convaincu".

Mais René Lévesque avait été le champion de la nationalisation de l'électricité en 1962. Il avait, en accord avec ses collègues, imprimé au parti un élan qui enthousiasmait jusqu'à la jeunesse.

Après 1964, a précisé M. Lévesque dans sa conférence de presse, l'élan diminuait. Il avait accepté, avec M. Kierans, des responsabilités nouvelles dans le domaine de la sécurité sociale. Mais, pour lui, ces questions, assurément importantes, n'étaient pourtant pas essentielles. Ce qui le passionnait, c'était avant tout les questions économiques: la S.G.F., la sidérurgie, les forêts, la SOQUEM. Mais, dans ce domaine, il eut alors l'impression très nette, bientôt la certitude, qu'on ne pouvait plus avancer. C'est pourquoi il s'est jeté dans la sécurité sociale où il y avait tant à faire.

Durant toutes ces années de révolution tranquille, tandis que M. Gérin-Lajoie s'employait à bouleverser les structures de l'éducation, M. Lévesque prononçait des discours sur la nécessité d'acquiescer les instruments qui, dans le domaine économique, permettraient au Québec de réaliser quelques-uns de ses rêves. Le sentiment nationaliste qui traversait ces discours rejoignait les jeunes et séduisait les indépendantistes. Le nationalisme était en voie d'acquiescer au Québec une dimension nouvelle qui stimulait des milliers de citoyens mais inspirait de profondes inquiétudes au monde de la finance, de l'industrie et du commerce.

Plus vint la campagne de 1966.

Cette campagne, estime M. Lévesque, a "gaspillé un gouvernement sûr de sa réélection" à cause de la façon dont elle a été menée. Après l'amertume de la défaite, il n'était pas étonnant que le congrès de 1966 soit celui d'un "parti défait", travaillé par toutes les tendances qui s'y affrontaient. Rappelons la campagne de MM. Kierans, Brière et Casgrain non seulement pour se faire élire à la direction du parti, mais aussi pour faire adopter une réforme de la constitution en vue de démocratiser le financement du parti. René Lévesque participa à cette lutte et on se souvient des conclusions dramatiques du congrès: la majorité des délégués votèrent la confiance à M. Lévesque que l'ex-président, le Dr Irénée Lapierre, avait dénoncé dans une interview radiophonique.

Beaucoup de délégués s'étaient alors juré d'avoir un jour la tête de l'ancien ministre.

Les plaies du congrès de 1966, a dit M. Lévesque samedi soir, sont demeurées vives. Et quand le président de Gaulle est venu au Québec, le caucus libéral a publié la déclaration que l'on sait et qui provoqua la démission de Me François Aquin. Evoquant ce caucus, M. Lévesque affirme qu'il a vainement tenté d'empêcher la publication de cette déclaration, mais il n'a pas démissionné car, dit-il, dans un parti politique il faut parfois accepter, au nom de la solidarité, certaines contrariétés.

Le premier ministre Robichaud déclare que son administration a déjà lancé "le plus grand programme de construction d'école" dans toute l'histoire de la province.

"Plus de 18,000,000 seront dépensés cette année seulement pour de nouvelles écoles élémentaires et secondaires. C'est la première année du plan de dix ans en vue de construire des écoles adaptées aux temps modernes, et pour que le nombre d'écoles soit proportionné au nombre toujours croissant d'étudiants."

Les autres points saillants sont dirigés vers le développement industriel, la construction de routes et les services publics enlevés aux conseils de ville par le programme de réforme — notamment la santé, le bien-être, la justice, la répartition et le recouvrement des impôts.

Le N.-B. connaîtrait sa campagne la plus active depuis 25 ans

FREDERICTON (PC) — L'éducation est le thème principal de la campagne électorale en vue des élections provinciales du Nouveau-Brunswick, campagne qui entre dans sa dernière semaine.

Bien que ces chiffres soient encore incomplets, les listes préliminaires indiquent que 312,531 électeurs devraient exercer leur droit de vote, lundi prochain, lors des troisième élections générales en cette province, en sept ans.

Cette campagne a été l'une des plus actives depuis un quart de siècle, grâce à M. Louis-J. Robichaud, premier ministre actuel, qui a exposé avec vigueur son programme d'égalité dans l'opportunité, avec une opposition presque violente de la part du leader conservateur, M. J.C. Van Horne.

Le gouvernement Robichaud a rapidement consolidé les 422 districts scolaires de la province pour n'en faire plus que 33, plus un 34e ajouté récemment, et a établi une échelle de salaires uniformes pour les professeurs.

Les libéraux étaient d'avis que 34 districts plus étendus étaient nécessaires pour se conformer à un règlement fédéral voulant que les districts possèdent un minimum de 600 étudiants de la 10ème à la 12ème année, afin d'être éligibles aux subsides accordés

aux écoles techniques et professionnelles.

L'éducation

Pour leur part, les conservateurs déclarent qu'ils donneraient également aux parents "voix au chapitre" dans l'éducation de leurs enfants, qu'ils garantiraient l'aide financière aux étudiants désirant recevoir une instruction avancée, et qu'ils régleraient le "marasme financier" des universités du Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre Robichaud déclare que son administration a déjà lancé "le plus grand programme de construction d'école" dans toute l'histoire de la province.

"Plus de 18,000,000 seront dépensés cette année seulement pour de nouvelles écoles élémentaires et secondaires. C'est la première année du plan de dix ans en vue de construire des écoles adaptées aux temps modernes, et pour que le nombre d'écoles soit proportionné au nombre toujours croissant d'étudiants."

Les autres points saillants sont dirigés vers le développement industriel, la construction de routes et les services publics enlevés aux conseils de ville par le programme de réforme — notamment la santé, le bien-être, la justice, la répartition et le recouvrement des impôts.

M. Stanfield changera le ton du parlement, écrit M. Camp

FREDERICTON (PC) — M. Robert Stanfield, le nouveau leader conservateur, apporte à la politique canadienne un nouveau style, déclare le président de l'Association conservatrice, M. Dalton Camp.

"Ni le parti ni le système de la politique canadienne ne seront les mêmes," écrit M. Camp dans le numéro d'octobre de l'Atlantic Advocate.

Les délégués au congrès de septembre, qui ont choisi M. Stanfield, ont fourni "une illustration dramatique de la façon dont les différences régionales, factieuses et idéologiques au sein d'un parti politique peuvent trouver finalement un compromis et un consensus général."

M. Camp écrit également que M. Stanfield va changer le ton du Parlement. Il va apporter à sa tâche une aptitude infatigable, qui semble innée chez lui, à écouter et à consulter.

"Mais ses adversaires ne le trouveront pas moins persévérant ni moins résolu que son prédécesseur."

Dans leur recherche d'un leader national, les votants plus âgés pourraient avoir préféré un Churchill, et les plus jeunes un Kennedy, "mais tous peuvent accepter le leadership d'un homme qui est évidemment sincère et, comme eux-mêmes, non armé de réponses toutes faites à tous les problèmes."

Dans la dernière partie de sa conférence de presse, M. Lévesque a déploré les conditions dans lesquelles son option a été étudiée et expliqué qu'il n'avait pas d'autre choix que de se démettre.

Pendant sept ans, M. Lévesque "a travaillé pour les meilleurs intérêts de ses clients", c'est-à-dire le peuple électeur. Ses adversaires reconnaissent qu'il a, dans une large mesure, contribué à faire du parti libéral un groupe réformiste et progressiste, qu'il

fut l'un des principaux moteurs de la révolution tranquille, qu'il rallia aux libéraux des milliers de voix.

"Mais son indiscipline, confiait un ancien ministre, était chronique et insupportable. L'unité du parti était constamment menacée. Nous ne savions plus à quoi nous en tenir à son sujet. Il fallait qu'il parte."

Le parti libéral, sans René Lévesque, va sans doute retrouver son unité et une plus grande discipline. Mais restera-t-il aussi progressiste?

\$250 comptant \$5000 produisent

Achetez une obligation à la Banque de Montréal

\$500 comptant \$10000 produisent

Achetez une obligation à la Banque de Montréal

\$2500 comptant \$50000 produisent

Achetez une obligation à la Banque de Montréal

\$5000 comptant \$100000 produisent

Achetez une obligation à la Banque de Montréal

Obligations d'épargne du Canada, série 1967/68

Achetez-en maintenant — comptant ou par versements. Comptant: 5% seulement; le reste par paiements échelonnés sur une année. En vente maintenant dans toutes les succursales.

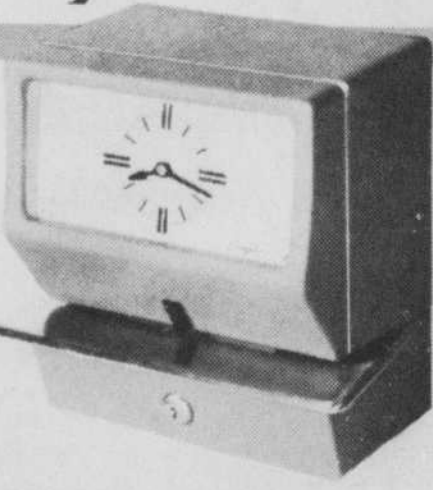


Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

NE PERDEZ PAS VOTRE TEMPS!

choisissez Simplex



L'imprécision dans l'enregistrement des temps de travaux peut ruiner complètement votre système d'évaluation des coûts. Vos clients se plaindront d'avoir à trop payer; ou vos profits seront absorbés par des frais imprévus. D'un côté comme de l'autre, il vous faut SIMPLEX!

Les enregistreurs de temps de travaux SIMPLEX élimineront pour vous les approximations hasardeuses, en vous fournissant des données précises et irréfutables.

Ne perdez pas votre temps! Gardez-le soigneusement avec SIMPLEX.

TOUT CE QU'IL FAUT POUR LE BUREAU



NATIONAL TYPEWRITER INC. 700 ST. JACQUES, MONTREAL

UN. 6-1492

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauthier - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Gervais Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, I.S.C., C.A.
159 a., rue Craig 861-1491

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS.
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, I.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre-Paul Guy, I.S.C., C.A.
Guy Messier, I.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
50 Place Crémazie, Suite 422
Montréal 11 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques F. Nadeau, C.A.
Paul Paquet, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850 842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. Emile Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Lenché, C.A.
Robert Dagenais, C.A.
Robert Nadon, C.A.
215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORNONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Ornonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
Vl. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables agréés
H. Lavoie, C.A. R. Lussier, C.A.
J. Gagnon, C.A. J. Lussier, C.A.
P. Robitaille, C.A. D. Crockett, C.A.
M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A.
M. Hardy, C.A. G. Poirier, C.A.
215 rue St-Jacques, Mtl.
Tél.: 849-7791

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Montréal, Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver
Représentés aux États-Unis, en Grande-Bretagne, Europe et Amérique du Sud

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000, Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski
360 Saint-Jacques
Montréal - 842-4691

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWAY
Comptables agréés
Édifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Comptables agréés
Incorporated in the provinces of
W. J. T. Adamson & Co.
Aimé Goulet et Compagnie
Gunn, Roberts & Co.
Maddison Hope & Co.
Thorne, Mulholland, Hovson & McPherson
Bureaux à travers le Canada
Correspondants dans la plupart des pays du monde
Suite 2604,
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 3, Qué. 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 a., Crémazie - DU. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.D. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Armand-H. Viau, C.A.
Jacques R. Chedillon, C.A.
J. Serge Denis, C.A.
Gérard Forget, C.A.
Claude Quintal, C.A.
4926 ave. Verdun Verdun
769-3871

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société nationale affiliée
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE & CO.
avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande-Bretagne et aux États-Unis, d'Amérique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
RENE DE COTRET & CIE
Comptables agréés
Y. Normandin, C.A. P.-E. Mallette, C.A.
G. B. Normandin, C.A. A. Rustel, C.A.
J.J. Lecavalier, C.A. G. Lefebvre, C.A.
Associés-résidents
1440 ouest, Ste-Catherine
Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville
Nicolet - Trois-Rivières - St-Jérôme
Gatineau - Chicoutimi

MCDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston H. Mercier, C.A.
Robert Roy, C.A.
Pierre Doray, C.A.
3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régis Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Lefèvre, C.A.
Jacques Martin, C.A.
(Associé Joliette)
360 a., St-Jacques, loc. 1225
842-9131

GERARD LABELLE
Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brousseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Martin, C.A.
A. Urbain, C.A.
Pierre J. Legault, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE ET LAMARRE
Comptables agréés
Louis Lacourse, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
Gilles Nadeau, C.A.
2235 est, rue Sherbrooke
Suite 300
Montréal 24, Qué.
523-3189

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavoie, C.A. R. Lussier, C.A.
J. Gagnon, C.A. J. Lussier, C.A.
P. Robitaille, C.A. D. Crockett, C.A.
M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A.
M. Hardy, C.A. G. Poirier, C.A.
215 rue St-Jacques, Mtl.
Tél.: 849-7791

LEBLANC & CIE
Comptables agréés
Fernand E. Leblanc, I.S.C., C.A.
436 est, rue Laurier
Montréal
276-2638

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables agréés
360 St-Jacques Suite 567
Tél.: 849-8331

DECARUFEL, DECARUFEL & L'ESPERANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

DENIS, DESMARAIS, HOULE ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., I.S.C., C.A.
Roger Houde, B.A., I.S.C., C.A.
Olivier Saisseville, B.A., I.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Dorcas Mouton, C.A.
57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J. Arbut Deschamps, C.A.
René P. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
845-3248

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRault & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Olivier Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis P. Brault, C.A.
Pierre Lepage, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 11 381-8011

GLENNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Carré Victoria 844-3307
Montréal, Cobourg, Toronto, Brantford, Winnipeg, Calgary, Vancouver.
Associés Résidents
W. Pierre Gould, C.A.
R. E. Modugno, C.A.
D. H. Brown, C.A.
Marcel E. Trudeau, C.A.

Mettre fin au régime des écoles séparées en Ontario

CORNWALL, Ont. (PC) — Le président de l'Association des commissaires d'écoles de l'Ontario s'est prononcé hier en faveur de l'établissement d'un système d'éducation unique qui mettrait fin au régime des écoles séparées.

S'adressant aux délégués réunis à l'occasion du congrès annuel de l'Association, M. Richard L. Wittington, de Chatham a déclaré: "J'aimerais croire que nous aurons un régime d'éducation unique avant que le second siècle de la Confédération ne soit trop avancé."

"Ce serait un système vraiment public — non pas un système protestant, ce qui est souvent pris comme synonyme — mais un système d'école publique s'adressant à tous, un système où l'on ne tiendra pas compte de la foi du père, de ses croyances ou de son absence de croyance."

M. Diefenbaker a repris son siège aux Communes

OTTAWA (PC) — Pour la première fois depuis sa défaite lors du congrès conservateur de septembre dernier, M. Diefenbaker a repris hier son siège à la Chambre des communes.

L'ancien chef conservateur occupait son siège dès le début de la séance, mais cette fois à titre de simple député.

Quelques heures auparavant M. Diefenbaker s'était adressé à un groupe de reporters réunis dans son bureau des Communes. Il a dit rentrer d'un voyage à travers l'Ouest durant lequel il s'est adonné à la chasse et à la pêche.

Il a esquivé une question visant à obtenir des précisions quant au moment où il

prononcerait son premier discours en tant que simple député, mais il a déclaré: "Je m'opposerai au concept des deux nations ou du statut particulier jusqu'à la limite de mes forces".

Il a ajouté que le parti libéral était maintenant plus éclairé et abondait dans le même sens que lui, se dissociant d'un discours de M. Pearson prononcé en avril 1963 et appuyant la thèse des deux nations.

Abolition du vote secret

M. Diefenbaker a réitéré une suggestion visant l'abolition du scrutin secret aux Communes. La publication des noms des députés et de leur vote réduirait le nombre des absents.

M. Diefenbaker a rappelé que lors d'un vote de non-confiance sur les pensions de vieillesse, cinq ou six députés conservateurs étaient soudainement disparus et que son parti avait perdu par une légère marge.

L'ex-leader de l'Opposition n'a pas encore quitté sa résidence officielle, mais il ajoute que le déménagement est en marche. Il a loué une maison dans Rockcliffe Park.

Aux Communes, M. Diefenbaker siège sur la première rangée, à la gauche du chef intérimaire de l'Opposition. Quand M. Stanfield prendra sa place aux Communes, il se trouvera séparé de M. Diefenbaker par M. Starr.

Deux missions du Québec sont arrivées hier à Paris

PARIS (AFP) — Les contacts franco-québécois se développent particulièrement sur le plan de l'enseignement depuis la récente visite du ministre français de l'Education, M. Alain Peyrefitte au Québec.

Deux missions sont arrivées hier à Paris, l'une comprenant M. Lucien Parent, directeur général adjoint de l'éducation permanente au Québec, et M. Georges Ethier, directeur du service de l'enseignement.

Demeurant en France pendant un mois, ils auront des entretiens avec les hauts fonctionnaires du ministère de l'Education nationale et visiteront un certain nombre d'organismes techniques à Paris et en province, tels le Centre national de télé-enseignement, le Centre de recherches de productivité de l'enseignement, l'Institut national de formation des adultes de Nancy, le Centre universitaire de coopération économique et sociale, de Nancy etc.

La seconde mission est composée de 28 directeurs généraux d'écoles primaires ou secondaires du Québec. Séjourner en Europe jusqu'au 11 novembre, elle passera quelques jours à Bruxelles et Genève.



M. Diefenbaker n'est pas revenu bredouille de son excursion de chasse dans le nord de la Saskatchewan, comme en fait foi cette photo qu'il a fièrement exhibée hier à la rentrée à Ottawa au cours d'une rencontre avec les journalistes. L'ancien chef du parti conservateur a repris hier son siège aux Communes. C'était la première fois qu'il pénétrait en Chambre depuis sa défaite aux mains de M. Robert Stanfield au congrès de septembre dernier. (Téléphoto PC)

Pour des conseils nationaux élus

Les dirigeants laïcs en congrès adressent un mémoire au synode

CITE DU VATICAN (d'après Reuter, PA et AFP) — Les dirigeants laïcs catholiques de 103 pays sont convenus de faire des pressions sur leurs évêques, afin d'avoir un rôle plus important dans le gouvernement de l'Eglise, a-t-on appris hier.

Le congrès mondial pour l'Apostolat laïque, qui rassemble 2.500 délégués, a pris cette décision vers minuit dimanche soir, quelques heures seulement après que le pape Paul VI eut déclaré qu'il était absurde, de la part des laïques, de croire qu'ils pourraient se soustraire à l'autorité de la hiérarchie ecclésiastique.

Les délégués ont décidé d'envoyer un mémoire au synode des évêques, réunis en ce moment au Vatican. Le mémoire suggère la formation de conseils de laïques élus dans chaque pays, destinés à présenter à l'épiscopat les opinions des laïques concernant les problèmes auxquels l'Eglise doit faire face dans le monde moderne.

Ce mémoire a été approuvé par un vote majoritaire, malgré l'opposition de certains ecclésiastiques qui craignent que les laïques n'aillent trop loin et trop vite, dans l'atmosphère de libéralisme qui a succédé au concile du Vatican.

On a pu noter un malaise certain parmi les délégués concernant certains problèmes comme le contrôle des naissances, au cours de ce congrès d'une semaine, le premier depuis le concile.

Le pape, lorsqu'il a célébré la messe pour les laïques à la basilique de Saint-Pierre, a déclaré qu'il était absurde de croire que les laïques pourraient agir sans la hiérarchie ou même contre elle.

Discussion sur les mariages mixtes

D'autre part hier, le problème des mariages mixtes a été abordé au synode des évêques où s'est achevée la discussion sur la réforme des séminaires.

Cette question, qui est l'avant-dernière figurant à l'ordre du jour de l'assemblée, a été introduite par un rapport du cardinal Paolo Marella, président du secrétariat pour les non-chrétiens.

Les mariages mixtes, on le sait, sont ceux qui sont contractés par les catholiques avec les membres des autres confessions chrétiennes ou avec les non-chrétiens, musulmans, israélites, etc.

Dès le début des débats s'est dégagée une opposition entre

les six orateurs qui ont pris la parole, les uns préconisant le maintien des "cautions" requises de la part du conjoint non catholique, touchant notamment l'enseignement à donner aux enfants, les autres préconisant un assouplissement de l'instruction publiée en la matière l'année dernière par la Congrégation de la foi.

Des Pères ont demandé que de plus amples facultés soient accordées aux évêques et aux conférences épiscopales. D'autres, par contre, ont soutenu qu'il fallait éclairer les jeunes gens sur les dangers des mariages mixtes et exiger par-

fois de longues fiançailles. D'aucuns ont soutenu que les mariages entre chrétiens de confessions différentes sont plus dangereux que ceux contractés par des catholiques avec des non-chrétiens. Un Père a suggéré de son côté que l'on ait recours, dans les mariages mixtes, aux deux Eglises intéressées.

A la fin de la séance sur les séminaires, le cardinal Gabriel Garrone, pro-préfet de la Congrégation de l'enseignement, a annoncé que les Pères seront appelés à se prononcer sur un rapport en six points résumant les discussions.

Auparavant, un des neuf orateurs qui ont pris successivement la parole a parlé de l'inquiétude causée dans les séminaires par certains courants d'idées qui proposent notamment la transformation du sacerdoce en une profession ou la création d'un sacerdoce à temps.

Coordonnateur des fêtes de l'OIT

GENEVE (AFP) — M. Kamen Kaplansky, directeur du Bureau de correspondance du Bureau International du Travail (BIT) au Canada et conseiller spécial du directeur général du BIT, M. David A. Morse, a été nommé coordonnateur de la célébration du 50ème anniversaire de l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette nomination porte sur la période qui va jusqu'à la fin des célébrations du 50ème anniversaire en 1969. Sa tâche sera de coordonner, au nom de l'OIT, les diverses activités de caractère national et international qui marqueront le demi-siècle de l'organisation.



Le couronnement

d'un festin

Grand Marnier

"la liqueur de marque"

Canard à l'orange, crêpes Suzette... salade de fruits... délices gastronomiques qui, comme tant de mets, se trouvent rehaussés par le Grand Marnier. Et pour couronner tout festin, c'est Grand Marnier qu'il faut déguster — la liqueur de choix des connaisseurs.



IMPORTÉ DE FRANCE
Pour recevoir gratuitement LES RECETTES GRAND MARNIER
Écrivez à:
Office Général des Grandes Marques Limitée
5260 av. Notre-Dame-de-Grâce, Montréal 28

Si voyager c'est rester jeune, Air Canada aura toujours 20 ans.



Tous les soirs le vol Europe 870 relie, sans escale, Montréal à Paris: pèlerinage à la fontaine de jeunesse.

Du lundi au dimanche, chaque semaine et chaque mois, le vol "870" d'Air Canada prend le chemin de Paris. Accueil souriant; ambiance de plaisir. Voyager par "Europe 870", c'est l'art d'avoir toujours vingt ans.

Et l'arrivée tient les promesses du voyage: l'Europe "hors saison" est enfin rendue à elle-même. Vous y serez comme chez vous. Car de Copenhague à Knossos et de Brest à

Budapest l'Europe "hors saison" c'est l'Europe sans façons! Les réalités sont d'ailleurs proches de vos rêves:

- Tarifs d'excursion 14-21 jours, aller-retour, classe économique
- Premier paiement de 10% (solde payable en 24 mois).
- Visite de grandes villes en cours de route — sans augmentation du prix du billet.

- Correspondances aériennes depuis Paris vers les quatre coins de l'Europe. Air Canada vous ouvre toute grande la porte de l'Europe... et la joie de vivre est toujours comprise dans le prix du billet.

Exemple de tarifs d'excursion, 14-21 jours, aller-retour, classe économique en vigueur à certaines périodes de l'année.

MONTRÉAL - PARIS \$335

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville Marie et 7116 rue St. Hubert.



globe école de langues

PROJET '67

ANGLAIS ESPAGNOL ALLEMAND

COURS SPÉCIAL \$89.00

globe école de langues

LEÇON GRATUITE 866-9731

1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

Brockville Chemical Industries Ltd se distingue dans les engrais chimiques

potins financiers

Après avoir perdu 10,57 points la semaine dernière à 918,17, l'indice des industriels clôture au début de cette semaine sur la Bourse de N.-Y. 9,65 points plus bas à 908,52. Il y avait 2 fois plus de pertes que de gains hier sur la Bourse de Toronto. Sur la Bourse de Montréal, le ton était lourd.

L'éffrètement de la semaine dernière sur la Bourse de Paris a donné lieu hier à un mouvement général de repli beaucoup plus sensible que précédemment. A la suite des troubles sociaux qui affectent plusieurs branches de l'industrie britannique, les affaires paraissent calmes hier sur la Bourse de Londres.

Hardee Farms International Ltd réunira ses actionnaires ce matin pour la tenue de son assemblée annuelle.

Dosco a glissé hier à un nouveau bas en bourse à la suite de l'annonce en fin de semaine de la fermeture de son usine de Sydney.

La C.S. de Salaberry-de-Valleyfield, celle de St-Cyrille, celle de Montmagny, celle de Farnham, emprunteront sous peu.

Sherwin-Williams Co. of Canada Ltd se vendra ce matin ex-dividende de 25 cts l'action ordinaire.

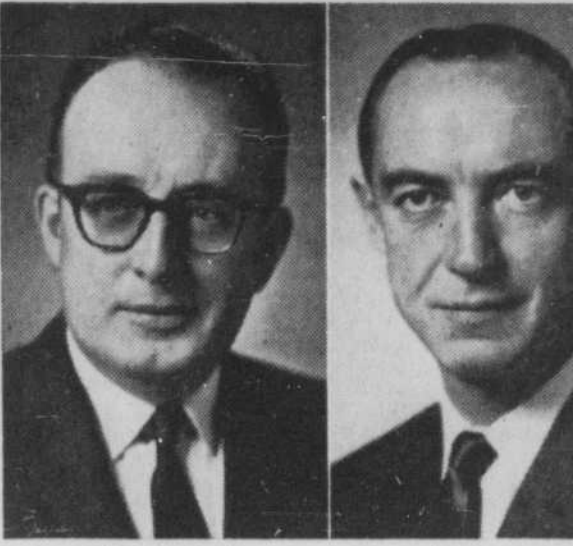
La ville de Bromont, comté de Brome, a vendu mardi soir, le 3 octobre, à La Société de Placements Liée, une émission de \$163.000 d'obligations, à 7% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 93,74. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8,0446%. L'emprunt comporte un solde de \$106.500, à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 10 ans.

Des soumissions seront reçues le jeudi 19 octobre 1967 pour \$150.000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 20 octobre 1967, dont \$120.000,000 en bons à 91 jours et \$30.000,000 en bons à 91 jours et \$30.000,000 à 182 jours. \$150.000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 20 octobre 1967.

Les droits de Rio Algom Mines Ltd se transigeront au comptant les 18, 19 et 20 octobre et ils seront rayés de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à la fermeture des affaires de cette dernière le 20 octobre 1967. Les droits expireront le 23 octobre 1967 à 9,30 a.m. Ils peuvent être déposés à la Canada Permanent Trust Co, 600 ouest, Blv. Dorchester, Montréal, P.Q.

Les autorités des Bourses Canadienne et de Toronto ont donné leur consentement à la mise en liberté de 85.000 actions de Green Point Mines Limited, présentée entre les mains de The Canada Trust Company, de Toronto. A la suite de la mise en liberté des dites actions, le solde entier sera de 122.000 actions.

NOMINATIONS A CONSOLIDATED-BATHURST



R.A. Irwin, président de Consolidated-Bathurst Limited, a réitéré la nomination de James G. MacLeod et John B. Sweeney comme vice-présidents de cette compagnie. M. MacLeod, qui est vice-président de la division forestière, se joindra à Consolidated Paper Corporation Limited en 1947. Il devint directeur général des exploitations forestières en 1956 et occupa à son poste actuel en 1962. M. Sweeney, vice-président, préposé à la fabrication, se joindra à Consolidated en 1941. Il devint directeur de la fabrication en 1964 et l'un des vice-présidents en 1966. Ces nominations ont été faites à la suite de la récente mise en commun des exploitations de Consolidated Paper Corporation et de Les Papierseries Bathurst Limited.

Grâce à la St-Lawrence

Fertilizers Limited

Une tendance nouvelle au Canada dans l'industrie des engrais est activée par un des principaux manufacturiers de produits chimiques élémentaires pour les engrais. Ce manufacturier a pris la décision de pénétrer dans les domaines de la fabrication et de la mise en marché pour la vente au détail après s'être acquis une enviable réputation en tant que fournisseur de matières premières pour cette industrie.

Cette compagnie est la Brockville Chemical Industries Limited, en Ontario, complexe industriel sis à l'est de Brockville, une usine de transformation de produits chimiques de plusieurs millions de dollars laquelle produit du nitrate d'ammonium, de l'urée, de l'ammonium anhydride et une gamme complète de solutions azotées utilisées comme fertilisants. Le nitrate d'ammonium, l'urée et l'ammoniaque tout comme les autres produits de la Brockville Chemical, l'acide nitrique, l'acide carbonique, l'hydrogène et l'azote — servent aussi à des fins industrielles.

Grâce à la St. Lawrence Fertilizers Limited, dont elle est copropriétaire, Brockville Chemical détient une position de commandement dans la production d'un autre fertilisant d'importance, la St. Lawrence fabriquant des engrais à base de phosphate à son usine de Valleyfield, dans le Québec.

Jusqu'ici, la Brockville s'en était tenue, dans le domaine des engrais, à la seule production de produits chimiques élémentaires qu'elle revendait en vrac aux manufacturiers qui les utilisaient dans la préparation de leurs propres produits destinés aux consommateurs d'engrais pour ferme ou pour plantes et gazon.

(Elle avait bien vendu certains de ses produits azotés au détail en même temps qu'elle en faisait le commerce de gros, mais cette activité n'était que marginale).

L'été dernier, la Brockville Chemical a choisi de se lancer pour la première fois dans la fabrication des engrais et leur mise en marché pour le détail grâce à l'acquisition par Sogemines Limited, la compagnie-mère, des installations que possédait jusqu'alors la Division Shur-Gain de Canada Packers Limited.

Cette acquisition représente une intégration des tâches que chacune des deux compagnies avait jusque là accomplies d'une façon autonome. En effet, depuis un certain temps, la Brockville Chemical était devenue le principal fournisseur des produits chimiques élémentaires qu'utilisait Shur-Gain pour la fabrication de ses engrais.

L'élargissement constant du marché des engrais et la multiplication des produits et éléments nutritifs à fins spéciales sont quelques-uns des facteurs qui militaient en faveur d'une intégration poussée des fonctions de production des produits chimiques de base et des fonctions de préparation des produits à consommer.

ASSUREUR-VIE AGRÉÉ



L'Unique, Compagnie d'Assurance-Vie est heureuse de souligner que M. Roger Leblanc vient de se mériter le titre d'assureur-vie agréé. Le diplôme reçu par M. Leblanc couronne cinq années d'études sur l'assurance-vie ainsi que ses implications légales et fiscales pour un particulier ou une corporation.

Par ces études, M. Leblanc est donc en mesure de mieux servir ses clients et le public en général.

Indices à Toronto Indices à New-York

	Ind	Gold	BM	WO		Ind	Rails	Util	Stks
Hier	100.50	167.67	106.72	202.82	Hier	475.0	190.7	141.0	327.8
La veille	105.61	170.27	108.85	204.69	La veille	478.2	194.5	142.0	331.1
Sem. der	109.74	163.89	104.76	205.63	Sem. der	486.0	198.6	144.9	337.2
Sem. der	109.74	163.89	104.76	205.63	Mus. der	488.7	202.8	146.1	340.8
Mus. der	109.74	163.89	104.76	205.63	An. der	491.2	199.4	146.5	343.3
An. der	142.23	137.32	87.74	155.90	1967 Haut	493.2	205.6	159.1	342.6
1967 Haut	172.41	181.95	111.40	209.08	1967 Bas	413.4	159.4	142.0	325.8
1967 Bas	147.65	142.30	85.88	130.15	1966 Haut	537.9	213.9	170.7	369.7
1966 Haut	175.90	192.48	100.22	135.84	1966 Bas	388.0	143.9	130.2	289.4
1966 Bas	136.98	136.96	83.22	95.24					

La dégringolade des stocks hier à Wall Street ne serait pas sans rapport avec les perspectives d'un échec du projet d'un surtaxe de 10% proné par le président des E.-U. (ce qui entraînerait de nouvelles restrictions du crédit) et aussi, aux rumeurs du relèvement du taux d'escompte par la Banque d'Angleterre, mesures qui seraient suivies par bien d'autres pays, y compris ceux de l'Amérique. Vu l'excellence des rendements des bonnes obligations par le temps qui court, rien d'étonnant que les investisseurs soient portés à en acquérir de préférence aux actions, selon Shearson, Hammill & Co., d'autant plus que cette firme entrevoit la possibilité de nouvelles hausses des taux monétaires.

Nous apprenons que les administrateurs et hauts fonctionnaires de Fraser Companies (ils représentent 32% des actions en circulation) avaient jugé l'offre récente faite par Price d'acheter les actions de la compagnie, comme étant "inacceptable". Mains gros actionnaires de Fraser sont, aussi de cet avis. Sogemines a aussi rejeté l'offre de Price, consistant en 1 action privilégiée de \$100 au pair et 2 droits de souscription à des actions ordinaires pour chaque 4 actions de Fraser Companies. Selon les dirigeants de cette entreprise, cette offre représenterait environ \$50.000,000 de moins que la valeur nette aux livres de l'équité des actionnaires de Fraser, au 31 déc. 1966.

Il s'est vendu 3 fois plus d'obligations

Le mois dernier que durant le même mois en 1966

Les émissions d'obligations fédérales, provinciales, municipales et industrielles pour le mois de septembre 1967 ont totalisé \$699,352,065, selon des statistiques émanant de Wood Gundy Securities. Par comparaison, le chiffre correspondant pour septembre 1966 avait été de \$238,289,827.

Pour les neuf premiers mois de l'année le total global des obligations émises a porté sur \$3,712,314,586 contre \$3,009,317,504 pour la même période de 1966.

Les émissions d'obligations d'une échéance supérieure à deux ans, lancées par le gouvernement fédéral ont totalisé \$400,000,000 pour le mois de septembre 1967. Le gouvernement d'Ottawa n'avait lancé aucune émission au cours du même mois, en 1966, dont l'échéance soit supérieure à deux ans.

Accumulées sur les neuf premiers mois de l'année 1967, les émissions d'Ottawa ont porté sur \$1,160,000,000 tandis que dans le même espace de temps en 1966 le chiffre avait été de \$625,000,000.

Dans le domaine des provinces, les émissions lancées, ou celles garanties par les provinces ont totalisé, pour le mois de septembre 1967, \$182,500,000, avec un chiffre comparatif de \$151,000,000 pour le même mois en 1966. Les émissions principales ont été celle de l'Hydro-Québec, \$80 millions, une autre de \$50 millions émanant du même organisme, et \$35 millions de Alberta Government Telephone.

Bourse de N-Y

Tous les compartiments faiblissent hier, à Wall Street

NEW YORK, 16 (AFP) — La baisse a repris à Wall Street où l'indice des industrielles a accusé le repli le plus accentué depuis le 5 juin. Les ventes ont été stimulées par plusieurs facteurs: la crainte qu'un échec du projet de surtaxe fiscale au congrès n'entraîne de nouvelles restrictions du crédit, la concurrence croissante de valeurs à revenus fixes, des rumeurs relatives à un relèvement du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre et le fait que les bénéfices d'Eastman Kodak au cours des neuf premiers mois de l'année ont été inférieurs à ceux de la même période de l'année dernière. En clôture, l'indice des industrielles se trouvait au contact de la zone 900/910 qui constitue un niveau technique de soutien. 944 valeurs ont clôturé en baisse et 348 seulement en hausse. Les compartiments les plus faibles ont été les aéronautiques, les pétroles, les tabacs, les compagnies aériennes, les ordinateurs, les chimiques, les machines et les aciers (ces derniers n'ont pas tenu compte du fait que la production sidérurgique hebdomadaire a augmenté de 2,6 pourcent). Les cuprifères, les télévisions et les banques d'épargne ont résisté à la tendance générale. McDonnell-Douglas a perdu et au-delà une avance initiale inspirée par une commande d'Eastern Airlines se chiffrant à 110 millions de dollars et par la décision du Japon de construire des fusées Hercules dont la compagnie produit la structure extérieure. Les automobiles ont maintenu ou légèrement amélioré leurs positions.

McINTYRE PORCUPINE MINES LIMITED

DIVIDENDE Numéro 217

Avi est donné par le présent que l'unique dividende de soixante-dix cents (70¢) par action en monnaie canadienne, sera payé le 1er décembre 1967 aux actionnaires inscrits dans les livres à la fermeture des affaires le 1er novembre 1967.

Par ordre du Conseil d'administration
F. T. McKINNEY
Secrétaire

Déclaré à Toronto, Ontario le 11 octobre 1967

FALCONBRIDGE



DIVIDENDE numéro 94

Avi est donné par le présent que l'unique dividende de soixante-cinq cents (65¢) par action, plus un autre dividende additionnel de cinquante cents (50¢) par action, ont été déclarés par le Conseil d'administration de Falconbridge Nickel Mines Limited, payable en monnaie canadienne le 30 novembre 1967 aux actionnaires inscrits dans les livres à la fermeture des affaires le 3 novembre 1967.

Par Ordre du Conseil d'administration
G. T. N. Woodroffe
Secrétaire

Toronto, Canada le 12 octobre 1967

Aux prises avec une machinerie démodée?

LE SYSTEME DE FINANCEMENT

RoyNat

EST A VOTRE SERVICE

Prêts de \$25,000 à \$1,000,000 — ou plus — pour tout projet commercial ou industriel. Périodes de remboursement jusqu'à 15 ans.

Consultez RoyNat Ltée, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary ou Vancouver.

ou toute succursale de LA BANQUE ROYALE DU CANADA LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE CANADA TRUST TRUST GENERAL DU CANADA MONTREAL TRUST COMPANY

GÉRARD PARIZEAU, LTÉE

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

Expertise et administration de portefeuilles d'assurances générales

Assurances-vie, assurances collectives et caisses de retraite

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q. TEL. 842-3451

BIENTÔT, QUI SAIT?..

Vous serez peut-être en mesure de commencer à acheter des actions — d'entreprendre un programme de placements à long terme qui pourra vous aider à élever votre niveau de vie, à envoyer vos enfants à l'université et à pourvoir à vos vieux jours.

Alors, il vous faudra un courtier en valeurs.

Bien entendu, vous ne voudrez pas prendre n'importe lequel — mais le meilleur que vous puissiez trouver.

Quelqu'un qui ait appris à faire passer avant tout l'intérêt de son client...

Quelqu'un qui puisse vous fournir tous les renseignements que vous désirerez sur les industries, les compagnies et les titres qui vous intéresseront...

Quelqu'un qui prenne le temps et la peine de vous aider à établir un programme de placements personnel, conçu en fonction de vos besoins, de vos moyens et de vos objectifs.

Comment trouverez-vous ce courtier? Peut-être en lisant une annonce.

Ou en consultant votre banquier, votre avocat ou un ami averti.

Ou, mieux encore, en visitant vous-même un certain nombre de maisons de courtage et en observant les gens qui vous reçoivent, l'attention qu'ils vous accordent et leur manière de répondre à vos questions.

En ce qui nous concerne, nous souhaitons que vous fassiez les trois! Nous espérons donc:

- (1) que vous lirez nos annonces,
- (2) que vous parlerez de nous à qui vous voudrez,
- (3) que vous viendrez nous voir — quand vous voudrez!

Service français

MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC

MEMBRES DES BOURSES DE MONTRÉAL ET DE NEW YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES

635 ouest, boul. Dorchester, Montréal 2 Tél.: 861-8241

Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Le rapport de SOQUEM indique 39 programmes d'exploration minière, impliquant pour \$1,820,000 de dépenses

Trente-neuf programmes d'exploration minière impliquant pour plus de \$1,820,000 de frais sont commentés par M. Côme Carboneau, président de SOQUEM, dans le rapport de cette société pour l'exercice terminé le 31 mars 1967.

Dix-huit de ces programmes, dont le coût total s'élèvera à environ \$1,200,000, sont poursuivis de concert avec diverses sociétés minières dont Rio Tinto, Sullico, New Jersey Zinc Company et Penarroya. SOQUEM a également entrepris pour son propre compte 21 programmes d'exploration dont le coût prévu est d'environ \$620,000.

SOQUEM, Société Québécoise d'Exploration Minière, a été incorporée en novembre 1965. Son unique actionnaire, le gouvernement du Québec, soutient à son capital-actions de \$15 millions au rythme de \$1,5 million par année.

M. Carboneau rapporte que la participation des associés à ces programmes conjoints s'est élevée à \$242,000 au cours de l'exercice qui vient de terminer et elle atteindra un minimum de \$500,000 au cours du prochain exercice.

Le défaut d'espace nous oblige à remettre, à un autre jour, la reproduction de la suite des remarques du président de Soquem.

En marge des activités de Ranger Oil (Canada) Limited

En vertu d'une résolution des membres du conseil d'administration de Ranger Oil (Canada) Limited, datée du 25 juillet 1967 et conformément aux clauses d'un accord en date du 28 juin 1967, il a été consenti une option non transférables au secrétaire adjoint de la compagnie lui permettant d'acquérir 25,000 actions ordinaires de l'entreprise à \$2,30 chacune. Cette option est susceptible d'être exercée sur base cumulative jusqu'à concurrence de 20% par année, à partir du 28 juin 1968 et à la même date au cours de chaque année qui suivra et cette option expirera dans les 6 ans. La compagnie avait oublié, par inadvertance, de notifier la Bourse Canadienne au moment du consentement de ladite option.

Imbrex Limitée avise la Bourse Canadienne du consentement de certaines options.

La Bourse Canadienne a été avisée par Imbrex Limitée que cette dernière a consenti des options additionnelles suivantes, en vertu du plan d'option sur ses actions:

(a) En vertu d'une résolution du conseil d'administration en date du 31 août 1966, des options ont été consenties à 3 employés à plein temps de compagnies filiales, leur permettant d'acheter un total de 4,500 actions, à \$3,50 chacune.

(b) En vertu d'une résolution du conseil d'administration, en date du 16 décembre 1966, une option fut consentie au président et au chef de l'exécutif de Maguire Carpet Distributors Ltd, une filiale en propriété exclusive, leur permettant d'acquérir un total de 5,500 actions, à \$3,75 chacune.

(c) En vertu d'une résolution du conseil d'administration en date du 11 avril 1967, des options furent consenties en faveur de 11 employés à plein temps du groupe de compagnies Maguire leur permettant d'acquérir un total de 5,500 actions, à \$4,75 chacune.

Toutes les options mentionnées ci-dessus et consenties aux personnes précitées pourront être exercées de temps à autres en vertu du plan en vigueur d'ici le 31 décembre 1970. C'est par inadvertance que la compagnie a oublié de notifier la Bourse Canadienne du consentement des options précitées.

Offre prochaine de \$2,400,000 d'obligations, à 7%, de l'Hôpital Saint-Luc.

Belanger Inc et René-T. Leclerc Inc, sont les gérants conjoints du syndicat financier, comprenant plusieurs maisons valeurs de placements de la province, qui offrira en souscription au public jeudi de cette semaine une nouvelle émission de \$2,400,000 d'obligations, lère hypothèque et hypothèque générale, série "AA" 7% de l'Hôpital Saint-Luc, de Montréal. Cette émission est payable à même les derniers votes annuellement par la Législature du Québec. Les obligations seront offertes à 99, qui signifie donc un rendement d'un peu plus de 7%. Ces valeurs seront datées du 1er novembre 1967 et elles écherront en séries de 1968 à 1977. Le Trust Général du Canada agit comme fiduciaire dans cette finance, effectuée dans le but de rembourser, le 2 janvier 1968, un montant de \$1,835,000 d'obligations échéant à cette date, à payer les intérêts sur ces dernières et le solde servira aux fins générales de cette institution hospitalière, fondée en 1908 soit donc il y a une quarantaine d'années. Aujourd'hui ses cliniques externes agrandies, sont aménagées pour produire des soins à environ 150,000 patients par année, jour et nuit. Durant la dernière décennie, les investissements en bâtiments se chiffrent à plus de \$2,000,000 et en équipement, à plus de \$2,000,000. Le gouvernement de la province de Québec par l'entremise du Ministère de la santé, a accordé au dit Hôpital Saint-Luc une subvention, sans condition, payable d'année en année, en versements semestriels, pour l'acquisition à chaque échéance, de l'intérêt et des versements de principal des obligations lère hypothèque générale, série "AA" qui seront offertes en souscription au public après-demain.

Marcel CLEMENT

Bourse de Montréal

Mauvais début de semaine sur la place locale

Les prix continuaient leur descente lundi à la Bourse de Montréal et les pertes ont dépassé les gains par 77 à 25.

Fraser Co. a perdu 3-4 à 19-34, quand le bureau de direction a conseillé aux actionnaires de refuser l'offre de mainmise de Price Co. Price a baissé de 1-4 à 10-38.

Melchers et Walker Gooderham ont reculé tous deux de 1 à 3/2 et 3-4 1-2 respectivement. Husky Oil et Imperial ont toutes deux perdu 1-2.

Dans les banques, la Banque royale a reculé de 1-4 à 14-3-8. Par ailleurs, Rio Algom a régressé de 1-2 à 34-3-4 et Central-Del Rio de 3-4 à 34-3-4.

Sur le marché canadien, les reculs ont dépassé les avances, avec 53 à 31.

James Bay a perdu sept cents à 53 cents sur 40,600 actions. Chemsalloy a fait un bond de 15 cents à \$5,75 et Consolidated Manitoba a progressé de cinq cents à 72 cents.

L'indice des industrielles a baissé de 72 à 169,94, celui des services publics de 72 à 138,27, celui des banques de 71 à 116,65, celui des papiers de 84 à 99,68. L'indice global a perdu 67 à 158,66.

Bourse de Toronto

3 catégories de valeurs sur 4 étaient à la baisse hier

Les valeurs du marché de Toronto continuaient à baisser lundi et les reculs ont dépassé les avances, dans une proportion supérieure à deux à un.

Pour la quatrième journée consécutive de recul, l'indice des industrielles a régressé de 92 à 184,59.

Jefferson Lake a fléchi de 2 à 58-3-4, Canada Cement de 1-2 à 36, Canadian Vickers de 1-3-8 à 8 et Walkers, Fraser and Great Lakes Paper ont tous perdu 1 à 3-4 1-2, 20 et 21 respectivement. Bell Telephone a régressé de 3-8 à 44-5-8.

Dosco, après sa décision de fermer son aciérie de Sydney, en Nouvelle-Ecosse, a accusé une perte de 1-4 à 6-3-4, tandis que Hawker Siddeley, qui contrôle Dosco, a progressé de 10 cents à 3-40.

Parmi les métaux de base, Denison a perdu 2-5-8 à 82-1-2 à 16-1-4.

Falconbridge et Noranda ont reculé tous deux de 1 à 91-1-2 et 53-1-4 respectivement, et Rio Algom a baissé de 3-4 à 35.

Parmi les aurifères, Kerr Addison a accusé une perte de 1-2 à 16-1-4.

L'indice des aurifères a reculé de 2-53 à 167,67, celui des métaux de base de 2-13 à 106,72 et celui des pétroles de l'Ouest de 2-27 à 202,42.

Cours du dollar

Le dollar américain était inchangé et coté à \$1,07 1-4 en devises canadiennes.

La livre sterling était en baisse de 1-16 à \$2,98 7-16.

Le dollar canadien était inchangé et coté à 93 15-64 en devises américaines. Il était à 93 5-64 et il y a une semaine.

La livre sterling était en hausse de 1-64 et coté à \$2,78 17-64.

LONDRES PC - Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or: \$35,19 à l'achat et \$35,21 à la vente.

Prix de l'once d'or troy sur le marché londonien des lingots \$35,10 79-100 soit 252 shillings 11-1-2 pence.

Indices des obligations à New-York

	Rails	Ind. Util.	Frgn.	L.-Y.
Hier	68.1	90.4	80.1	92.1
La veille	68.3	91.1	79.9	92.1
Sem. der	68.2	91.4	80.4	92.1
Mus. der	69.7	90.3	80.0	91.2
1967 Haut	71.9	92.5	82.0	92.2
1967 Bas	68.1	90.4	80.4	92.1
1966 Haut	79.5	101.4	96.1	101.1
1966 Bas	70.1	98.9	79.2	90.4

Indices de Dow Jones

	Ind.	Haut	Bas	Fer	Ch.
30 Ind.	917.82	922.97	909.46	908.52	8.65
20 Rails	251.29	252.14	247.91	248.40	3.15
15 Util.	125.54	126.37	124.58	125.38	0.58
60 Stcks	323.37	324.99	319.27	320.33	3.36

Indices à Montréal

	Ind.	Rails	Util.	Stks.
Hier	169.94	122.92	116.65	

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and various stock symbols like Acad, U.S. Steel, etc.

NOMINATION A L'UNIQUE



Roger Boulu
Le conseil d'Administration de la Compagnie d'Assurance-Vie L'Unique est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Roger Boulu au poste d'Administrateur de la Compagnie.

Cette nouvelle fonction s'ajoute au titre de Président de C.K.L.M., Inc. que détient déjà Monsieur Roger Boulu.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and various stock symbols like Alcan, Inco, etc.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and various stock symbols like Alcan, Inco, etc.

Advertisement for 'fado RESTAURANT PORTUGAIS' with phone number 878-3959 and address 1111 St. Laurent St.

Advertisement for 'a. hervé hébert & inc. actuaires-conseils' with address 1259, RUE BERRI and phone 288-0155.

protégez-vous des intempéries



achetez les obligations d'épargne du Canada

Écrivez ou téléphonez à: DOMINION SECURITIES CORPORATION LIMITED
1155, boul. Dorchester, ouest
Montréal 861-2581

A moins de vouloir vraiment écouter en direct une leçon de l'Orchestre du Concertgebouw depuis Amsterdam à 8h30, la messe depuis le Vatican à 3h30, du jazz depuis l'Italie à minuit et ramener votre bateau au port depuis 17° nord, 75° ouest, au large de Kingston, Jamaïque, vous n'avez pas vraiment besoin du "Minimonde".

Advertisement for 'Minimonde' portable radio, describing its features like 'Écoutez de bonnes émissions de radio', 'D'un où elles vous parviennent, elles se perdent plus claires avec le "Minimonde"', and 'Sept gammes d'ondes, dont les gammes d'ondes courtes de 11, 13, 16, 20, 25, 30, 40, 50 et 60 mètres, AM et FM, Vingt-deux transistors et diodes. Trois systèmes spéciaux d'antennes. Contrôle automatique de gain de signal, afin de ramener au même niveau les stations puissantes et celles plus faibles. Réglage automatique de fréquence à l'accord FM. Accord fin sur ondes courtes. Entrée/sortie pour magnétophone. Entrée/sortie pour tourne-disques. Sorties pour deux haut-parleurs supplémentaires. Écouteurs écrouillables. Dispositif alimentation/secteur facultatif. Carte horaire mondiale et cadran de réveil pour la navigation. L'ensemble est vendu avec un manuel de 48 pages et qui fait du monde un minimonde. LE MONDE ENTIER FAIT CONFIANCE À PHILIPS'

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

LIGUE NATIONALE				
Division de l'Est				
	E	P	PP	Pt
Toronto	2	0	10	4 4
Montréal	2	0	10	9 4
Boston	1	0	10	6 3
Détroit	1	1	9	12 3
New York	1	1	8	6 2
Chicago	0	3	7	16 0
Division de l'Ouest				
	E	P	PP	Pt
Californie	2	0	11	1 4
Los Ang.	2	0	9	5 4
St-Louis	1	1	7	7 3
Pittsburgh	1	2	6	7 2
Minnesota	0	2	1	5 13 1
Philadelph.	0	2	3	9 0

LES PROS DIVISÉS EN DEUX GROUPES

PARIS — A l'avenir, les joueurs professionnels de tennis seront répartis en deux groupes: l'un sous la direction de l'ancien capitaine de l'équipe américaine de Coupe Davis, George McCall, comprendra les Australiens Rod Laver, Ken Rosewall, Fred Stolle, l'Américain Pancho Gonzales, l'Espagnol Andres Gimeno, auxquels s'ajouteront Tony Roche, John Newcombe et très certainement également Roy Emerson.

Le deuxième groupe, que dirigera Dave Dickson, comprendra les américains Earl Buchholz, Dennis Ralston, Barry Mackay, le Français Pierre Barthès, le Britannique Mike Davies, auxquels s'ajouteront également trois nouveaux amateurs qui passeront professionnels, dont le Sud-Africain Cliff Drysdale.

HOCKEY

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE
Rochester à Baltimore
Cleveland à Québec

LIGUE NATIONALE
Aucune partie.

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est

	G	P	N	PP	Pt
Springfield	2	1	0	15	8 4
Hershey	1	0	0	8	2 2
Providence	1	2	0	11	17 2
Baltimore	0	2	0	1	7 0

Division de l'Ouest

	G	P	N	PP	Pt
Rochester	2	0	0	10	5 4
Cleveland	2	0	0	4	3 4
Buffalo	1	2	0	10	14 2
Québec	0	2	0	3	9 0

Equipes

	P	G	P	N	PP	Pt
Drammondville	2	2	1	0	15	13 4
Victoriaville	3	2	1	0	10	7 4
Hull	4	2	2	0	18	13 4
Sherrilwood	4	1	3	0	16	18 2
St-Hyacinthe	4	1	3	0	11	21 2
Granby	2	1	1	0	6	11 2

Compteurs de la LHN

	B	A	Pts
Cournoyer	Can.	3	4 7
B. Hull	Cal.	3	3 6
Hicke	Cal.	3	2 5
Béliveau	Can.	3	2 5
B. Harris	Cal.	3	2 5
Douglas	Cal.	2	3 5
Emhan	Cal.	2	3 5
McKenzie	Boston	2	3 5
Stanfield	Boston	0	5 5
Esposito	Boston	4	0 4
Ratelle	N.Y.	2	2 4
Williams	Boston	2	2 4
Conacher	Tor.	2	2 4
Bucyk	Boston	1	3 4

les MOTS-CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- Dans le nom de l'ancienne résidence du lieutenant-gouverneur de la province - Emission de rayons
- Lettres de renard - Particule positive ou négative - Laisse un choix limité - Publier - Abréviation postale
- Régime sec - Pour un jeu de société
- Ville de Suède - Maladresse
- Largeur d'une étoffe - Ecuelle plate
- Qui a lieu tous les deux ans
- Intendant de Nouvelle-France - Mouvement
- Dont les figures marquent la satisfaction
- Gai participe - Consonne doublée - Le son a le sien
- Sorte de long sac - Dieu ancien
- Emploie - Il est renommé par sa lenteur

Verticalement

- Faiblesse consistant à tout accepter comme vrai - Absorbé
- Il découvrit l'énigme du Sphinx - Ensuite
- Comme les Nations - Prénom de Pascal
- Création de lait
- Identique - Exprime
- Refuse de reconnaître - Direction - Article

A la suite des matches du week-end

En 2 parties, les Leafs ont autant de gains et le 1er rang

Après la première fin de semaine complète dans la ligue nationale, deux équipes seulement de la division est - l'ancienne division - n'ont pas encore connu la défaite. Les Maple Leafs de Toronto et les Bruins de Boston sont demeurés invaincus.

Les Leafs sont montés en tête, sur un pied d'égalité avec les Canadiens de Montréal, en balayant les honneurs de leurs deux joutes de fin de semaine avec les Black Hawks de Chicago.

Après une première victoire de 5-1 remportée samedi soir, à Toronto, les Leafs ont de nouveau battu les Hawks dimanche, cette fois à Chicago, par un compte de 5-3.

Les Bruins en ont surpris plus d'un en battant les Canadiens 6-2 dimanche soir, après avoir tenu les Red Wings de Détroit à un match nul de 4-4 lors de leur joute d'ouverture. Dans l'autre joute de dimanche, les Red Wings ont battu les Rangers de New York grâce à un but tardif de Gordie Howe. L'artisan de la victoire des Bruins a été Phil Esposito, avec quatre buts.

Esposito a été un des hommes-clé dans la transaction effectuée au cours de la saison morte entre les Bruins et les Black Hawks.

Les Bruins sont égaux avec Détroit en troisième place, à un point de Montréal et Toronto.

Dans la nouvelle division, les deux équipes qui ont connu le plus de succès sont celles de la Californie. Les Kings de Los Angeles et les Seals San Francisco ont chacun deux victoires en autant de joutes. Dimanche soir, à Los Angeles, les Kings ont enfilé trois buts en dernière période et ont défait les North stars du Minnesota 5-3. Ted Irvine a conduit l'attaque des Kings avec deux buts. Les Blues de St-Louis sont en troisième place avec une victoire, une défaite et un match nul en trois joutes.



Le gardien George Gardner, des Red Wings de Détroit, bloque ici à la façon d'un joueur de football pour tenter de mettre fin à une poussée de Vic Hadfield, des Rangers, dans le match qui opposait New York à Détroit, dimanche soir. Gary Bergman (2) sans doute le meilleur arrière-garde des Wings, a l'heure actuelle, fait des pieds et des mains pour aider la cause de Gardner. Les Wings ont gagné ce match 3 à 2. (Téléphoto AP)

ARMSTRONG EXCUSE HULL

TORONTO — George Armstrong, capitaine des Maple Leafs de Toronto, a repris les exercices de l'équipe hier après avoir été blessé à l'œil droit par le bout du bâton de Bobby Hull, au cours de la joute de samedi soir, à Toronto.

Il a fallu cinq points de suture pour refermer la blessure d'Armstrong. Le vétéran de 37 ans a manqué la joute de dimanche soir à Chicago. Il sera cependant à son poste mercredi soir, alors que les Leafs recevront la visite des Red Wings de Détroit.

Armstrong a tenu à dire que la blessure était accidentelle, que Hull ne s'est pas douté, au moment de l'accident, qu'il l'avait accroché à l'œil du bout de son bâton.

FOOTBALL

CLASSEMENT

Conférence de l'Est

	G	P	N	PP	Pt
Hamilton	7	4	0	184	182 14
Ottawa	6	4	0	247	144 12
Toronto	5	4	0	201	201 10
Montréal	2	8	0	117	191 2

Ligue Nationale

Conférence de l'Est

	G	P	N	Moy	Pts	OP
Dallas	4	1	0	300	103	97
Philadelphia	3	2	0	400	140	121
Washington	2	2	1	500	126	116
New Orleans	0	5	0	000	61	140

Division Centrale

	G	P	N	Moy	Pts	OP
New York	3	2	0	600	149	141
St-Louis	3	2	0	600	136	133
Cleveland	3	2	0	600	111	85
Pittsburgh	1	4	0	200	113	123

Conférence de l'Ouest

Division Centrale

	G	P	N	Moy	Pts	OP
Green Bay	3	1	1	750	87	54
Chicago	2	3	0	400	57	78
Detroit	2	4	1	250	96	119
Minnesota	1	4	0	250	65	124

Division Côtière

	G	P	N	Moy	Pts	OP
Baltimore	4	1	0	1000	155	71
San Fran.	4	1	0	800	127	130
Los Angeles	3	1	1	750	149	80
Atlanta	0	4	1	000	65	137

Ligue Américaine

Division Est

	G	P	N	Moy	Pts	OP
New York	3	1	1	750	139	93
Houston	2	2	1	500	81	75
Boston	2	3	1	400	137	130
Buffalo	2	4	0	333	77	137
Miami	1	4	0	200	52	154

Division Ouest

	G	P	N	Moy	Pts	OP
San Diego	4	0	1	1000	154	96
Oakland	3	1	0	750	147	75
Kansas City	1	2	1	600	142	89
Denver	1	5	0	161	93	172

LE CASC SE JOINT À LA FÉDÉRATION

TORONTO — Le Canadian automobile sport club est devenu membre à part entière de la Fédération internationale de l'automobile, l'organisme qui régit les courses automobiles dans le monde.

Don Stewart, gérant général de la C-A-S-C, a déclaré que l'admission du groupe canadien au sein de l'organisme international a été approuvée à l'unanimité en fin de semaine.

La participation du groupe canadien à la Fédération internationale signifie que la C-A-S-C sera représentée directement au sein de la F-I-A et n'aura plus à y accéder par l'intermédiaire du Royal automobile club, comme c'était le cas.

CLANCY DEVRA PAYER UNE AMENDE DE \$500

New York — Gil Clancy, gérant du champion boxeur poids moyen Emile Griffith, a été condamné à une amende de 500 dollars et reprimandé par la Commission athlétique de l'Etat de New York pour conduite préjudiciable aux bons intérêts de la boxe.

Les sanctions découlent du match de championnat du 29 septembre dernier, à New York, entre Griffith et Nino Benvenuti.



Il y avait beaucoup d'action en fin de semaine dans la ligue inter-universitaire de football du centre du Canada. Ci-haut, une scène du match disputé entre les Blues de l'Université de Toronto et les Mustangs de l'Université Western. Toronto a remporté le match 26 à 20. Mike Eben (27) a porté le ballon à plusieurs reprises pour enregistrer trois touchés pour les Blues.

La Canadienne Jenny Meldrum, 5e au Pentathlon

MEXICO — Le Français Jean-Pierre Dufresne (1'48" 8/10 aux 800 M.), le Belge Gaston Roelants (8'57" 8/10 aux 3.000 M. steeple), l'Américain Randy Matson (19 M 87 au poids) et le Soviétique Victor Gavrilov (2 M. 13) ont été les vainqueurs avertis de la deuxième journée des épreuves d'athlétisme des troisièmes compétitions préolympiques de Mexico hier.

Les deux dernières épreuves du pentathlon: le saut en longueur et le 200 mètres, ont été enlevées respectivement par la Suisse Meta Antenen (6M25), devant l'Américaine Billee Winslow (6M05) et par la Hongroise Naanmaria Tothne Kovacs (23'5) devant la Canadienne Jenny Meldrum (24' 5).

Sur la piste de tartan du stade universitaire qui ne reçoit que des qualificatifs élogieux de la part des concurrents le Français Jean-Pierre Dufresne, successeur de Michel Jazy sur 800 M. en France, remporta une très jolie victoire, la plus belle de sa jeune carrière, dit-il lui-même.

Comme l'an dernier, le Belge Gaston Roelants fut nettement au-dessus du lot dans le 3.000 mètres steeple. Surprenant d'aisance, il prit le commandement de la course dès le début, et s'octroya une nette victoire, déclarant à son arrivée ne ressentir aucune fatigue.

Le jeune Américain Randy Matson, ne se souciant guère de l'altitude, n'eut pas à forcer son talent pour gagner le lancer du poids, et il en fut de même pour le Soviétique Victor Gavrilov au saut en hauteur.

Quatre records nationaux marquèrent les épreuves féminines ou le 400 mètres, qui était l'épreuve attendue, fut remporté par l'Américaine de 19 ans Charlotte Cook en 52" 4/10, battant d'un dixième son propre record des Etats-Unis. Elle devança la Suédoise Karin Walgren, qui avec 53 secondes améliora quant à elle son record national de sept dixièmes.

À Grenoble Les Etats-Unis ont causé une vive surprise

GRENOBLE, France — Le tournoi international de Grenoble, en France, s'est terminé sur une nouvelle surprise. L'équipe des Etats-Unis, après sa victoire sur l'équipe du Canada, a continué sur sa lancée et a disposé de celle de Tchecoslovaquie au compte de 8-6.

Elle prend ainsi la deuxième place du tournoi, derrière la Russie, avec une fiche de deux victoires et une défaite mais devant le Canada, une victoire et deux défaites et la Tchecoslovaquie, trois défaites.

McLaren

Monterey — Le Néo-Zélandais Bruce McLaren, au volant d'une voiture de sa propre construction, a facilement remporté la course disputée sur le circuit de un mille 9 de Laguna-Seca, à Monterey, en Californie.

Il a terminé avec une avance de dix tours sur Jim Hall.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTENTION CANADA DACTYLOGRAPHES INC

EST DÉMÉNAGÉ À 7035 AVE DU PARC MONTREAL 15 270-1141

1917 1967

VOUS Y TROUVEREZ TOUT POUR LE BUREAU STATIONNEMENT

Encouragez nos annonceurs

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic ci-devant Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND Montréal, 25 288-2152

ÉLECTRICIEN

Entrepreneur-électricien

Jean K. Malouf Inc.

Entretien - Réparations

RA. 1-9630 6305, 25 ave. Rosemont

ASSURANCES

EN ASSURANCES POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER FIEZ-VOUS TOUJOURS À:

Horace Labrecque & Fils Limitée

(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTREAL Tél. 849-2371

Courtiers d'Assurance Agréés

Montréal-Québec

par le Rapido vous voyagez en toute quiétude

à quatre pieds d'altitude!

- 4 Rapidos par jour — aller-retour.
- Départs de la gare Centrale: 7h50, 12h20, 17h15, 21h20
- A l'aller et au retour, le train arrête à Ste-Foy.
- Le tarif Rouge est de retour!
- Billet simple de voiture coach, \$ 4.20
- les jours de tarif Rouge:

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

INSCRITS A BLUE BONNETS

Table listing horse racing entries for Blue Bonnets, including names of horses, jockeys, and betting odds.

LONBOG ET YAS, CEPEDA ET MCCARVER CHOISIS DANS L'ÉQUIPE DES ÉTOILES

NEW YORK - Le voltigeur Carl Yastrzemski, des Red Sox de Boston, le lanceur droitier Jim Lonborg, également de Boston, de même que le

joueur de premier but Orlando Cepeda et le receveur Tim McCarver, des Cardinals de St-Louis, ont tous été choisis hier pour faire partie de la première équipe d'étoiles du baseball majeur.

Les Kings: 2 triomphes en 2 jours

LONG BEACH, Calif - Les Kings de Los Angeles ont triomphé pour une seconde fois d'affilée dimanche soir en disposant des North Stars du Minnesota 5-3 à l'aréna de Long Beach.

Les Kings ont facilement disposé de leurs rivaux, qui n'ont pas encore triomphé depuis le début de la saison, en comptant trois buts au dernier engagement.

Ted Irvine, avec deux et Lowell MacDonald, Gordon Labassiere et Howie Hughes ont entilé les buts des Kings, tandis que Dave Balon, Robert Charlebois et Murray Hall ont riposté pour les North Stars.

Le gardien Gary Bauman du Minnesota a été blessé au cours d'une mêlée devant son filet, à la deuxième, et a cédé volontairement sa place à Cesare Maniago au troisième 20.

Les champions des deux circuits ont été les seules équipes à voir plus qu'un de leurs joueurs choisis pour faire partie de cette équipe de rêve.

La Presse Associée, pour sa sélection d'étoiles, a eu recours à 43 chroniqueurs et commentateurs de baseball. Outre Yastrzemski au champ extérieur, ils ont choisi Roberto Clemente, des Pirates de Pittsburgh, et Hank Aaron, des Braves d'Atlanta.

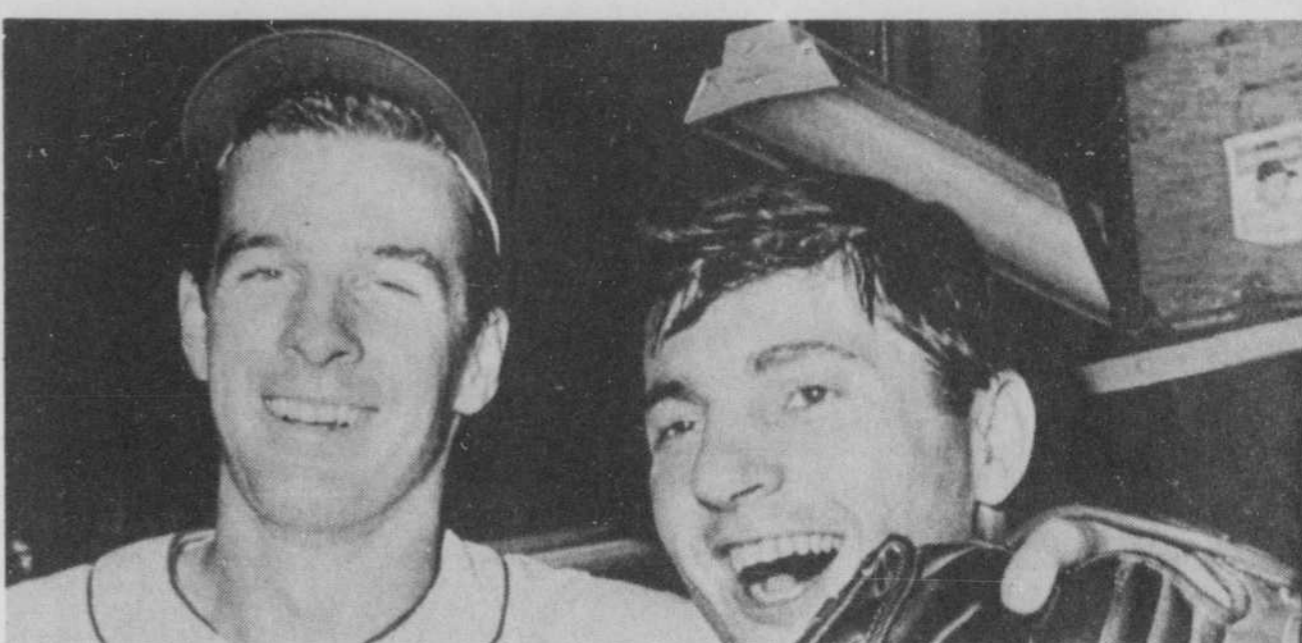
Leur choix au deuxième but s'est arrêté sur Rod Carew, des Twins du Minnesota; au troisième but, ils ont choisi Ron Santo, des Cubs de Chicago, et à l'arrêt-court, Jim Fregosi, des Angels de la Californie.

Comme lanceur gaucher de l'équipe d'étoiles, on a choisi Mike McCormick, des Giants de San Francisco.

Deuxième équipe

Les Cardinals ont aussi placés deux joueurs sur la deuxième équipe: Julian Javier et Curt Flood. La liste de la deuxième équipe comprend aussi le troisième-but Brooks Robinson, le voltigeur Frank Robinson, de Baltimore, le voltigeur Al Kaline et le receveur Bill Freehan, de Détroit; le lanceur gaucher Gary Peters et le lanceur droitier Joel Horlen, des White Sox de Chicago; le premier-but Harmon Killebrew, de Minnesota, et l'arrêt-court Rico Petrocelli, de Boston.

C'est Yastrzemski qui a reçu le plus grand nombre de votes: 389. Il était suivi de Clemente avec 363 voix, Cepeda 346, Santo 303, McCormick 259 et Carew avec 221 voix. Yastrzemski a été le meilleur frappeur de la Ligue



Le lanceur Jim Lonborg apparaît ici au moment où il venait de lancer une partie d'un seul coup sûr dans la dernière série mondiale de baseball. L'entourage de son bras les épaules de son coéquipier Carl Yastrzemski, le champion de la Triple couronne des frappeurs, cette année, qui avait été l'autre vedette dans ce match des séries.

Américaine avec une moyenne au bâton de .326 et 121 points produits. Avec Killebrew, il a frappé le plus grand nombre de circuits: 44.

Lonborg a remporté 22 parties, égalant McCormick et le lanceur de Détroit Earl Wilson, comme meilleurs lanceurs de la ligue.

A l'encan au Parc Richelieu Les chevaux de la Ferme Miron attireront l'attention

Les 14 jeunes chevaux torant la consignment de la ferme Miron de St-Augustin ne seront pas sans soulever un vif intérêt chez les acheteurs éventuels, qui se présenteront au Parc Richelieu les jeudi et vendredi, lors de la première vente des Encans de Chevaux du Québec Inc.



M. Adrien Miron consultant le catalogue de l'encan de chevaux.

Un total de 171 chevaux sont inscrits sur les listes de l'encan, et des 14 offerts par les frères Gérard et Adrien Miron, 11 sont des yearlings, deux des juveniles, tandis que l'autre est un poulain de trois ans. De plus, si l'on considère leurs origines, il y a certainement un ou plusieurs futurs champions en puissance parmi ceux-là.

Sommaire

- 1. Los Angeles, MacDonald 16-30
2. Minnesota, Hall 4-29, Labossiere 15-45, Flett 19-20
3. Los Angeles, Irvine 14-16, MacDonald 13-35
4. Los Angeles, Labossiere 2 Hughes, Smith 13-35
5. Los Angeles, Huges 2 Wall 6-7
6. Minnesota, Charlebois 1 Bourdrias, Collins 11-59
7. Minnesota, Hall 1 Connelly 13-35
8. Los Angeles, Irvine 2 MacDonald 16-30
9. Los Angeles, Johns 2-4, Flett 10-37, Killebrew 15-27
10. Los Angeles 18-13-8-39
11. Minnesota 7-14-16-29

FOOTBALL

Table of football results and statistics, including team names and scores.

La charte à Blue Bonnets

Large table listing horse racing entries for Blue Bonnets, including names, jockeys, and odds.



L'ancien receveur étoile des Royals de Montréal et des Dodgers de Los Angeles, Roy Campanella, était l'un des joueurs les plus célèbres de la ligue de baseball Montréal-Juniors, hier soir, événement qui avait lieu à l'Hôtel Reine-Élisabeth. En souvenir de sa présence ici, le président de ce circuit, M. Fred Sanda, a remis une magnifique plaque à l'ancien joueur de baseball qui compte encore aujourd'hui de nombreux admirateurs dans la métropole. C'est Fred Sanda lui-même qui a remis la plaque à Roy Campanella, le programme-souvenir de la ligue de baseball Montréal-Juniors, voir à Roy et à Anne Campanella, le programme-souvenir de la ligue de baseball Montréal-Juniors.

Advertisement for 'LOUEZ UN AUTOBUS' (Rent a Bus) with contact information for CIE de Transport des Laurentides Ltée.

Sans pitié

MEXICO - Ni l'arbitre, ni le médecin n'auront le droit d'arrêter le combat sur blessure lors du championnat du monde des poids plume qui opposera, ce soir à Mexico, le Mexicain Vicente Saldivar, tenant du titre, au Gallois Howard Winstone. Seuls les gérants des deux boxeurs seront habilités à le faire.

Ces décisions, qui ne manquent pas d'être critiquées dans le monde entier, ont été prises d'un commun accord entre les représentants des deux adversaires, de la commission de boxe de Mexico, du conseil mondial de la boxe et du 'British Board of Control'.

Parmi les personnalités du monde pugilistique qui voteront pour l'adoption de ces mesures qui peuvent être considérées comme rétrogrades et dont le danger ne manquera pas de soulever la désapprobation de nombreux organismes et associations de boxe.



Advertisement for Eastern Airlines flights to New York, listing flight times and schedules.



M. Léo Lavoie, président de la Banque Provinciale du Canada vient d'accepter de présider la campagne annuelle de recrutement du Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception. Membres actifs et patrons d'honneur joindront nombreux la grande famille du Centre sous l'impulsion dynamique et si bienveillante de cet homme d'affaires prestigieux.

Large advertisement for Aquascutum clothing, featuring a man in a suit and text describing the quality and origin of the garments.

Récit des militaires sur la mort de Guevara

LA PAZ (AFP) — "Arrêtez, ne me tuez pas, je suis 'Che' Guevara, j'ai plus de valeur pour vous vivant que mort", telles ont été les paroles que prononça le leader cubain, le dimanche 8 octobre, après être tombé, blessé d'une rafale de mitraillette, écrit dans le journal "Presencia" de La Paz, Jose Luis Alcazar, correspondant de ce quotidien à Valle Grande, qui ajoute avoir eu connaissance de ces paroles et des détails de la mort de Guevara par des officiers qui ont participé à l'action contre le groupe de guérilleros commandé par le chef cubain.

Les opérations contre le groupe guérillero ont eu lieu, a déclaré un journaliste bolivien le capitaine Prado qui a participé à l'action, sur un terrain très accidenté. A six heures du matin, le dimanche 8 octobre, le groupe de guérilleros était localisé et le capitaine Prado étudiait la topographie de la région. Le premier peloton accrocha le premier des rebelles. Deux soldats furent tués. Les militaires se déployèrent de manière à encercler les guérilleros.

"Un soldat se rendit compte de la présence toute proche des guérilleros et nous montâmes à l'action. Le premier guérillero que nous vîmes fut 'Willy', suivi de celui qui fut identifié plus tard comme étant le 'Che'. Nous ouvrimmes immédiatement le feu. Nous blessâmes le 'Che' aux jambes avec une mitraillette. 'Willy' et d'autres guérilleros tentèrent d'emmener Guevara pour le sauver. Le combat se poursuivait. Une rafale des 'rangers' fit voler le calot du 'Che' et le blessa à la jambe et au thorax", a déclaré le capitaine Prado.

L'officier a ajouté que quatre soldats placés sur une colline proche du ravin où se trouvaient les guérilleros, avaient pour instructions de surveiller les guérilleros. 'Willy' parvint à sortir le 'Che' du ravin pendant que les autres guérilleros pour-

suivaient le combat pour couvrir la retraite du blessé. 'Willy' transporta Guevara jusqu'à la colline où se trouvaient les quatre 'rangers'. Hâletant par l'effort qu'il avait fait 'Willy' parvint en haut de la colline, portant son chef sur les épaules. Alors qu'il s'était arrêté pour se reposer et pour soigner 'Che' Guevara, les soldats embusqués lui donnèrent l'ordre de se rendre. Le guérillero prit sa carabine, mais avant qu'il ait pu tirer, les soldats, d'une rafale, le criblèrent de balles. C'est alors que 'Che' cria aux soldats: "Ne me tuez pas, je suis 'Che' Guevara, j'ai plus de valeur pour vous vivant que mort".

'Willy' a été identifié comme étant Simon Cuba, ancien chef du district de Huanuni.

Les soldats arrivèrent jusqu'au 'Che' et le soignèrent. Il avait de graves blessures et l'asthme ne lui permettait pas de respirer. Après la fin du combat, et après qu'eurent été évacués les corps des soldats tombés, le capitaine Prado ordonna le transfert du 'Che' jusqu'à un lieu où il était possible à un hélicoptère d'atterrir pour le transporter à Valle Grande.

L'état du 'Che' empirait, il ne fut pas possible de lui donner des soins immédiats parce que les militaires n'avaient aucun médecin avec eux. Couché sur une couverture, 'Che' Guevara fut transporté jusqu'à La Higuera. Il y

parvint alors que la nuit était tombée et l'hélicoptère était déjà parti pour Valle Grande, avec les soldats morts et blessés. L'officier a déclaré que le transport du 'Che' jusqu'à La Higuera avait été très difficile parce qu'il y avait deux kilomètres de terrain très accidenté. A La Higuera, le 'Che' fut reçu par le sous-lieutenant Tomas Toty Aguilera, qui fit dresser un lit provisoire pour le chef guérillero blessé. "J'ai très mal, faites s'il vous plaît quelque chose pour atténuer la douleur" déclara le 'Che' au sous-lieutenant qui lui donna quelques soins de première urgence. Il le fit situer la direction de Guevara lui-même qui lui disait "Ici à la poitrine, s'il vous plaît, j'ai très mal".

L'article de Jose Luis Alcazar conclut: "Malgré ces soins, a déclaré le capitaine Prado, le 'Che' n'a pu résister. Il passa toute la nuit de dimanche à se plaindre. Il mourut le lundi matin".

Les officiers refusent de déclarer quoi que ce soit au sujet de ce qu'aurait dit le 'Che' pendant son agonie à La Higuera. Quelques soldats, néanmoins, ont affirmé que le 'Che' leur a dit: "Vous êtes des 'Rangers' n'est-ce pas? partout où nous allons, nous rencontrons des troupes", ainsi que d'autres choses que les militaires ne se rappellent pas.

Le Caire souhaite un rétablissement des relations avec la Grande-Bretagne

LE CAIRE — M. Ahmed Hassan Fiki, ministre égyptien des affaires étrangères par intérim, a informé Sir Harold Beeley, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne au Caire, que la RAU partageait le désir du gouvernement britannique de voir des relations fructueuses s'établir entre les deux pays, a annoncé hier un porte-parole du ministère égyptien des affaires étrangères.

Le porte-parole, qui commentait les premiers entretiens entre l'ambassadeur de Londres et M. Hassan Fiki, a indiqué que ce dernier avait réaffirmé à son interlocuteur "l'attitude catégorique et irrévocable de l'Egypte à propos de la réouverture du canal de Suez".

Le porte-parole a ajouté que les principaux sujets abordés au cours de ces entretiens avaient été le rétablissement des relations entre l'Egypte et la Grande-Bretagne, la crise au Moyen-Orient, la navigation sur le canal de Suez et l'évolution du problème du Moyen-Orient au sein des Nations unies.

Sir Beeley s'est ensuite entretenu avec M. Mahmoud Fawzy, conseiller du président Nasser pour les affaires étrangères.

Agitation sociale en G.-B. "Rupture" entre les Trade Unions et certaines centrales syndicales

LONDRES (AFP) — 24 grévistes ont été arrêtés hier en fin de matinée au cours des échauffourées qui se sont produites entre une centaine de policiers et les quelque 300 membres du piquet de grève entourant un immeuble en construction dans la "Cité", le "Barbican Building", dont le chantier est boycotté depuis près d'un an par les ouvriers du bâtiment. On ne signale pas de blessés, mais la circulation a dû être détournée et les manifestants ont affronté la police aux cris de "fascistes", tandis que des coups de pied et de poing étaient échangés.

Les incidents ont été provoqués par l'arrivée de briseurs de grève.

Cette grève, que désapprouve le syndicat des ouvriers du bâtiment, comme celle des dockers de Londres et de Liverpool — également condamnée par les syndicats — donne la mesure du "divorce" qui s'affirme entre certains travailleurs et leurs représentants syndicaux. Il s'ensuit un climat quelque peu anarchique dans les rapports entre les "Trade Unions" et les adhérents. Les docks de Londres étaient hier pratiquement paralysés. Plus de soixante cargos sont immobilisés en attendant d'être déchargés. Hier matin, un meeting de 4.000 dockers a accueilli à coups d'oeufs pourris, d'insultes et de menaces, les représentants syndicaux venus leur demander de reprendre le travail. Au total, les dockers en grève sont évalués à 7.000 pour l'ensemble du port de Londres. A l'issue de la réunion de ce matin, une délégation de 200 dockers s'est rendue au 10 Downing Street pour remettre une pétition à M. Harold Wilson. Cette pétition, suivie de 2.000 signatures, demande au premier ministre d'employer ses bons offices pour le règlement du conflit.

A Liverpool, les 7.000 dockers qui ont débrayé il y a 5 semaines ont voté une motion de soutien au comité de

grève et ont décidé de poursuivre leur mouvement revendicatif.

Cette grève affecte sérieusement les tissages du Lancashire qui risquent de devoir fermer, faute de matières premières.

D'autres mouvements de moindre envergure sont signalés un peu partout, des menaces de grève subsistent dans les transports en commun, dans les chemins de fer, et dans les postes.

Le fait le plus frappant est que, dans tous les cas, les ouvriers ont délibérément passé outre aux consignes des syndicats, qui demandaient la reprise du travail pour pouvoir entamer des négociations avec le patronat.

L'OTAN à Bruxelles

BRUXELLES — L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) est depuis hier 16 octobre installée définitivement dans ses nouveaux locaux bruxellois. Après que la France eut décidé en mars 1966 de se retirer du SHAPE (branche militaire de cette organisation), celui-ci s'installait le 1er avril 1967 hors du territoire français et se fixait en Belgique. Cette migration obligea, par la suite, pour des raisons de commodités, l'ensemble de l'organisation à chercher ailleurs qu'à Paris un siège central. Cette décision fut prise par le conseil atlantique en octobre 1966.

Les observateurs ont enregistré la fermeté convaincue du discours du secrétaire général de l'OTAN, M. Manlio Brosio, qui a proclamé avec force qu'il n'était pas question d'une expiration de l'Alliance atlantique en 1969.

Dans son discours M. Brosio a également évoqué le plan Harmel de conversion de l'Alliance en organisme plus politique que militaire.

Deux réseaux démantelés à Bonn Suicide d'une espionne soviétique en Allemagne

BONN — L'émotion suscitée par la découverte d'une affaire d'espionnage au profit de l'U.R.S.S. a atteint son paroxysme hier après l'annonce du suicide de l'espionne Leonore Suetterlin qui, avec trois autres citoyens allemands, avait livré pendant des années des secrets civils et militaires à l'Union soviétique.

Quatre agents de nationalité allemande, recrutés parmi le "petit personnel" du ministère fédéral des affaires étrangères, du bureau de liaison militaire de l'ambassade de France à Bonn et parmi les serveurs spécialisés dans les "extras" à l'occasion de réceptions officielles, ont été arrêtés mercredi dernier. L'affaire a été rendue publique dimanche et des détails fournis lundi matin par le procureur fédéral de Karlsruhe. Elle a commencé en fait au début de la semaine dernière par le passage à l'Ouest d'un lieutenant-colonel des services de renseignements soviétiques. Celui-ci a livré au contre-espionnage américain les deux réseaux d'agents dont il avait jusqu'alors la charge.

Le premier était constitué par un couple: Heinz et Leonore Suetterlin, âgés respectivement de 43 et 39 ans. Formé par les soviétiques à ses tâches d'espion, Heinz Suetterlin avait jeté son dévolu sur Leonore Hein, secrétaire des services administratifs des affaires étrangères. Il lui fit la cour et l'épousa en 1962.

Leonore, qui aurait eu accès à des documents secrets, en ramenait un certain nombre chez elle pendant les pauses du midi. Son mari les photographiait et les transmettait à son supérieur, le lieutenant-colonel soviétique, maintenant aux Etats-Unis.

Outre certains documents hautement confidentiels sur le personnel de la Koblenzstrasse, Leonore Suetterlin a peut-être livré aux Soviétiques le chiffre secret de son ministère. Un porte-parole officiel a déclaré hier après-midi au cours d'une conférence de

presse "qu'on ne pouvait encore dire si ce chiffre devait être changé".

Le ménage Suetterlin, arrêté mercredi dernier, a rapidement avoué. Malgré la surveillance dont elle était l'objet à la prison de Cologne, Leonore a pu dans la nuit de samedi à dimanche — avant même que sa faute ne soit connue du public — se donner la mort en se pendant dans sa cellule à l'aide d'une corde de fortune fabriquée avec sa chemise de nuit.

Le second réseau travaillait pour le même destinataire mais indépendamment des Suetterlin. Il était constitué par deux personnalités aux tâches professionnelles modestes. Leur apparence insignifiante semble les avoir mis à l'abri de soupçons.

Le premier, Leopold Pieschl, 44 ans, planton-va-guemestre au bureau de liaison militaire de l'ambassade de France à Bonn, travaillait depuis 1958 pour les Soviétiques. Il avait pu se procurer un double de la clef du coffre et photographier des documents à l'aide d'une micro-caméra soviétique perfectionnée. Toutefois, selon les services de l'ambassade de France, Pieschl n'avait pu en aucun cas avoir accès à des secrets d'importance.

Martin Margrat, 41 ans, était serveur spécialisé dans les "extras", à l'occasion de réceptions officielles. Beau-frère de Pieschl, il a pu placer des installations d'écoute dans divers grands hôtels, où le Tout-Bonn de la politique se retrouve périodiquement sur invitation officielle. Il en aurait également placé dans la salle des conférences de l'ambassade de France. Cette dernière hypothèse paraît néanmoins sujette à caution car des contrôles périodiques y sont effectués pour détecter justement semblables installations clandestines.

Quant à la femme de Pieschl, elle a été également arrêtée mais rapidement mise hors de cause.

Deuil national à Cuba pour la mort de "Che" Guevara

LA HAVANE (Du correspondant de l'AFP Michel Tourguy) — D'une voix basse, triste, émue, Fidel Castro a fait part tard dimanche soir au peuple cubain de sa "conviction douloureuse", de sa "certitude" de la mort de "Che" Guevara, son "héroïque compagnon de lutte".

Parlant à la télévision cubaine, le premier ministre, comme pour s'excuser de ne pouvoir laisser aucun espoir à ses compatriotes, a expliqué longuement, durant plus de deux heures, pourquoi et comment lui-même et son gouvernement étaient arrivés à la conclusion que le "Che" avait

été tué au combat. Cuba observe trois jours de deuil pour la mort d'Ernesto Guevara, à partir d'hier, a annoncé Fidel Castro dans son discours. Tous les spectacles seront supprimés. De plus, pendant trente jours, le drapeau cubain sera mis en ber-



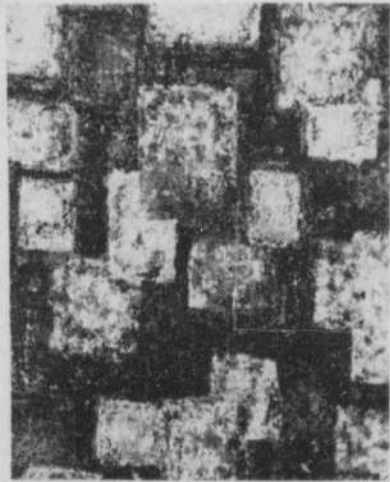
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

"Riverdale" vous apporte confort et beauté

"Riverdale" est parmi nous... pour vous familiariser avec cette magnifique collection de tissus à tentures et d'ameublement. Les tissus "Riverdale" se vendent exclusivement chez Morgan... et le nom "Riverdale" est synonyme de qualité, de bon goût, de tissus recherchés, de couleurs douces et éclatantes au choix, de motifs inédits... Pour en connaître davantage sur ces superbes tissus, rendez-vous au forum de décoration d'intérieur chez Morgan. Le sujet s'intitule "La femme avisée et son foyer". Mr. Rudolf Alperin, Vice-Président et Coordonnateur des couleurs chez Riverdale de New York, commentera la présentation à notre salle à diner Regency au sixième, le mercredi, 18 octobre de 3 h. 30 à 5 h. p.m. Le thé sera servi à cette occasion ce qui vous permettra d'apprécier davantage la présentation dans une atmosphère de détente. Les billets se vendent 1.50 chacun. (N.B. commentaires en anglais seulement).



Nous représentons quelques exemples de la collection de Riverdale. 3.98 à 6.98 la verge



"Durango"... imprimés abstraits, couleurs vives rappelant la palette d'un peintre. Tissu mixte rayon/coton, 54" de largeur. 6.98 ver.



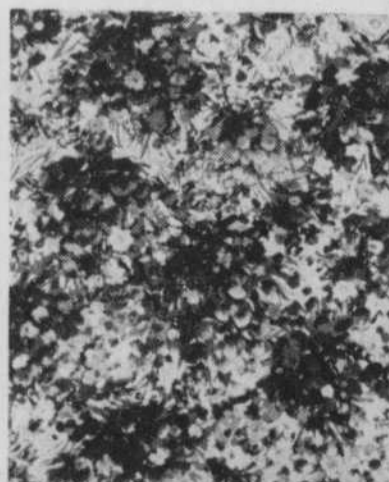
"Windsor"... réminiscence du 17e siècle anglais, feuilles et fleurs de style jacobin. Toile, 54" de largeur. 5.50 ver.



"Abundance"... moissons d'automne massées dans de jolies corbeilles. Coloris riches jetant une note de prospérité. Coton largeur 48" 3.98 ver.



"Vernon"... dessins d'inspiration "Coloniale", coloris vifs, s'harmonisant à tous les décors. Coton, 54" de largeur. 4.98 ver.



"Mignonette"... motifs contemporains d'allure jeune et colorée. Petits imprimés fleuris estompés. Coton, 48" de largeur. 3.98 ver.

Pas de commandes postales ni téléphoniques Tentures - rayon 46 - au cinquième Centre-ville seulement

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h